

Réserve ornithologique associative et
site Natura 2000 « Baie de Morlaix »



Une voix pour la nature

Rapport d'activité 2024

Auteurs : Quentin Rochas

Contributeurs : Yvon Créau

Février 2025



Conservatoire
du littoral



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Remerciements

Bretagne vivante remercie l'ensemble des partenaires publics et privés, élus et salariés, qui contribuent au bon fonctionnement de la réserve associative des îlots de la baie de Morlaix :

. **Morlaix communauté** qui soutient historiquement Bretagne Vivante-SEPNB au travers d'une convention de partenariat permettant d'entretenir les moyens à la mer indispensables à la gestion de la réserve ainsi qu'en qualité d'opérateur technique du Natura 2000 du site « baie de Morlaix » dans la surveillance et les suivis naturalistes.

. Les **services de l'État**, en particulier la DREAL Bretagne et la DDTM, qui ont apporté leur concours dans l'aboutissement d'un contrat Natura 2000 marin permettant la prise en charge de la signalétique maritime et terrestre de la réserve.

. Le **Conservatoire du littoral**, affectataire des îlots.

. L'**Office Français de la Biodiversité** qui nous confie la réalisation de suivis naturalistes dans la baie (reposoirs de phoques gris).

. Les **communes riveraines** de la baie : Plougasnou, Plouezoc'h, Morlaix, Locquéholé, Carantec, Henvic, Taulé, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff...

. L'office du tourisme de Carantec pour le concours apporté à la présentation de la biodiversité en baie de Morlaix.

. La **CCI de Morlaix**, gestionnaire du château du Taureau.

. Le **Chantier Naval de Carantec**.

. L'**ensemble des bénévoles de l'antenne Bretagne Vivante de Morlaix** impliqués dans les activités de la réserve ornithologique et les autres activités naturalistes et pédagogiques menées dans la baie et en particulier les membres de l'équipe locale de gestion de la réserve : *Bruno Querné, Élisabeth Le Rumeur, Jean- Yves Le Rumeur, Yvon Créau, Corine Créau, Thierry Quillivic, Patrick Decory*.



Photo de couverture : Benoist Degonne

Relecteurs : Bernard Cadiou, Patrick Decory

Référence :

ROCHAS Q. & CREAU Y., - 2025 – RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE ET ACTIONS SUR LE SITE NATURA 2000 BAIE DE MORLAIX. BRETAGNE VIVANTE. 91 pages.

Table des matières

Résumé.....	3
I. Équipe de Gestion de la Réserve associative et personnes associées sur le Natura 2000	6
II. Présentation de la Réserve Ornithologique.....	7
III. Gestion de la Réserve Ornithologique associative.....	9
1. Gestion administrative	9
2. Partenariats	10
3. La réglementation	11
4. Gestion courante.....	13
5. Gestion de la fréquentation humaine	15
6. Gestion et évacuation des déchets sur les îles.....	18
7. Veille espèces introduites et invasives et mortalité sur le site N2000	19
VI. Suivis naturalistes et études sur le périmètre de la réserve	23
1. Suivis ornithologiques.....	23
2. Autres oiseaux nicheurs :	35
V. Autres études et suivis sur le site Natura 2000	42
1. Avifaune migratrice et hivernante	42
2. Avifaune nicheuse hors réserve	44
1. Observations occasionnelles remarquables	52
1. Mammifères marins	54
2. Inventaires des habitats rocheux intertidaux	56
6. Suivis des macrodéchets sur la plage du Cosmeur à Carantec	56
VI. Communication et sensibilisation	58
1. Élaboration de documents d'information et de sensibilisation	58
2. Presse et Conférence.....	60
3. Site internet et réseaux sociaux	61
4. Animation grand public et développement partenarial.....	63
VII. Moyens et coût de la gestion conservatoire en baie de Morlaix	64
1. Équipe permanente composée de salariés et de bénévoles.....	64
2. Bilan des actions 2024 et répartition des moyens humain.....	65
Programme d'actions envisagées en 2025	67
Bibliographie.....	69
Annexes.....	72



Résumé

Dans l'**attente du plan de gestion des îlots de la baie de Morlaix**, intégrant les enjeux de conservation à l'échelle du périmètre des sept îlots, l'association Bretagne Vivante-SEPNB en tant que gestionnaire historique depuis la création de la réserve a poursuivi la mise en œuvre des orientations de gestion dans les différents domaines d'activité : **connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, interventions sur les milieux naturels, maintenance des infrastructures d'accueil, sensibilisation et éducation à l'environnement**. De la même manière, la gestion menée sur l'ensemble du site Natura 2000 de la Baie de Morlaix par Morlaix Communauté et l'Office français de la Biodiversité (OFB) a été maintenue.

Ce rapport d'activités relate l'ensemble des actions de suivis naturalistes, de gestion conservatoire et de la valorisation/sensibilisation menées en 2024 sur la réserve ornithologique associative des îlots de la Baie de Morlaix.

Il présente aussi les autres activités naturalistes mises en œuvre à l'échelle du site Natura 2000 grâce à la dynamique bénévole et aux moyens logistiques dont dispose la réserve et l'association. Il s'agit d'une part des suivis mensuels des reposoirs de phoques gris et d'autre part des comptages mensuels des oiseaux d'eau de la ZPS « baie de Morlaix ». L'objectif de ce rapport est de rendre lisibles les activités de Bretagne Vivante-SEPNB sur le site Natura 2000 de la baie de Morlaix.

Réserve :

En 2024, plus de **808 couples d'oiseaux marins nicheurs** ont été dénombrés sur les îlots de la réserve. Les trois îles soumis à réglementation (îles aux Dames, Rikard et Beg Lemm) abritent toutes **les trois 78 % des couples nicheurs de la réserve**.

Les espèces nicheuses les plus abondantes sur la réserve sont le **goéland argenté** qui compte **380 couples**, suivi par le **Cormoran huppé** avec **200 couples** dont les effectifs nicheurs ont diminué de 11 % cette saison.

Chez le **Grand cormoran**, le nombre de **couples nicheurs continue de décroître, et a été divisé de moitié depuis 2019**, la colonie principale niche toujours sur l'île aux Dames et quelques couples ont niché cette saison sur Rikard.

Le suivi des macrodéchets dans les nids de cormorans huppés montre un **ratio plus important de macrodéchets** sur les îlots **Beg Lemm et l'île aux Dames, mais le pourcentage de macro-déchets reste globalement faible sur la zone N2000**.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 marins, le remplacement, la mise en place et l'enlèvement de la **signalétique** panneaux (APPB) sur les îlots et les bouées de délimitation du périmètre de 80 m interdisant l'accès du 1er mars au 31 août (APBm) ont été **effectués dans les délais**. Le renouvellement du contrat a été déposé auprès de la DREAL courant avril 2024.

Cette saison, **l'équipe de gestion a relevé 7 infractions à la réglementation entre mai et août** au niveau des trois îlots en APPB et avec APBm. Principalement des usagers loisirs présents dans une embarcation dans le périmètre des 80m ou ayant débarqué sur les îlots.

Après la découverte d'indices de présence de rat surmulot sur l'ensemble des îlots de la réserve ornithologique de la baie de Morlaix lors du recensement des oiseaux marins nicheurs aux printemps 2022 et 2023, le recensement annuel de la mi-mai 2024 a révélé la **présence récente du Vison d'Amérique** sur deux îlots de la réserve : Ar C'hlaz Koz et Beg Lemm. Cet **événement majeur aux lourdes conséquences sur la dynamique des populations d'oiseaux nicheurs et sur les actions de conservation à venir** nécessite l'élaboration d'une stratégie rapide et raisonnée telle que la mise en place d'une opération sensiblement identique à celle menée depuis



2014 sur l'île Tomé. Afin d'optimiser les coûts, il conviendrait d'envisager de combiner la lutte contre le vison d'Amérique (veille et opération de limitation) avec celle contre le rat surmulot (dératisation et biosécurité) et de constituer un groupe de travail technique local avec les différents partenaires du site N2000 de la Baie de Morlaix.

Hors Réserve :

En 2024, **266 couples d'oiseaux marins nicheurs et côtiers** ont été dénombrés sur les îlots hors de la réserve. Les îlots qui rassemblent le plus d'effectifs nicheurs sont Ti Saozon et l'île Louët.

Concernant le suivi de la colonie de Cormorans huppés de Ti Saozon, **108 nids apparemment occupés** ont été comptabilisés, la **production** de jeunes à l'envol est comprise entre **0,37 et 0,41 par couple, considérée comme très faible** soit une **baisse de la production moyenne 50%** par rapport aux quatre dernières années de suivi, probablement liée aux conditions météo, la ressource halieutique et à la présence de prédateurs introduits sur l'îlot.

En dehors de la réserve, les **couples de Faucon pèlerin** nichant sur le château du Taureau depuis 2013 et **le néo couple** découvert en 2023 sur **l'îlot Ti Saozon** a malheureusement échoué leurs reproductions cette saison, mais la présence de trois jeunes oiseaux volants en juin sur les roches de Santec, laisse supposer qu'une reproduction réussie dans ce secteur.

Les résultats du comptage Wetland de la mi-janvier fait état de **51 espèces d'oiseaux d'eau comptées** au recensement dont **20 atteignent le seuil d'importance nationale**.

Les résultats du **suivi mensuel des oiseaux d'eau du site Natura 2000** « baie de Morlaix » 2023-2024 affirme la tendance à la diminution des effectifs d'oiseaux hivernants sur le long terme (2000-2024), soit -25% d'oiseaux en 24 ans, principalement des limicoles. C'est également avant tout un site **d'importance nationale pour 12 espèces de limicoles, 1 espèce d'anatidé, 1 espèce de grèbe, 1 espèce de gavidé, 1 espèce de phalacrocoracidé, 1 espèce de laridé et 1 espèce de threskiornithidé**.

Du côté des **Phoques gris**, 10 sorties dédiées au suivi de leurs reposoirs ont été réalisées et ont permis de faire 281 observations de phoques gris avec la présence d'une **moyenne de 11 individus en baie de Morlaix et de 15 individus sur le plateau de la Méloine**. La population de phoques sur site Natura 2000 semble se maintenir.

Communication, Animation et sensibilisation du public :

4 sorties de sensibilisation nautiques ont été menées en partenariat avec l'OFB et le Natura 2000 entre juillet et août auprès des usagers pour les informer sur la notion de dérangement et leur transmettre les bonnes pratiques à l'égard du maintien de la quiétude des phoques gris en reposoir.

9 animations auprès du grand public ont été menées par l'antenne bénévole de l'association sur l'ensemble de l'espace du site Natura 2000, soit **un total de 188 participants**.

5 interventions dans la presse, radio et conférences ont été faites en 2024 sur l'ensemble du territoire de Morlaix Communauté.

1 réflexion a été lancée par **l'équipe locale de gestion** fin 2023 face au constat d'un **besoin de document support complémentaire** à la plaquette de présentation de la réserve pour **accompagner et faciliter la sensibilisation menée sur l'eau** auprès des usagers kayakistes, plaisanciers ou plongeurs.

1 lettre d'information mensuelle des actions menées sur le site N2000 et **1 chronique ornithologique**, rédigées par le conservateur bénévole et diffusées aux adhérents de Bretagne Vivante et à l'ensemble des partenaires du territoire depuis 2022.



I. Équipe de Gestion de la Réserve associative et personnes associées sur le Natura 2000

EQUIPE LOCALE DE GESTION :	
Conservateur bénévole , fonctionnement général de la réserve, relations avec les partenaires, communication locale, coordonnateur de l'équipe de gestion, suivi ornithologiques plus large Finistère	Yvon Créau
Salarié : Chargé de mission Biodiversité en pays de Morlaix : Co-conservateur , référent plan et actions de gestion, fonctionnement général de la réserve, relations avec les partenaires, communication locale, coordinateur des suivis naturalistes, gestion des moyens à la mer	Quentin Rochas
Salarié : Animatrice à la nature en pays de Morlaix : Animations et actions de sensibilisation des publics , conception d'outils de communication	Karine Viseur
Trésorier de l'antenne de Morlaix , bénévole sur les suivis naturalistes et photographe	Jean-Yves Le Rumeur
Gestion des moyens à la mer , relation avec le milieu maritime et la sensibilisation, bénévole sur les suivis naturalistes et macrodéchets	Thierry Quillivic
Bénévole sur les suivis naturalistes, communication locale	Elisabeth Le Rumeur
Bénévole sur les suivis naturalistes et Bagueur CRBPO	Patrick Decory
Bénévole sur les suivis naturalistes et macrodéchets	Corine Créau
Appui aux salariés :	
Salarié : Coordonnateurs du réseau des réserves de l'association , communication régionale, référent du suivi Sterne régional, fonctionnement général de la réserve	Yann Jacob
Salariée : Coordinatrice du pôle connaissance et conservation de l'association	Marie Capoulade
Salariée : Directrice Finistère , appui au montage de projets et dépôt de financements, gestion RH	Anne Delmaire
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ :	
Délégation régionale Façade Atlantique	Marie le Baron
Police de l'environnement (service littoral)	Romain Hubert et Nicolas le Clinche
PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES :	
Morlaix Communauté (coordinateur de gestion) :	Gwladys Daudin (Chargé de Mission Natura 2000), Pierre Legendre (Chef du Service Mer et Littoral)
Délégation Bretagne du Conservatoire du Littoral (Affectataire des îlots appartenant à l'État) :	Isabelle Gay
Coopérative Maritime et Mairie de Carantec	Alban le Roux (premier adjoint au développement durable) + Prêt du local de stockage du matériel du bateau et de la signalétique de la réserve + mouillage au Kelenn
Chantier Naval et Appli Mar Carantec	Entretien du bateau de la réserve
Bretagne Plongée :	Mise en place et entretien des bouées signalétiques des îlots
Laboratoire LEMAR / UBO et LEBCO/IFREMER:	Jacques Grall, Christian Hilly, Thomas Burel et Gabin Droual
Station Biologique de Roscoff :	Éric Thiebault et Caroline Broudin

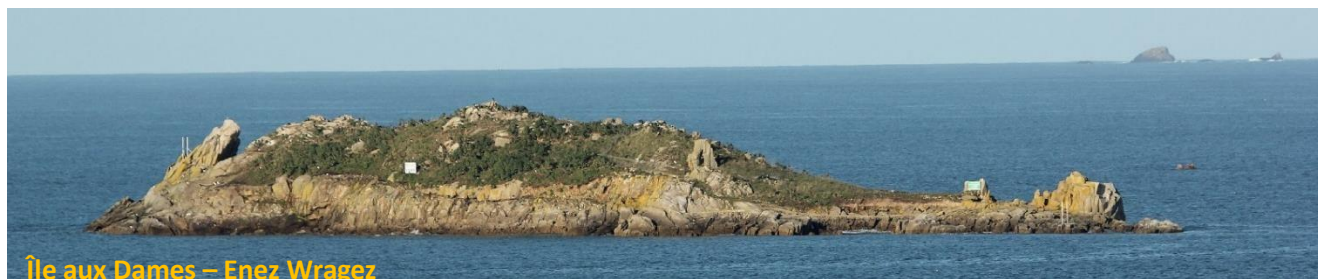
II. Présentation de la Réserve Ornithologique

La réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix est composée de sept îlots. L'île de Sable, l'île aux Dames et Beg Lemm sont situées à l'est du grand chenal, au large des communes de Plouezoc'h et Plougasnou. L'île Rikard se situe au centre de la baie, Ar C'hlaz, Ar C'hlaz Koz et Ar Vezou, à l'ouest de l'île Callot, au large de la commune de Carantec. La réserve a été créée en 1962 sur l'île aux Dames, Beg Lemm et Rikard, puis s'est étendue en 1977 et compte depuis sept îlots. L'ensemble des îlots est situé sur la commune de Carantec.



Figure 1 : Localisation des îlots de la Réserve dans l'espace de la Baie de Morlaix (en pointillé, les îlots réglementés)

Les sept îlots de la réserve ornithologique de la baie de Morlaix, du sud au nord.



III. Gestion de la Réserve Ornithologique associative

1. Gestion administrative

Une convention tri-partite entre le Conservatoire du Littoral, Morlaix communauté et Bretagne Vivante-SEPNB est en place pour une durée de 6 ans reconductible à la date signature, le 28 mars 2019. Cette convention précise le rôle et les responsabilités de chacun des membres.

Le Conservatoire du littoral est affectataire des îlots, Morlaix Communauté et coordinatrice de gestion, et Bretagne Vivante est gestionnaire technique.

Comité de Gestion

Le comité de gestion est composé des membres représentants de la convention ainsi que l'OFB. Cette assemblée se réunit au moins deux fois par an sur invitation du coordinateur de gestion (Morlaix Communauté). Une première réunion est généralement organisée entre novembre de l'année N et février de l'année N+1, elle permet de présenter la synthèse des résultats de la saison et d'aborder différents points comme les actions de gestion conservatoire, les enjeux et les difficultés rencontrées. La seconde, a lieu généralement à la mi-saison, courant mai-juin, elle permet de faire un point d'étape et correspond aussi à la période de renouvellement de demandes de financements et de dépôts des projets d'actions à mener en fin de saison et/ou l'année suivante. En 2024, les réunions, ont eu lieu le 8 avril et le 23 mai dans les locaux de Morlaix Communauté. Un comité technique a également été sollicité par l'association afin de répondre aux besoins prévisionnels d'actions de gestion à mener en 2025, celui-ci a eu lieu le 29 novembre. Un compte rendu des réunions rédigé par Morlaix Communauté et Bretagne Vivante est disponible en (Annexe II) du rapport.

Équipe Locale de Gestion

L'équipe locale de gestion composée des membres de Bretagne Vivante-SEPNB, se réunit généralement tous les deux à trois mois afin de se coordonner en interne sur le territoire et ceux depuis la création de la réserve ornithologique par l'association. Il est abordé notamment, le planning des actions de gestion, les actions de sensibilisation menées, les points presse, rencontres, vie associative, etc. Cette réunion est aussi un temps d'échange permettant la descente et la remontée (salariés et bénévoles) d'informations ayant pu être obtenues de différentes manières (transmission par les partenaires, recherche personnelles, siège associatif etc.). Celles-ci sont partagées et discutées afin de mieux rebondir et anticiper les futures actions à mener et les positionnements à adopter sur le territoire. En 2024, l'équipe de gestion s'est réunie tous les deux mois dans les locaux des salariés de Morlaix à l'ADESS, route de Garlan, le 31 janvier, le 27 mars, le 29 mai, le 22 novembre et le 8 décembre. Les points abordés en 2024, ont été les suivants : lancement du plan de gestion, suivis exhaustifs Wetlands, recensement des oiseaux marins nicheurs sur la ZPS, outils de communication, gestion du bateau et des corps morts, renouvellement des financements des contrats de mouillage, gestion des prédateurs introduits et invasifs, protection du gravelot de l'île blanche de Callot, etc. Afin d'améliorer les échanges d'information entre le coordinateur de gestion N2000 et l'association, la Chargée de mission Natura 2000 et la représentante de l'OFB sont invitées à ces réunions internes dans la mesure de leurs disponibilités.



2. Partenariats

Morlaix communauté

Il existe une convention de partenariat entre Bretagne Vivante-SEPB et le service Mer & Littoral de Morlaix Communauté et le service public de l'eau An Dour pour la gestion des espaces naturels présents sur le territoire du Pays de Morlaix. Elle concerne la réserve ornithologique associative et les Réserves Naturelles des Monts d'Arrée, classée. Pour la réserve ornithologique, aujourd'hui, cette convention contribue dans l'avenant 2023-2025 à hauteur de 6 460 euros pour les actions de gestion. La totalité de ce montant est alloué à la maintenance opérationnelle des moyens à la mer (mouillages + entretiens du bateau + assurance). S'ajoute à cela, une contribution de 8 352 euros pour assurer les suivis mensuels des oiseaux d'eau hivernants l'année sur le site Natura 2000 (ZPS). Les actions d'animations et d'éducation à l'environnement auprès du grand public sont financées à hauteur de 7 700 euros dont 1 540 euros sont alloués à celles de la baie de Morlaix (cf. : convention), ce qui permet d'assurer 7 animations, maraude (littoral et mer), des conférences et/ou des sorties. Aucun financement n'est pour le moment prévu pour assurer les 10 jours de rédaction des rapports d'activité mensuels et annuel.

Le soutien financier régulier et de longue date de Morlaix communauté est à saluer puisqu'il est déterminant pour le fonctionnement de la réserve associative en comparaison à d'autres sources de financements plus instables dans le temps et nécessitant un renouvellement annuel. De plus, l'implication de Gwladys Daudin, chargée de mission Natura 2000 autour de la réserve renforce ce partenariat qui n'est pas uniquement politique et financier, mais qui se doit être également technique et humain avant tout.

Conservatoire du littoral (CdL)

Le Conservatoire du littoral est l'affectataire des îlots de la réserve ornithologique de la baie de Morlaix depuis 2016. Bretagne Vivante - SEPNEB est partenaire du Conservatoire du littoral à l'échelle régionale et intervient régulièrement sur les sites du Conservatoire pour les suivis naturalistes ou la gestion des sites. La signalétique de la réserve adoptant la charte graphique du Conservatoire du littoral a été mise en place. Des pupitres sont en place dans les ports de Plougasnou (Le Diben et Térenez), Plouezoc'h (Le Dourduff, fond de Térenez), Locquéolé, Carantec, Saint-Pol-de-Léon et Roscoff (Bloscon et Vieux Port). Sur chaque îlot, un panneau est mis en place par les bénévoles et les salariés. En octobre 2023, une consultation publique a été lancée par le Conservatoire du littoral visant à élaborer et rédiger un document de gestion sur le périmètre des îlots de la réserve ornithologique, l'association a répondu et sa candidature a été retenue, le lancement du projet est prévu pour l'année 2025.



Photo 1 : Panneaux pupitre mis en place à plusieurs endroits sur le littoral de la baie de Morlaix

La DREAL, l'Office français de la Biodiversité (OFB) et l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB)

Ce sont les principaux partenaires et collaborateurs de Bretagne Vivante-SEPNB au niveau régional. Au niveau de la baie de Morlaix sur le site Natura 2000, un lien existe à travers les suivis naturalistes alimentant les observatoires (avifaune marine nicheuse, oiseaux d'eau migrateurs et hivernants et phoques gris), mise en place d'un balisage nautique et d'une signalétique réglementaire autour des 3 îlots soumis à Arrêté de Protection de Biotope, les mesures de contrôle de la réglementation par le SD29, la gestion des épisodes sanitaires, des espèces introduites et invasives telles que le rat surmulot et le vison d'Amérique ainsi que la mise en place d'actions de sensibilisation du grand public autour des questions de dérangement de l'avifaune et des phoques gris en repaires sur la réserve et le site N2000 baie de Morlaix.

Brigade nautique et gendarmerie maritime de Roscoff

Le salarié chargé de mission biodiversité de l'association avait rencontré le 15 mai 2023 l'équipe de la brigade nautique et de la gendarmerie nationale de Roscoff dans le cadre de la mise en place des opérations de contrôle de la réglementation nautique par le service départemental entre le 30 juin et le 14 juillet. Cette rencontre avait permis de présenter la réserve aux agents, de leur expliquer les enjeux biologiques et les conséquences des dérangements tout en abordant les difficultés rencontrées concernant le non-respect de la réglementation qui est hétérogène à l'échelle des îlots de la baie (Arrêté de Protection de Biotope du 1^{er} mars au 31 août concernant sur 3 îlots alors que les panneaux réserve sont présents sur les 7 îlots). De plus, l'équipe de la brigade nautique reste un interlocuteur privilégié, car elle appuie et rapporte des observations régulières de mauvais comportements sur les îlots non soumis à réglementation et lorsque les agents de la police de l'environnement de l'OFB ne sont pas présents.

Entreprises locales

L'équipe de gestion locale de la réserve de la baie de Morlaix travaille régulièrement avec les entreprises locales, notamment le Chantier Applimar et le chantier naval de Carantec. Ce dernier est partenaire de la réserve pour l'entretien, les modifications et réparations des moyens à la mer. La sortie et la mise à l'eau du bateau sont réalisées gracieusement par cette entreprise privée, ce qui constitue une aide matérielle très précieuse. La bonne relation avec les élus de la ville de Carantec et avec la coopérative maritime a permis d'envisager dès 2024 le stockage de ce matériel de la réserve stocké à l'origine chez l'ancien conservateur de la Réserve sur Carantec faute d'un local de disponible sur place.

3. La réglementation

Réglementation de la réserve

L'accès aux secteurs les plus fragiles ou accueillants des espèces sensibles est ainsi réglementé :

- le domaine terrestre des îlots est interdit d'accès et de débarquement une partie de l'année pendant la période de nidification du 1^{er} mars au 31 août par la prise d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) (n°91.1957 du 23 octobre 1991) sur 3 îlots : île aux Dames, Beg Lemm et Rikard,
- certains secteurs de hauts d'estran, 80 mètres à compter depuis la laisse de haute mer de coefficient 120 sont interdits d'accès aussi du 1^{er} avril au 31 août sur les trois mêmes îlots par un Arrêté de Protection de Biotope du domaine public maritime des îlots (APBm) (n° MERP9100010A du 23 janvier 1991)

***Rappel :** le non-respect d'un APPB = amende C4 (750 euros), NATINF 12527 violation d'arrêté favorisant la conservation des biotopes nécessaire aux espèces protégées. La majorité des espèces nicheuses sur le site N2000 sont des espèces protégées et menacées (Art. L411-1 du Code de l'environnement, Arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection)."*

La perturbation intentionnelle de ces espèces est interdite et passible d'une amende de C4 (Art. R415-1 du Code de l'environnement).



Mise en place d'une signalétique

La signalétique permet l'information *in situ* des visiteurs/plaisanciers sur le périmètre de la réserve et la réglementation en vigueur :

- Règles applicables sur l'ensemble de la réserve ornithologique ou le Conservatoire est affectataire (feu, introduction d'espèces, dérangement, cueillette, dépôt de déchets, survol, ramassage et dégradation géologique et archéologique...);
- Débarquement et accès dans le périmètre de 80 mètres autour des îlots en APB sur le domaine public maritime du 1^{er} mars au 31 août est interdit ;
- Débarquement interdit sur décision du Conservatoire du littoral sur l'ensemble des îlots de la réserve pour des raisons de sensibilité patrimoniale ;
- Le débarquement sur l'estran des îlots sans APPB reste autorisé

Afin d'éviter les risques de confusion et mélange d'information sur la réserve, la signalétique est harmonisée à l'échelle des 7 îlots et celle-ci a été construite selon la charte graphique du Conservatoire du littoral. À l'usage, cette signalétique s'avère peu lisible de loin depuis l'eau du fait de sa forte intégration paysagère voulue pour réduire l'effet d'artificialisation des sites. Cependant, la maîtrise sur les îlots est parfaitement acquise et ne nécessite pas un renouvellement dans l'immédiat des panneaux.

Un seul type de panneaux a ainsi été élaboré :

- Panneaux réglementaires simples au format 100 x 150 cm (hauteur x largeur) ;

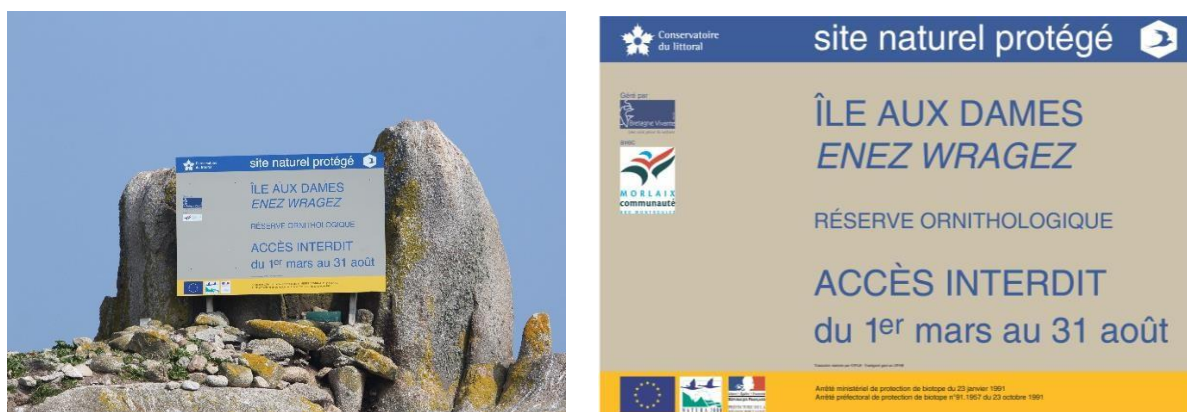


Figure 2 : Signalétique panneau mise en place sur les îlots de la réserve

- En complément, s'ajoutent une signalétique maritime APBm (bouées jaunes surmontées d'une croix de Saint-André) autour des trois îlots en APPB.





Figure 3 : Localisation des bouées de signalétiques au niveau des îlots soumis à réglementation

4. Gestion courante

Entretien de la signalétique de la réserve

Un contrat Natura 2000 marins devant être renouvelé tous les trois ans auprès de la DREAL depuis 2017 pour le remplacement, la mise en place fin février et l'enlèvement courant octobre-novembre des bouées de délimitation du périmètre de 80 mètres interdisant l'accès autour de l'île aux Dames, Rikard et Beg Lemm du 1^{er} mars au 31 août. C'est courant avril 2024, le renouvellement de ce contrat n'a pas abouti à un nouveau contrat N2000 pour causes de limites budgétaires du côté de la DREAL pour 2024. Un dossier de subvention fonds verts a donc été déposé par l'association puis instruit et accepté par les services de la DREAL pour une durée de 4 ans soit fin 2027.

Actuellement, la pose/dépose et hivernage de bouées est confié à l'entreprise de travaux maritimes « Bretagne plongée ». Au total, 14 bouées reliées à des corps morts amovibles sont disposés autour des trois îlots : 9 autour de l'île aux Dames, 2 au sud de Beg lemm et 6 autour de Rikard. À noter qu'autour de ce dernier îlot, 4 nouvelles bouées aux mouillages innovants ont été mises en œuvre (6 au lieu de 2 auparavant) pour limiter l'emprise de la chaîne sur le fond et les intrusions de pêcheurs plaisanciers et vedettes touristiques dans le périmètre. Lors de la dépose des bouées fin octobre 2024, les bouées IAS_SSW et RKD_W n'ont malheureusement pas été retrouvées sur site. Un remplacement sera donc à prévoir dès 2025.

Concernant les panneaux sur les îlots de la réserve, seuls ceux de l'île de Sable, Ar C'hlaz et Ar C'hlaz Koz sont mis en place après les marées d'équinoxe de printemps puis retiré courant octobre par l'équipe locale de gestion. Cela dans le but de limiter la casse et la dégradation du matériel par les conditions météorologiques et tempêtes hivernales sur ces îlots qui sont plus exposés que les autres. L'ensemble du matériel (poteaux, attaches et boulonnerie) est contrôlé et/ou remplacé en fin et en début de saison lorsque cela est nécessaire. Cette année, du fait des forts vents de la tempête « Pierrick » du début de printemps 2024, **le panneau de signalétique de l'île de Sable a subi des gros dégâts. La demande de réimpression d'un nouveau panneau a été déposée à l'occasion du renouvellement du contrat des bouées par les fonds verts** auprès de l'entreprise « Le Friant Publicité ».

Entretien des moyens à la mer

Le bateau de la réserve « Caugek » est amarré sur un corps-mort situé à la plage du Kelenn à Carantec durant la belle saison (d'avril à octobre). Ce corps-mort permet d'accéder rapidement aux îlots de la baie. Durant

l'hiver (novembre à avril) le bateau est amarré dans la Penzé au port d'Henvic (Pont de la Corde) plus abrité et permettant de disposer du bateau quelles que soient les conditions de marée.

Chaque fin et début de saison, le salarié référent réalise le contrôle de l'état et le fonctionnement du matériel nautique et le bateau. C'est lui qui s'assure que le bateau et l'annexe sont en règle et que le matériel de sécurité est fonctionnel (carnet de bord, identification au service des douanes, renouvellement de la détaxe carburant, achat et remplacement de petit matériel, amarres, contrôle des témoins des VFI notamment, renouvellement de contrats de mouillages auprès des communes, etc.).

Courant février, il prend contact auprès du chantier naval et Applimar pour organiser l'hivernage de 15 jours et la révision du bateau, l'entretien du moteur et de la coque du navire avant sa remise à l'eau pour la saison.

Toujours appuyé par les bénévoles, les corps morts du Kelenn est du Pont de la Corde sont aussi contrôlés régulièrement afin de changer les bouts d'amarrage et la chaîne reliant la bouée au bloc de béton lors des grandes marées. Cette année, les 30 mètres de chaîne du mouillage du Kelenn ont été remplacés ainsi que les amarres à deux reprises, car usées par les frottements occasionnés par la houle sur le davier d'amarrage du bateau.

*Remarque : Cette année, l'équipe de gestion de la réserve **a été confrontée à des actes de représailles ou de simples délits**. Le 18 septembre 2024, le corps-mort du bateau a été détaché au port du Kelenn, compromettant la sécurité des équipements, et le 31 octobre 2024, l'annexe BIC 240 du bateau a été volée, perturbant les opérations en mer. Un dépôt de plainte a été signalé à la gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon afin de dénoncer ces actes et d'ouvrir une enquête. Ces incidents rappellent les difficultés auxquelles les gestionnaires sont parfois confrontés.*



Photo 2 : Bateau de la réserve au mouillage durant la saison d'hiver au Pont de la corde

5. Gestion de la fréquentation humaine

Surveillance sur site par les différents services de police

En 2023, le salarié avait rencontré les nouveaux agents de police du SD29 de l'OFB ainsi que de l'équipe de la brigade nautique de Roscoff. Ces temps d'échanges ont permis de faire des retours d'expérience et d'exprimer une demande de contrôles plus fréquents sur l'espace maritime et certains sites et de permettre aux différents services d'organiser au mieux leurs opérations tout au long de la saison.

À l'avenir, l'ensemble des missions dédiées devrait s'inscrire dans le cadre de la politique de surveillance des zones sensibles, coordonnée par la MISEN (mission inter-services de l'eau et de la nature).

Cette saison, une réunion de rencontre « surveillance et contrôle en baie de Morlaix » pilotée par le SD29 OFB a eu lieu le 13 mai 2024 en visioconférence. Cette réunion s'inscrit dans le plan de contrôle de l'environnement marin et a donné lieu à une planification des contrôles et de la surveillance sur le secteur. L'ensemble des équipes de contrôle mobilisées sur le secteur et concernées par ce plan de surveillance sont le service départemental de l'OFB, la brigade nautique de Roscoff et l'équipe de la réserve ornithologique associative.

D'avril à septembre, **4 missions de contrôles ont été effectuées par les différents services de police**. Nous n'avons pu récupérer aucune information concernant le nombre de contraventions/procès-verbaux dressés ou d'infraction aux APPB par ces services nous a été communiqué malgré une demande expresse.

Tableau 1 : Bilan des opérations de contrôles sur le site N2000 baie de Morlaix en 2024

<i>Douane</i>	<i>SD29 OFB</i>	<i>Brigade nautique de Roscoff</i>	<i>Gendarmerie maritime</i>	<i>Affaires maritimes</i>
XX sorties réalisées	2 sorties réalisées	1 sorties réalisées	1 sorties réalisées	XX sorties réalisées
?	- 21 mai - 12 Septembre	- 1 en avril	- 3 décembre	?

Bilan des tentatives de débarquement et des infractions relevées par l'association

En 2024 :

- **4 infractions à la réglementation** entre mai et août au niveau des trois îlots en APPB et concernent principalement des pêcheurs à pied et des locations de kayak présents dans le secteur des 80 mètres des bouées ou sur l'estran de l'île aux dames et de Rikard.
- Ailleurs sur les autres îlots non soumis à réglementation, le constat fait état de 2 observations et concerne principalement le débarquement à pied, un pique-nique, une balade ou un moment de repos au sommet des îlots durant la période de nidification et malgré la présence de panneaux signalétiques sur les îlots.

Les îlots les plus concernés sont ceux qui sont les plus faciles d'accès, telles que l'île de Sable et les îles Vertes. Malheureusement, les comportements observés ne sont pas toujours bénéfiques pour assurer la quiétude des oiseaux en période de nidification et/ou sur les phoques en reposoir de basse mer. Notons aussi que l'utilisation du drone amateur est de plus en plus fréquente et observée en baie de Morlaix. À l'échelle départementale, tout pilote de drone doit déclarer son survol auprès de la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) sur la plateforme web Alpha Tango (car toutes les zones sont quasiment interdites). C'est la sous-préfecture de Brest qui instruit les demandes.

Acceptation du public vis-à-vis de la réglementation et de la signalétique réserve

Les **données sur la connaissance et l'acceptation de la réglementation de la réserve** sont à ce jour collectées par l'équipe de gestion uniquement lorsqu'il y a intervention sur un usager nautique en infraction ou lors d'une sensibilisation nautique mis en place courant avril par le chargé de mission de l'association. Il est possible que les données récoltées auprès des personnes sensibilisées sur l'eau et non en infraction soient probablement plus représentatives que celles collectées lors des infractions, car des personnes qui ne le sont pas en sont plus à même de donner un avis sincère.

Sur l'ensemble des personnes en situation d'infraction et sensibilisées, le ressenti par rapport à la réglementation interdisant l'accès aux îlots et le débarquement est globalement positif.

En effet, **89 % des personnes sont neutres ou favorables vis-à-vis de la réglementation sur la réserve ornithologique et comprennent les enjeux de conservation**. Et estiment avoir suffisamment d'espace en baie de Morlaix pour profiter de la ressource et de vaqué à leurs loisirs respectifs.

Cependant, au fil des discussions avec les personnes (réfractaires, neutres ou favorables), l'équipe de gestion a pu constater **qu'un nombre important de ces personnes regrettaient de ne pas avoir identifié clairement la présence d'une signalétique terrestre et/ou nautique autour des îlots**. D'une part, les panneaux installés sur les îlots sont caractérisés comme : « trop camouflés dans le paysage » et « non lisibles à une distance de 30 m à l'œil nu » et d'autre part les bouées sont caractérisées de « trop basses sur l'eau et absence d'informations affichées » et donc « peu visible ».

C'est pourquoi une réflexion en groupe technique devra être menée en concertation avec le Conservatoire du littoral, Morlaix Communauté et l'équipe locale de gestion pour réfléchir à une nouvelle signalétique marine en conformité avec l'AOT et en accord avec les services de la DDTM. Cette action pourra donc être inscrite ultérieurement dans le futur plan de gestion en 2025.

Activités de loisirs et suivi de la fréquentation

Depuis **janvier 2024, les observations des types d'usagers nautiques et des éventuels dérangements occasionnés sur les compartiments biologiques à l'échelle du site N2000 sont collectées à partir d'un projet cartographique développé en automne 2023 par le chargé de mission de l'association sur Morlaix**. Cet outil est déployé lorsque l'équipe de gestion est présente sur l'eau. Elles permettent aujourd'hui d'avoir une bonne estimation de la fréquentation humaine nautique et des éventuelles zones de conflit en période de forte sensibilité pour les cycles de vie des espèces.

Depuis mars 2023, l'association a été sollicitée par le Lycée Succinio de Morlaix pour encadrer un projet tutoré. Ainsi, cinq élèves en BTS GPN ont réalisé un état initial visant à **caractériser le niveau de fréquentation humaine et les interactions possibles avec la faune au niveau du périmètre de la réserve ornithologique**, au nord de l'île Callot et sur le secteur de Ti-Saozon à partir de la ressource bibliographique et des premières données SIG de terrain récoltées par l'association.

L'objectif de ce **mini-projet pédagogique a permis de créer un ensemble de cartographies sectorisées qui identifient clairement les zones dédiées aux activités principales** (ex : pêche au casier, pêche à la ligne, kayak, plongée, etc.). Ces cartes permettront de **corrélérer l'intensité et les tendances de la fréquence des interactions avec les compartiments biologiques, tout en estimant la capacité de charge des sites**. *In fine*, cela fournira aux gestionnaires du site Natura 2000 et de la réserve ornithologique des éléments de réflexion pour proposer des mesures de gestion adaptatives, permettant une meilleure conciliation entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité dans la Baie de Morlaix.



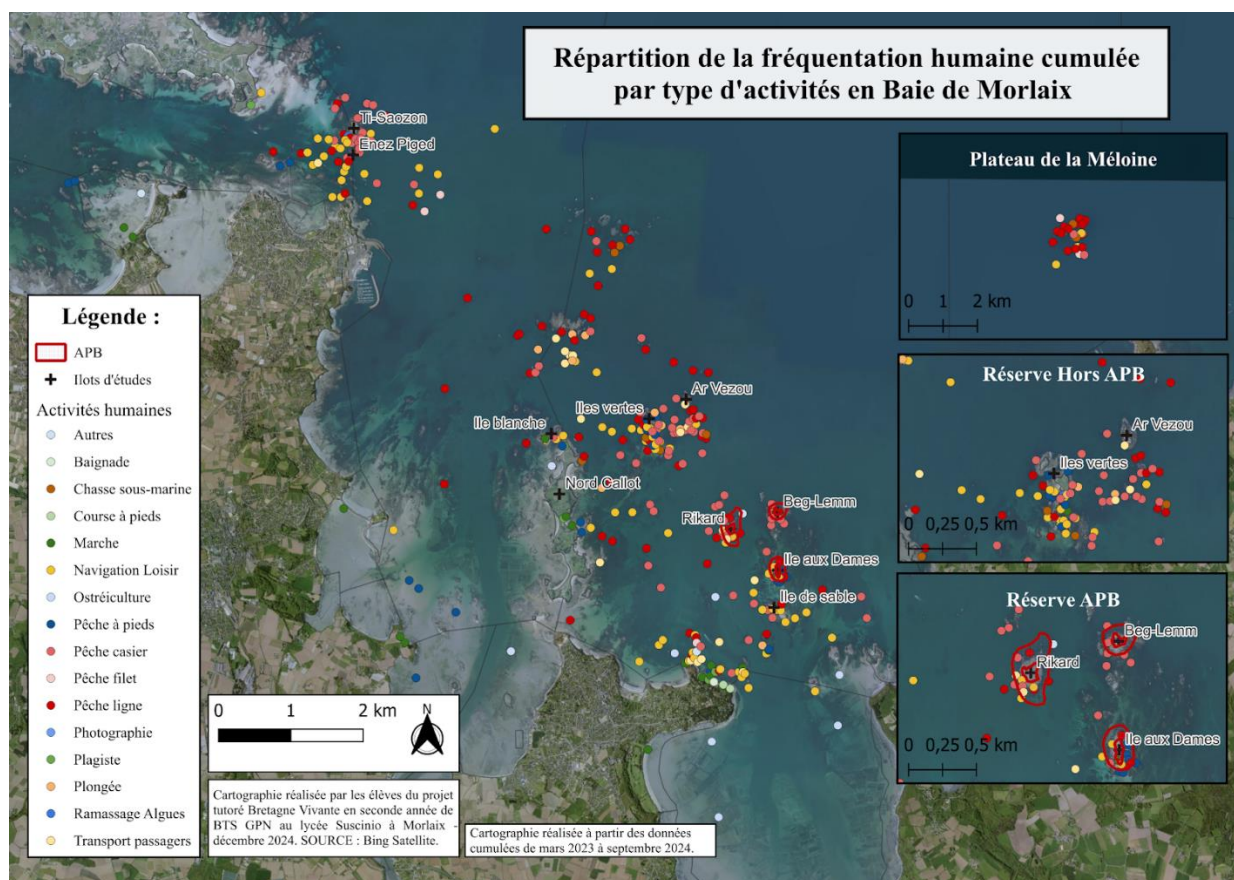


Figure 4 : Observations des activités nautiques sur le site N2000 baie de Morlaix (source : Bretagne-Vivante, 2024)

Le **nombre maximum de bateaux présents en simultanée autour des îlots non soumis à réglementation est de 15 embarcations** (mai 2024) contre **3 embarcations en basse saison** (octobre 2024). Pour les îlots **soumis à la réglementation APPB** c'est **3 embarcations en moyenne en saison estivale** (avril à juillet) **contre 10 en basse saison** (grandes marées à la fin des APPB).

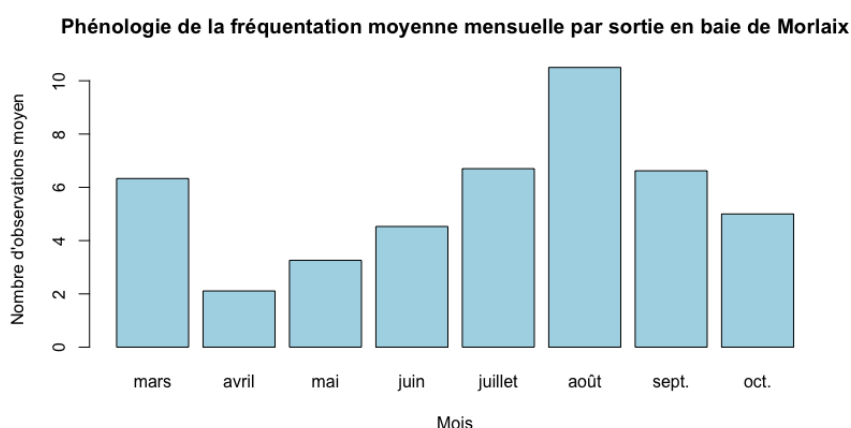


Figure 5 : Phénologie de la fréquentation nautique par les usagers sur la saison 2024

Le faible nombre d'embarcations durant le mois d'avril s'explique par l'absence de jours fériés et des mauvaises conditions de navigation durant les vacances scolaires pendant cette période.

Autre constat, le périmètre de l'APB sur le domaine public maritime de la réserve s'applique aussi aux estrans et fait aussi office de zone tampon pour la biodiversité marine locale. **Un suivi de la fréquentation des pêcheurs à pied sur les estrans autour des îlots en APPB et hors APPB lors des grandes marées permettrait d'évaluer l'effort de pêche** (ormeau, tourteau, crevettes) et son impact sur les habitats sensibles (champs de blocs, herbiers). Les observations porteraient sur la fréquentation, les prélèvements et les dégradations des

habitats. Les **résultats permettraient de mieux comprendre l'effet de la réglementation et d'adopter des mesures de gestion adaptées** (restrictions, sensibilisation). Cette activité n'est aujourd'hui pas réalisée avec les moyens dont dispose Bretagne-Vivante, mais elle pourrait dans le futur faire l'objet d'un partenariat sur le territoire. À l'échelle du site N2000, le CPIE de Morlaix mène des campagnes de sensibilisation et de suivi de la pêche à pied au niveau de l'île Callot principalement.

CRUNCHANT H., GUÉGUÉNIAT C., HAMEL L., LE DOLLEY N., MOREIRA D., 2024, *Projet tutoré BTSA GPN « Étude de la fréquentation humaine sur le littoral et le domaine maritime en Baie de Morlaix »*, Bretagne-Vivante, 74 pages

6. Gestion et évacuation des déchets sur les îles

En 2024, hors période de sensibilité pour les espèces, **l'équipe de gestion a mené deux campagnes de ramassage de déchets échoués** sur les îlots de la baie sur lesquels elle mène des opérations de suivi régulier.

- En **période hivernale et/ou fin d'été**, à l'occasion des actions de gestion sur les îlots de la réserve ornithologique.
- En **période de reproduction**, à l'occasion du recensement des oiseaux nicheurs de la mi-mai par débarquements à pied sur les îlots de la réserve, l'équipe de terrain est en capacité de ramasser les macro-déchets échoués sur l'île, mais le temps imparti alloué à ce travail ne permet pas de s'éterniser sur les sites afin de ne pas déranger les populations nicheuses sensibles.

L'ensemble des déchets sur les îlots ont été rapportés à terre avec le bateau de la réserve, puis placés dans les poubelles ou conteneurs de tri de la commune de Carantec. Pour donner un ordre d'idée, le volume équivalent équivaut à **2 sacs poubelles de 40 l, soit 15 kg de déchets/an**, composé principalement de bouteilles en plastique alimentaire, emballages de biscuits et déchets ostréicoles (joncs de poches à huître, poches plastiques, fils de fer), hors palettes en bois également retrouvées sur les sites, mais laissées sur place. **Il est noté également que les nids des cormorans regroupent principalement des déchets liés à l'activité ostréicole en Baie de Morlaix.**



Photo 3 : Déchets évacués des îlots de la Baie de Morlaix et cage ostréicole échouée sur l'île aux Dames depuis mars 2024. (photo : Rochas Q., Bretagne Vivante)

7. Veille espèces introduites et invasives et mortalité sur le site N2000

Les colonies d'oiseaux nicheurs des îlots de la réserve et du site N2000 sont observées depuis le bateau à l'aide de jumelles, entre février et la fin septembre. Deux débarquements à pied sont prévus lors de la saison : à la mi-mars, période idéale pour les grands cormorans et à la mi-mai pour les autres oiseaux marins et côtiers nicheurs. Pour Ti Saozon, un débarquement régulier est réalisé tous les 10-15 jours pour suivre la colonie de cormorans huppés et estimer la production de jeunes à l'envol.

Ces occasions de débarquement sur les îlots en période de nidification font partie intégrante de la gestion conservatoire des espèces. Au-delà de suivre les colonies d'oiseaux nicheurs en milieux insulaires, une **attention particulière est portée sur la recherche de traces et indices de prédateurs introduits** et/ou de **mortalité suspecte d'adultes reproducteurs**.

Prédateurs introduits

Bien que **la présence du Vison d'Amérique et du Rat surmulot soit une menace connue et bien identifiée sur les oiseaux marins et côtiers de la baie, depuis 1991**, Bretagne Vivante n'avait plus relevé d'indices de présence de vison d'Amérique sur les îlots de la réserve et il n'existe pas, à l'heure actuelle et à défaut de plan de gestion, de réponse d'action concertée face à cette menace qui pèse pourtant lourdement sur la fonctionnalité écologique des îlots pour l'avifaune, en tant que reposoirs, dortoirs ou sites de nidification.

Le programme LIFE Dougall 2005-2010 ([Capoulade et al. 2010](#)) avait permis de mettre en place un dispositif préventif qui malgré ses effets positifs ([Jacob & Capoulade 2010](#)) pour la conservation de l'avifaune n'a pas été pérennisé ni reconduit depuis. Les postes anti-débarquant contre les rats surmulot ont été contrôlés au moins partiellement chaque année jusqu'en 2017 et l'absence récurrente d'indice de présence sur les îlots, a collectivement fait progressivement baisser la garde, arrêt des contrôles des postes anti-débarquant et de remplacement des appâts. La proximité des îlots au continent et leur situation au cœur d'un estuaire réceptacle de nombreux petits fleuves côtiers expose les îlots de la réserve et leurs satellites à une recolonisation.

Le vison d'Amérique étant également présent sur la côte de granit rose et sur le littoral breton plus largement. Le programme TGV (Trégor Gestion Vison) est déployé depuis 2014 par les acteurs de ce territoire afin de réduire la pression exercée par le vison sur les sites à enjeux (île Tomé, archipel des Sept-Îles) ([Lorvellec 2024](#), [Provost et al., 2017](#)).

L'élaboration d'une stratégie raisonnée, telle que TGV, en baie de Morlaix serait la réponse la plus pertinente à la prise en compte de cette pression. Afin d'optimiser les coûts, il conviendrait d'envisager de combiner la lutte à long terme contre le vison d'Amérique (veille et opération de limitation) avec celle contre le rat surmulot (dératisation et biosécurité) telle qu'elle est envisagée dans le cadre du programme Life EMM coordonné par l'Office Français de la Biodiversité à l'horizon 2025.

Au-delà de la « découverte » non surprenante **d'indices de présence de Rat surmulot sur tous les îlots de la réserve ornithologique de la baie de Morlaix et sur Ty Saozon dès 2020**, lors du recensement des oiseaux marins nicheurs au printemps, le recensement annuel réalisé le 21 mai 2024 a révélé également la **présence récente de Vison d'Amérique sur deux des îlots** de la réserve : Ar C'hlaz Koz et Beg Lemm. Sur la première, un crottier situé à l'entrée d'un terrier sous le chaos rocheux au nord-ouest de l'île et sur la seconde, en limite basse de l'île, au sud-est. Par ailleurs, une recherche sur le site Faune Bretagne révèle 3 observations de vison d'Amérique en 2024 (île Callot 24 mai, Perherel 29 avril, pointe de Primel 26 mars ¹).

¹ [Lien de la recherche sur Faune-Bretagne](#)





Photo 4 : Indices de présence du Rat surmulot actif sur les îlots de la réserve en 2024 avant l'opération de dératisation (photo : Rochas Q. , Bretagne Vivante)



Photo 5 : Crottier de Vison d'Amérique et entrée d'un terrier sur Ar C'hlaz Koz le 21 mai 2024 (photo : Jacob Y., Bretagne Vivante)

La présence du ragondin sur l'ensemble des îlots de la réserve **ne constitue pas, à ce jour, une menace directe pour les oiseaux nicheurs en raison de son régime alimentaire principalement végétarien**. Cependant, en cas de carences nutritionnelles dans son milieu, il est possible que l'espèce adopte un comportement opportuniste et devienne prédatrice de nichées pour compenser ce déficit (Windhoffer, E. D., & Pierce, A. R., 2021). En revanche, **les terriers, sillons et tranchées qu'il creuse lors de ses déplacements sur les pelouses réduisent considérablement les espaces favorables à la nidification des sternes et des goélands**, qui privilégient les pelouses aérohalines et nitrophiles rases. À noter que le Tadorne de Belon tire parti de ces terriers pour nicher en hypogée. Cependant, les jeunes poussins, étant nidifuges, se retrouvent ensuite plus exposés aux prédateurs naturels et introduits.

Des opérations de contrôle de leurs populations, tout comme celles du vison d'Amérique et du rat surmulot pourraient être prises en compte dans les futures opérations de gestion sur les îlots dès 2025, menées sous la gouvernance du site N2000 baie de Morlaix et dans un contexte de création d'un groupe de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs (FDC 29, CEL, OFB, N2000, MoCo, BV) autour de l'espace permettant une démultiplication des coûts et des moyens techniques et humains tout en favorisant le partage et l'échange de ressources et d'expériences sur le long terme.

Opération de dératisation

Lors des débarquements de l'équipe de gestion sur les îlots de la réserve à la mi-mai 2022 et 2023, plusieurs indices de présence de rat surmulot avaient été déjà observés par les chargés de mission. Ces indices concernaient principalement des crottiers frais, des coquilles d'œufs de cormorans et d'escargots à l'entrée de terriers, des cadavres d'oiseaux rongés et des coulées dans la végétation signifiant le passage régulier de rongeurs. C'est pourquoi, **l'équipe de gestion a déposé en juin 2023 un projet de dératisation des îlots de la réserve** et de leurs satellites avec un financement fonds vert auprès de la DREAL, qui a été accepté en fin d'été 2023.

Dès l'automne 2024, au lever des APPB, en fin de saison de nidification pour les oiseaux marins nicheurs, l'opération de dératisation a pu être menée du **2 septembre au 11 octobre 2024** par un prestataire mandaté, (HELP Sarl), accompagné de l'équipe locale de gestion pour le transport et l'acheminement du matériel sur site. Cette entreprise est habilitée à intervenir sur des opérations de cette nature et travaille régulièrement sur des sites d'AMP. Le protocole déployé se base sur celui de l'INRAE de Rennes en utilisant des postes à appâts chimiques. Ainsi, plus de **180 postes à appâts** et **22 caméras infrarouges** ont été déployés sur la Réserve, sans oublier les quelques îlots satellites afin de s'assurer qu'aucune nouvelle souche de rongeurs ne puisse recoloniser les sites.



Figure 6 : Localisation des sites concernés par l'opération de dératisation menée par HELP Sarl (source : HELP Sarl, 2024)

Cette **opération de 6 semaines, à raison d'un relevé de postes tous les jours sur les trois premières semaines** puis tous les 2 jours pour les suivantes, a permis de suivre l'évolution de la cinétique de consommation des appâts empoisonnés et sélectifs. Au total, **560 appâts ont été consommés les 3 premières semaines**, ce qui représente environ **68 appâts à l'hectare**. Ces résultats se situent dans la moyenne de ce qui a déjà pu être observé sur d'autres îles et îlots bretons et qui traduisent une **densité de rats « normale »** (HELP Sarl, 2024).

À l'issue de l'opération, depuis novembre 2024, l'équipe locale de gestion réalise désormais un **contrôle et une réalimentation des postes anti-infestation à appâts** entre le début de saison (janvier-février), le milieu (mai) et en fin de saison (septembre à novembre) afin de respecter la quiétude des oiseaux durant leurs périodes de forte sensibilité.



Photo 4 : Extrait vidéo mettant en scène les espèces invasives introduites sur les îlots de la Baie de Morlaix (HELP Sarl, 2024)

Parmi les recommandations préconisées par Help SARL, il est nécessaire de :

- **Contrôler de manière régulière tous les 1,5 mois le dispositif de biosécurité relatif** au rat sur les différentes îles sur le long terme.
- **Mener des actions de gestion par des campagnes de tir à vue et piégeage du Vison d'Amérique** avant la nidification des oiseaux marins soit en période de rut pour l'espèce
- **Organiser une campagne annuelle en fin d'hiver de piégeage du ragondin** sur les principales îles de la réserve ornithologique favorisant l'installation des oiseaux marins nicheurs dès la belle saison.

Influenza aviaire

Durant la saison de reproduction 2021 et 2022, une souche d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a touché les colonies d'oiseaux marins en Europe et en Amérique du Nord. Cette épizootie mondiale est sans précédent a fait état de plusieurs centaines d'oiseaux marins morts dénombrés en Bretagne, mais les bilans ont forcément été sous-estimés et la mortalité se compte en milliers d'oiseaux à l'échelle de la Bretagne, et en dizaines de milliers à l'échelle européenne.

La baie de Morlaix n'avait pas échappé à l'épizootie de 2022 et des cas avaient été signalés dès le mois de juillet, principalement chez le goéland argenté, le cormoran huppé et le fou de Bassan. En 2023, quelques oiseaux avaient été suspectés d'une mortalité causée par la grippe aviaire notamment les sternes.

De manière générale, le risque de transmission de la maladie persiste en période de migration et d'hivernage, avec l'arrivée d'oiseaux en provenance des zones d'hivernage africaines entre mars et avril et la concentration des individus en période de reproduction favorise les échanges viraux intra et interspécifiques.

Parmi les espèces les plus touchées à ces périodes :

- la **colonie de Fou de Bassan** des Sept-Îles comptait 19 000 couples reproducteurs. L'épidémie a désormais sévi lourdement avec un taux d'échec de la reproduction estimé à 0,03 jeune par couple pour la saison 2022 et une estimation de la mortalité de 50 %. (Cadiou et al., 2023)
- la **colonie de Sternes caugek** de 800 couples de l'île aux Moutons aux Glénan a subi un très fort taux de mortalité (99 %) chez les poussins et quelques couples reproducteurs en 2023, avec une production en jeune nul.

En réalité, une évaluation précise de la mortalité des oiseaux marins demeure difficile, rien ne permet une évaluation suffisamment coordonnée par les services de l'État pour pouvoir espérer un bilan cohérent.

VI. Suivis naturalistes et études sur le périmètre de la réserve

1. Suivis ornithologiques

Les **suivis effectués s'intègrent aux objectifs de conservation du patrimoine naturel et des actions de gestion de la réserve ornithologique**. Les données collectées sur les oiseaux marins alimentent ainsi le volet « oiseaux marins » de l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA), qui s'intègre dans l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), mis en place par la Région et l'État et porté par le GIP Bretagne-Environnement. Les données sur les cormorans et les sternes alimentent également l'Observatoire des oiseaux marins et côtiers (indicateur DCSMM) mis en place par l'Office français de la biodiversité sur la façade Manche-Atlantique à l'échelle de la sous-région marine Manche – mer du Nord. Par ailleurs, pour les espèces dont les nids sont dissimulés dans la végétation, le nombre de couples recensés ne peut pas être considéré comme exhaustif (Canard colvert, Tadorne de Belon et Pipit maritime). Pour l'Huîtrier pie, seuls les nids trouvés lors du recensement du mois



de mai ont été comptabilisés et une prospection dédiée fin mai/début juin a permis d'évaluer le nombre réel de couples nicheurs. Les recensements des nicheurs de cette année ont été réalisés sur l'ensemble des îlots de la réserve et de la baie de Morlaix sur la journée du **21 mai par un suivi photographique aérien par drone professionnel** soumis à déclaration de survol suivi d'un débarquement à pied sur ces mêmes îlots exceptés sur l'île aux Dames.

Afin de pouvoir comparer les années entre elles et les effectifs nicheurs entre eux, il faut considérer les années où tous les îlots ont été recensés. En effet, certains îlots n'ont pas fait l'objet d'un recensement selon les années pour différentes raisons valables (météo, moyens humains ou matériels, Covid, etc.).

Tableau 2 : bilan des effectifs nicheurs sur la réserve ornithologique en 2024 (gris = espèces inscrites à l'annexe V de la directive oiseaux, marron : îlots en APPB, jaune = en baisse par rapport à 2023, vert = en hausse ou stable par rapport à 2023)

Espèce	Réserve ornithologique de la baie de Morlaix							Total 2024
	AR CHLAZ	AR CHLAZ COZ	AR VEZOUL	AR BEG LEMM	ILE AUX DAMES	ILE DE SABLE	RIKARD	
<i>Aigrette garzette</i>					42			42
<i>Canard colvert</i>	1							1
<i>Cormoran huppé</i>	19	1	31	21	31		97	200
<i>Faucon pèlerin</i>								
<i>Goéland argenté</i>	40	6	37	107	112	4	74	380
<i>Goéland brun</i>				2	20		14	36
<i>Goéland marin</i>	24	5	2	2	2	1	19	55
<i>Goéland sp.</i>								
<i>Grand cormoran</i>					60		8	68
<i>Grand gravelot</i>								
<i>Huitrier pie</i>	1			4	3	1	3	12
<i>Pipit maritime</i>		1		1	2		1	5
<i>Sterne pierregarin</i>					7			7
<i>Tadorne de Belon</i>	1						1	2
<i>Corneille noire</i>								0
Nb espèces	6	4	3	6	9	3	6	10
Nb mini de couples	86	13	70	137	279	6	217	808
Méthode	à pied	à pied	à pied	à pied	Drone	à pied	à pied	

Le bilan 2024 de la saison de reproduction des oiseaux marins nicheurs sur la réserve fait état, pour les six espèces considérées, de **808 couples nicheurs** contre **775 couples en 2023**, **678 couples en 2022** et **896 en 2019**. Cette évolution représente localement une **augmentation des effectifs nicheurs de 4 % en un an et une baisse de – 10 % en quatre saisons**. Il est important de garder en tête que les différentes espèces nicheuses sur la réserve sont soumises à différents facteurs et évoluent de manière différente selon leur biologie (GISOM, 2023, Cadiou et al., 2023). De plus les saisons de reproduction ont pu être marquées d'événements météorologiques et climatiques, épizootie d'influenza aviaire ou prédation par le Vison d'Amérique et les rats ayant pu impacter la reproduction des espèces et/ou leurs répartitions sur l'ensemble des sites de reproduction de la région Bretagne (Cadiou et al., 2022 et 2023, Help Sarl, 2024).

Les **3 îlots principaux** qui rassemblent le plus d'effectifs d'oiseaux marins nicheurs sont ceux soumis à réglementation (APPB) et rassemblent, **78 % des effectifs nicheurs de la réserve**, l'île aux Dames (34 %), Rikard (27 %) et Beg Lemm (17 %) et abritent tous les trois 6 espèces minimum et plus de 140 couples nicheurs chacun. Viennent ensuite les îlots non soumis à réglementation, Ar C'hlaaz (11 %), Ar C'hlaaz Koz (2 %) et Ar Vezou (9 %) comptabilisant 3 à 6 espèces nicheuses (voir tableau ci-dessus).

Nous considérons par la suite uniquement **cinq espèces d'oiseaux marins nicheurs** :

- le Cormoran huppé - *Gulosus aristotelis*,
- le Grand cormoran - *Phalacrocorax carbo*,
- le Goéland argenté - *Larus argentatus*,
- le Goéland brun - *Larus fuscus*,
- le Goéland marin - *Larus marinus*

À l'heure actuelle, aucun suivi de la production en jeunes à l'envol par espèce n'existe sur la réserve de la baie de Morlaix et n'a jamais été mis en place à l'échelle du site Natura 2000 (Cadiou et al., 2023). Cela ne permet donc pas aujourd'hui d'évaluer la qualité d'une saison de reproduction en termes de production en jeunes à l'envol. Seule les sternes bénéficient d'un suivi de leur production en jeunes dans le cadre d'un suivi régional (Jacob, 2023).

Aujourd'hui, **il reste donc difficile d'établir une relation permettant d'estimer la qualité de la saison de reproduction des couples nicheurs présents sur la réserve** dans la mesure où un seul débarquement/passage sur l'ensemble des îlots de la réserve est réalisé à la mi-mai pour des questions de biologie, de sensibilité des espèces et de phénologie des espèces. (GISOM, 2023, Cadiou, 1997). Aujourd'hui, seuls les relevés du contenu des nids à un moment t (mi-mai) permet d'approximer relativement un volume de ponte moyen théorique puisque le nombre de pontes peuvent encore évoluer dans le temps, un œuf n'écloie pas forcément et un poussin qui naît ne prendra pas forcément son envol.



Photo 5 : Dénombrement, espèce et contenu du nid noté lors des passages (goéland marin et grand cormoran) (photo : Rochas Q., Bretagne Vivante)

Ajoutons que les pontes de goélands bruns sont impossibles à différencier de celles de goélands argentés sur le terrain. Ces deux espèces ont donc été comptabilisées ensemble (goéland sp.), et l'estimation du nombre de couples de goélands bruns se fait à distance depuis le bateau, permettant ensuite d'en déduire le nombre de couples de goélands argentés.

Notons que les outils en matière de recensements des colonies d'oiseaux ont particulièrement évolués et, aujourd'hui, la **vidéo/photographie drone offre de nombreux avantages** notamment dans la distinction des espèces sur les nids dans la mesure où les bonnes pratiques² et recommandations sont respectées.

² https://oiseaux-marins.org/upload/iedit/1/actualites/Info/ROMN20-22/A4_noteprcautiondrangement.pdf

Cette technique de **photographie aérienne** est aujourd'hui utilisée au sein de l'association au niveau régional pour suivre les colonies mixtes ou mono-spécifique. En baie de Morlaix, les **3 îlots de la réserve soumis à réglementation** ont fait l'objet d'un **recensement en 2019** et **seulement l'île aux Dames en 2023**. Cette saison **2024, l'intégralité des îlots de la réserve a bénéficié d'un survol drone toujours réalisé** gracieusement par Benoist Degonne (bénévole de l'association et télé-pilote professionnel). Les images aériennes offrent de belles perspectives de suivi et d'étude des îlots, notamment pour le **suivi de l'évolution de la végétation, l'érosion du trait de côte dans un contexte de gestion adaptative des milieux insulaires face au changement climatique global** et d'interaction des compartiments biologiques entre eux. En revanche, le temps nécessaire au traitement et à l'analyse d'images est conséquent et nécessite donc des moyens plus importants en termes de ressources humaines et financières.

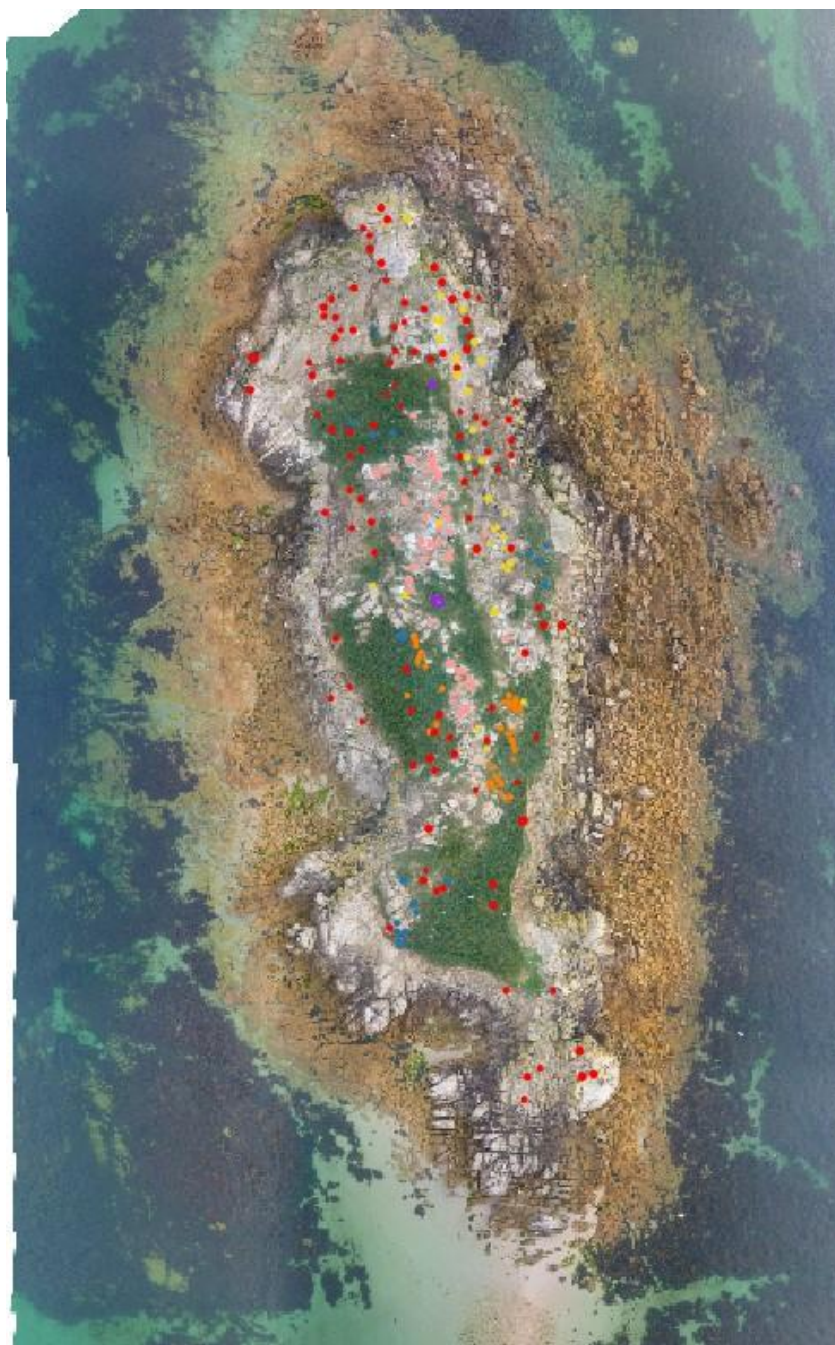


Photo 6 : Ortho photographie drone de l'île aux Dames en mai 2024 avec dénombrement des couples nicheurs (source : Bretagne vivante)

Les goélands :

Comme vu précédemment, la distinction des nids/couples entre le Goéland argenté et le Goéland brun reste difficilement réalisable lors des débarquements et sont donc notés goéland sp. ; ainsi, seules les observations d'individus identifiés ont été renseignées dans la base de données de suivi.

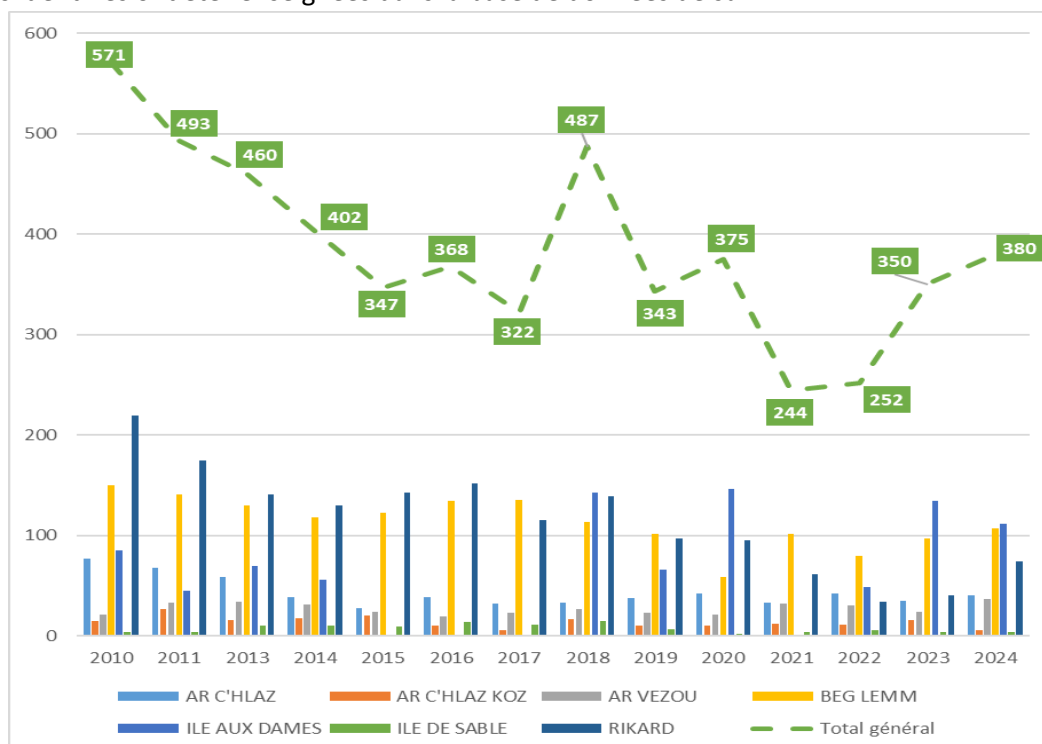


Figure 7 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs de Goéland argenté sur la réserve (2010 à 2024 : île aux Dames sans recensement)

La répartition des effectifs nicheurs de goéland argenté sur les différents îlots de la réserve a varié au cours des années, avec certaines plus importantes que d'autres, d'où l'importance de la présence d'un espace protégé multi-sites. En 2024, la réserve compte **380 couples nicheurs qui se répartissent majoritairement sur les trois îlots soumis à réglementation, principalement sur Beg Lemm et l'île aux Dames**. La plupart de ces couples sont aussi des individus hivernants en baie et donc leur nombre est représentatif de la population locale annuelle.

La population bretonne compte au minimum 22 182 à 23 220 couples sur la période 2020-2022, baisse de -16 % par rapport au précédent recensement national. L'urbanisation de l'espèce se poursuit et sur les colonies suivies à l'échelle régionale, en milieu naturel, la **production en jeunes peut être considérée comme moyenne à bon, avec une moyenne globale de 0,79 jeune par couple**. (Cadiou et al., 2023). La meilleure reproduction en milieu urbain est aussi toujours très nette avec **1,51 jeune par couple en moyenne** (Cadiou et al. 2019).

Des cas de mortalité de goélands argentés ont été signalés en Bretagne en 2023, en lien avec l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène, qui s'est répandue dans les colonies d'oiseaux marins nicheurs en Europe, et ailleurs dans le monde en 2022-2023.

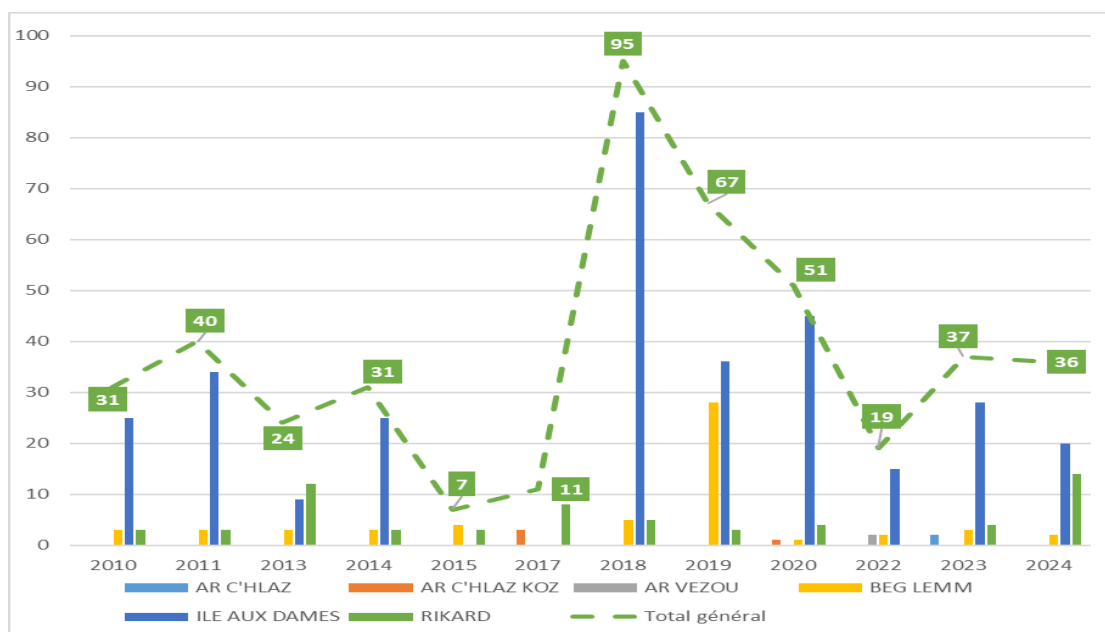


Figure 8 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs de Goéland brun sur la réserve (2015 à 2017 et 2021 : île aux Dames sans recensement)

À ce jour, il est impossible **d'extraire une tendance de l'évolution du nombre de couples nicheurs chez les goélands bruns de la réserve**, car il reste difficile de distinguer sur le terrain leurs nids de ceux du Goéland argenté en raison de la taille semblable des œufs des deux espèces (noté goéland sp.). Un comptage depuis le bateau est toutefois réalisé avant le débarquement sur les îlots et permet d'estimer le nombre de couples à partir des individus en vol, mais ne tient pas compte des individus au nid, non visibles depuis le bateau de la réserve.

Notons que le survol drone des 3 îlots soumis à APB en 2019 et de l'île aux Dames en 2023 et de l'intégralité de la réserve cette année permet d'être beaucoup plus précis dans le dénombrement des couples sur les nids à partir des photos aériennes par rapport à un simple comptage à pied dans la colonie et depuis le bateau. Ainsi, en 2024, **36 couples nicheurs ont été dénombrés à l'échelle de la réserve**, majoritairement répartis sur **Rikard** et **l'île aux Dames**. Localement, les effectifs sont sensiblement similaires à la saison précédente.

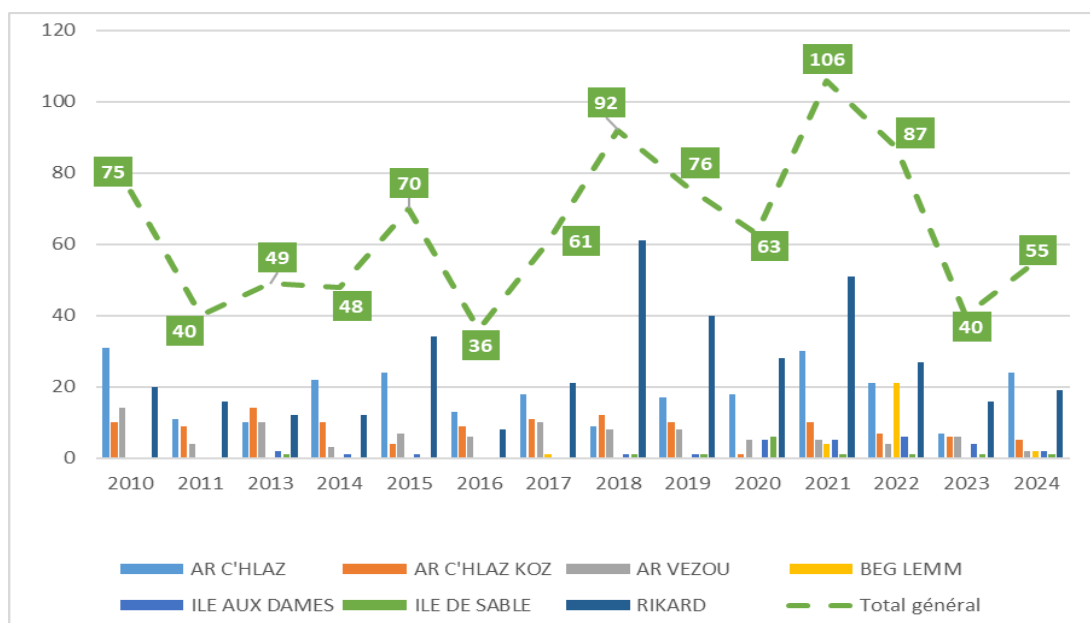


Figure 9 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs de Goéland marin sur la réserve (2015 à 2017 et 2021 : île aux Dames sans recensement)

Les résultats du rapport régional des oiseaux marins nicheurs de Bretagne précise que les effectifs nicheurs en milieu naturel de la région ont été réduits de moitié durant les deux dernières décennies, (9 815 couples en

2021) et **la population bretonne compte au minimum 9 151-12 687 en 2022, soit une baisse de -42 % par rapport au précédent recensement national** (Cadiou et al., 2022 et 2023).

En 2024, **55 couples nicheurs sont présents à l'échelle de la réserve** et les **principaux îlots** qui regroupent le plus grand nombre de couples est **Ar Chlaz avec 24 couples**, suivi par **Rikard avec 19 couples**. Localement, **les effectifs ont augmenté de moitié en un an**.

À l'échelle régionale, la population bretonne compte au minimum **3 678-4 000 couples sur la période 2020-2022, soit une baisse de -9% par rapport au précédent recensement national** et en accord avec l'observation d'une légère diminution durant la dernière décennie. (Cadiou et al., 2022 et 2023)

Les cormorans :

Sur l'île aux Dames, afin de limiter le dérangement du grand cormoran, les deux espèces de cormorans sont recensées habituellement de manière simultanée à la fin mars, date optimale pour le Grand cormoran, mais trop précoce pour le Cormoran huppé (Debout, 1988, Harris et Forbes, 1987). Cette année 2024, contrairement à l'année dernière, un **débarquement à pied sur l'île a pu être envisagé le 20 mars sur l'île**.

Le bilan global est de 200 couples nicheurs chez les **Cormorans huppés** pour l'ensemble de la réserve en 2024, ce chiffre est en diminution de **-11 % par rapport à l'année passée**. À l'échelle de la réserve, **l'îlot Rikard regroupe la moitié des effectifs nicheurs**. Une des explications de cette diminution des effectifs nicheurs sont les **conditions climatiques particulièrement venteuses et pluvieuses de ce printemps, couplées à la présence des prédateurs tels que les rats et le Vison d'Amérique** (Help sarl, 2024) sur les sites concernés **tels que Ar C'hlaz (-24%), Ar C'hlaz koz (-94%) et Beg Lemm (-43%)** en l'espace d'une saison.

À la mi-mai, un recensement a été réalisé sur les îlots de la réserve, incluant un contrôle nid par nid. Cette approche a **permis d'estimer le volume des pontes, exprimé par le nombre moyen d'œufs ou de poussins par nid au moment de l'observation**. Cette année, comme l'année précédente, la saison de reproduction a commencé plus tardivement que d'habitude, ce qui explique que certaines pontes aient pu être incomplètes lors du recensement.

En moyenne, le **volume des pontes sur les îlots de la réserve à cette période est de 2,06 œufs par couple**, alors que l'espèce pond généralement 3 œufs. Sur l'îlot **Ti Saozon**, utilisé comme référence pour la DCSMM, le volume moyen est **légèrement supérieur, avec 2,19 œufs par couple**.

Selon le rapport régional à l'échelle des façades Manche-Atlantique (Cadiou & Leicher, 2024), l'effectif breton est de l'ordre de 6 500 couples en 2020-2022. **Pour les recensements de 2022 et 2023, le nombre de couples est passé de 4 600 à 3 585 couples, soit un taux d'accroissement de -22%**. Cette tendance négative s'observe à l'échelle de l'ensemble des secteurs géographique, exception faite au secteur des Sept-Îles (+10 %). La **production moyenne des colonies sur l'ensemble du littoral breton est de 0,82 jeunes par couple es considérée comme moyenne** qui reste une valeur inférieure au bilan des années précédentes avec une moyenne de 0,97 jeune sur la période 2020-2022. (Cadiou et al., 2022 et 2023).

Notons que l'espèce reste très sensible à la prédation exercée par les Goélands marins et les prédateurs introduits (rats, vison) sur les jeunes cormorans au nid reste importante sur certains secteurs des îlots, c'est notamment le cas sur Beg Lemm et l'île aux Dames qui rassemblent plus de goélands. Tel que mentionné dans le rapport régional (Cadiou & al., 2023) **un problème de ressources alimentaires est l'hypothèse privilégiée** pour expliquer ces mauvais bilans de la saison 2023, et cela pourrait être en lien avec les conditions anticycloniques enregistrées à partir de la mi-mai, et jusqu'à début juin, avec un flux constant de secteur nord à nord-est (Geoca 2023a, Cadiou & Leicher 2024). Le **réchauffement des eaux est aussi un facteur à prendre en compte**, des températures de surface de la mer (SST) élevées ayant été enregistrées en Atlantique nord en 2023 (Copernicus Climate Change Service 2024).



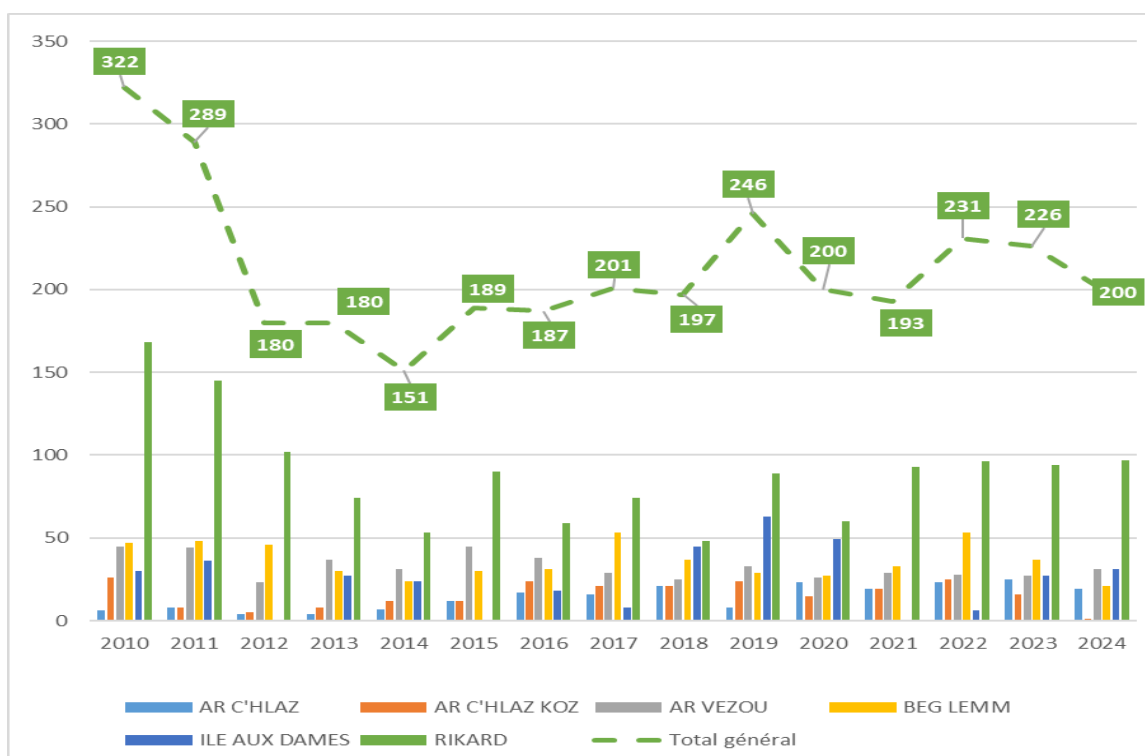


Figure 10 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs de Cormoran huppé sur la réserve (2012, 2015 et 2021 : île aux Dames sans recensement)

Chez les **Grands cormorans**, les premiers individus en position couvreur ont été observés sur l'île aux Dames autour du 18 janvier durant le recensement Wetlands International et depuis la caméra Skapping placée sur l'île. Cette année, 8 couples reproducteurs ont niché sur l'îlot Rikard, déjà occupé par l'espèce jusqu'en 2015, puis de nouveau en 2019. La grande majorité de la colonie se répartit sur l'**île aux Dames** qui, pourtant, semble moins favorable car étant moins abritée des grosses tempêtes hivernales d'exposition ouest et sud-ouest. Pour cette espèce qui niche dès le mois de janvier, cet aspect est certainement fondamental dans le succès de la reproduction.

Au cours de la saison, plusieurs observations ont été effectuées depuis le bateau (Photo 7) pour recenser les individus en position de couveurs. Ces suivis ont permis d'estimer les effectifs maximums de la colonie pendant la période de reproduction. Le 20 mars, lors d'un débarquement sur l'îlot, **68 couples nicheurs** (ou nids apparemment occupés, unité de recensement pour cette espèce) ont été dénombrés. Toutefois, un survol par drone réalisé le **21 mai 2024 au-dessus de l'île aux Dames a révélé une diminution à 55 couples**.

Localement, la population de **Grands Cormorans sur la réserve est en décroissance depuis 2013, soit une perte de moitié des effectifs reproducteurs**. À l'échelle régionale, en revanche, l'effectif breton était estimé entre 1 107 et 1 140 couples en 2021 lors du recensement triennal (Marion, 2022), montrant une augmentation au cours de la dernière décennie. Pour les 13 colonies Bretonnes qui hébergent environ la moitié de la population côtière de l'espèce (*P. carbo carbo*), les effectifs sont passés de 366 à 327 couples nicheurs, soit une baisse de -11%. (Cadiou et al., 2023).

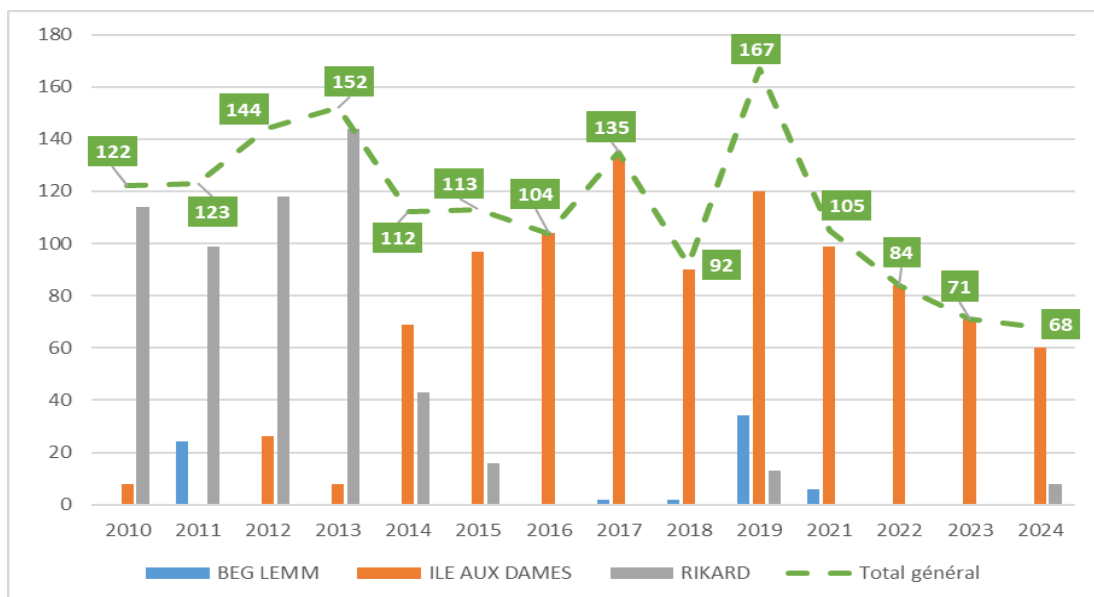


Figure 11 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs de Grand cormoran sur la réserve

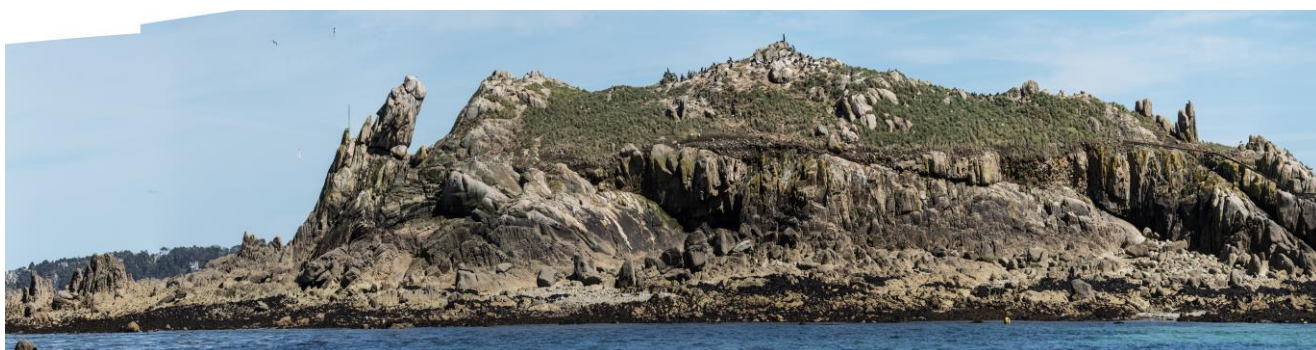


Photo 7 : Photo panoramique d'assemblage de prise de vues depuis le bateau de la réserve permettant le dénombrement du nombre de grand cormoran nicheurs sur l'île au Dames en 2024. (photo : Le Rumeur J-Y.)

La proportion de **nids de Cormorans huppés contenant des macrodéchets** étant retenue comme indicateur « macrodéchets » sur le site N2000 de la baie de Morlaix comme pour la DCSMM, cette information a été notée lors des recensements sur le terrain. Le bilan fait, comme chaque année, apparaît une très faible présence de macrodéchets (MD0) dans les nids des colonies de la réserve. On note cependant un **pourcentage de nids plus important avec des macrodéchet (MD1-5) sur les îlots Beg Lemm et l'île aux Dames**.

Le **type de macro déchets** retrouvé le plus fréquemment dans les nids de grands cormorans et de cormorans huppés de l'île aux Dames est **issu de l'ostréiculture** (joncs de fermeture des poches et élastiques pour accrocher les poches aux tables) et du **nautisme et/ou de la pêche** (filins, bouts).

Tableau 3 : Taux de macro déchets retrouvé dans les nids des cormorans huppés et grand cormorans en 2024 (vert = îlots en APPB)

Colonie	Nb Total de nids	MD0	MD1-5	MD6-10	(MD1-5/nb de nids totaux)
Ar C'hlaz	19	19	0		0
Ar C'hlaz Coz	1	1			0
Ar Vezou	31	27	4		12 %
Beg Lemm	21	7	13		61 %
Rikard	94	82	12		13 %
Île aux Dames	76	57	15	2	20 % et 3%
Ti Saaon	103	86	17		16,5 %



Photo 8 : Nid de grand cormoran et macrodéchets contenus dans un échantillon de 6 nids de Grand cormoran 2023. (Photo : Rochas Q., Bretagne Vivante)

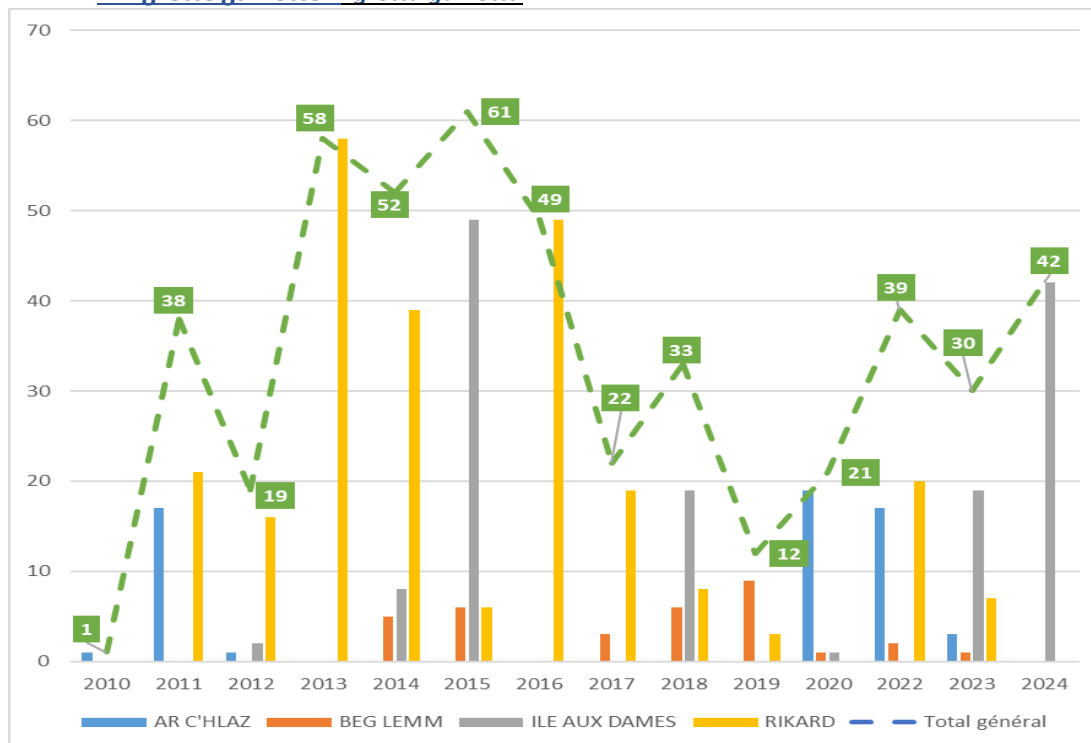
L'Aigrette garzette - *Egretta garzetta*

Figure 12 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs d'Aigrette garzette sur la réserve. (2021 : île aux Dames sans recensement)

L'année 2024 a été une plutôt similaire à celle de l'année dernière pour cette espèce, car les effectifs nicheurs semblent stables sur la réserve. Les **42 couples nicheurs** sont **répartis en totalité uniquement sur l'île aux Dames** contrairement à l'année dernière où la colonie était répartie sur Rikard et Ar C'hlaaz. On observe toujours ce changement dans la répartition des effectifs nicheurs depuis 2022 où l'espèce nichait principalement sur l'îlot Rikard. Il est utile de mentionner la **présence d'une autre colonie hors réserve**, incluse dans le site Natura 2000 au niveau de la **pointe de Perharidy**. Cette colonie a presque totalement disparue suite à la chute des pins après le passage de la Tempête Ciarán le 29 octobre 2023 ou seulement 2 couples ont été observés à la mi-mai sur le site. Les effectifs actuels sur la réserve permettant de conclure sur le fait que les couples nicheurs de la réserve sont probablement distincts de ceux de Perharidy.



Photo 9 : Colonie d'Aigrette garzette sur la face est de l'île aux Dames, 07 juin 2024 (photo : Créau Y.)

L'Huîtrier pie - *Haematopus ostralegus*

L'Huîtrier pie est un limicole classé vulnérable à l'échelle régionale (liste rouge UICN 2015) et la Bretagne possède 50% de l'effectif nicheur national selon l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA). Le suivi 2024 des couples nicheurs a pu être réalisé de la mi-avril à mi-août, soit toute la période de nidification.

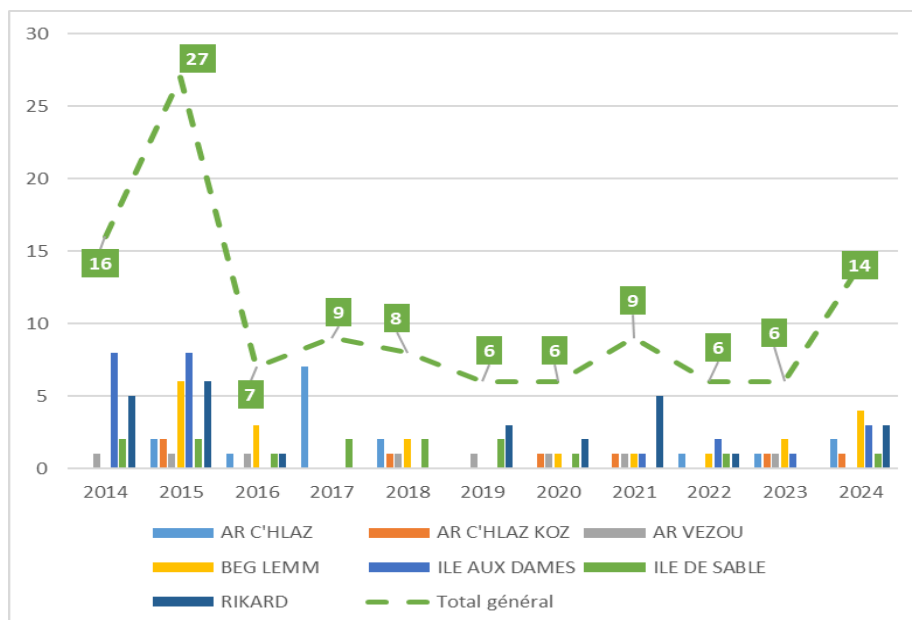


Figure 13 : Évolution et répartition des effectifs nicheurs d'Huîtrier pie sur la réserve

Pour l'Huîtrier pie, **14 couples nicheurs** ont été recensés cette année à l'échelle de la Réserve. Cet effectif figure parmi les chiffres enregistrés les plus hauts depuis 8 ans et les couples sont assez régulièrement réparti sur l'ensemble des îlots de la réserve depuis 2022, avec tout de même **plus de couples sur les îlots soumis à réglementation, montrant l'importance de la mise en place d'une signalétique nautique**. À l'échelle du site Natura 2000, nous pouvons dire que le nombre de couples nicheurs est probablement mieux estimé cette saison puisque la découverte des nids lors des débarquements de la mi-mai sur les îlots a permis de **confirmer les observations faites depuis le bateau et par drone**. Les récents suivis télémétriques de l'espèce (RNCFS golfe du Morbihan (Jérôme Cabelguen/OFB) ou RNN Iroise (Hélène Mahéo) montrent que le domaine vital des couples nicheurs est très restreint autour de leur site de nidification. **On constate aussi que l'hypothèse la plus crédible de la cause de l'abandon de nids ou de l'échec de la production de jeune est directement liée à la prédation par les goélands et les rats sur le littoral et les îles (restes de coquilles retrouvés à côté du nid, disparition d'œufs entre deux passage sur les îlots).**



Photo 10 : Nid d'huîtrier pie, 10 juillet, Ti Saozon le 10 juillet 2024 (photo : Rochas Q., Bretagne Vivante)

2. Autres oiseaux nicheurs :

Le Tadorne de Belon - *Tadorna tadorna*

À l'échelle de la réserve, la nidification du Tadorne de Belon est très discrète jusqu'au moment où les jeunes poussins aient éclos. Cette espèce niche dans les blocs rocheux ou anciens terriers de ragondin qui offrent une cavité suffisante. Cette année, l'équipe de gestion atteste par l'observation d'individus adultes s'éloignant peu des îlots que probablement **2 couples** ont niché sur la réserve, **Beg Lemm** (1 couple) et **1 couple** au niveau de **Rikard** et probablement **2 autres couples** sur l'îlot Ty Saozon situé hors du périmètre de la réserve.

Le Canard colvert - *Anas platyrhynchos*

Certainement nicheur sur les îles (**Ar C'hlaz**, **Rikard**, **îles aux Dames**) comme chaque année, le seul indice de nidification certaine du canard colvert en 2024 concerne Ar C'hlaz : 2 canes et 1 mâle ont été observés en début de saison de nidification courant avril et durant le recensement de la mi-mai, un nid avec 2 œufs a été découvert dans la végétation. Là aussi, l'hypothèse la plus crédible de la cause de l'abandon de nids ou de l'échec de la production de jeune et directement liée à la prédation par les goélands, les rats et le vison.

La Sterne pierregarin - *Sterna hirundo*

À l'échelle de la baie de Morlaix, cette année, seuls **7 couples** de sternes pierregarin ont niché dès juin sur **l'île de Sable** après **avoir essayé de s'installer sur l'île aux Dames** en mai. La présence des sternes détectée par l'équipe de gestion lors du recensement drone du 21 mai est certainement corrélée à l'absence du Faucon pèlerin dans la zone cette saison. Cependant, les couples n'ont pu s'installer sur l'île probablement en raison des effectifs de goélands trop nombreux et/ou les rats, la petite colonie s'est donc reportée sur l'île de sable, **mais aucun couple n'a eu de jeunes à l'envol**.

Tableau 4 : Résumé des site de nidification de la Sterne pierregarin en baie de Morlaix

Année	Site(s) de nidification	Couples	Jeunes	Production par couple	Remarques
2013	Ile verte de Roscoff	3-4	0	0	prédation par les rats ?
2014	Ile aux Dames	17	10 à 15	0,59-0,88	
2015	Ile aux Dames	16	0	0	prédation par les goélands
2016	Le Cerf	1	0	0	cause indéterminée
	Ile blanche Saint-Pol-de-Léon	1-2	0	0	dérangement probable
2017	Le Cerf	16	> 4	?	des jeunes à l'envol mais production non évaluée
2018	Le Cerf puis Rikard	20-25	4	0,16 à 0,20	Démarrage sur le Cerf et sur Rikard puis nidification et envol de jeunes depuis Rikard
2019	Le Cerf	17	0	0	Pas d'installation sur Rikard 3 nids mais aucun jeune à l'envol

2020	Rikard et île aux Dames	37-39	nd	nd	Pas d'installation au Cerf
2021	Rikard : installation	39	0	0	La colonie a disparu entre le 2 et le 9 juillet. Cause ?
2022	Ile aux Dames	18	0		Comptage des nids le 21 juin, présence de jeunes de moins d'une semaine. Des couveurs jusqu'au 13 juillet
	Ile de Sable	5			5 couveurs vus le 21 juillet
2023	Île blanche de Callot	3	?	0	Dérangement occasionné par des vacanciers en juin, essai de report sur l'île aux Dames, mais trop tardif dans la saison.
2024	Ile de Sable	7	?	0	21 mai au 31 mai : Cantonnement sur la carrière sud de l'île aux Dames, forte contrainte sur les couples reproducteurs imposée par les goélands avec leurs poussins. Report du site de nidification sur l'île de Sable début juin 11 au 20 juin : 7 couples en position de couveurs 10 juillet : 1 seul couple couveur, disparition des autres couples dû probablement à la présence de 6 juvéniles volants de Goélands argentés accompagnés de leurs parents

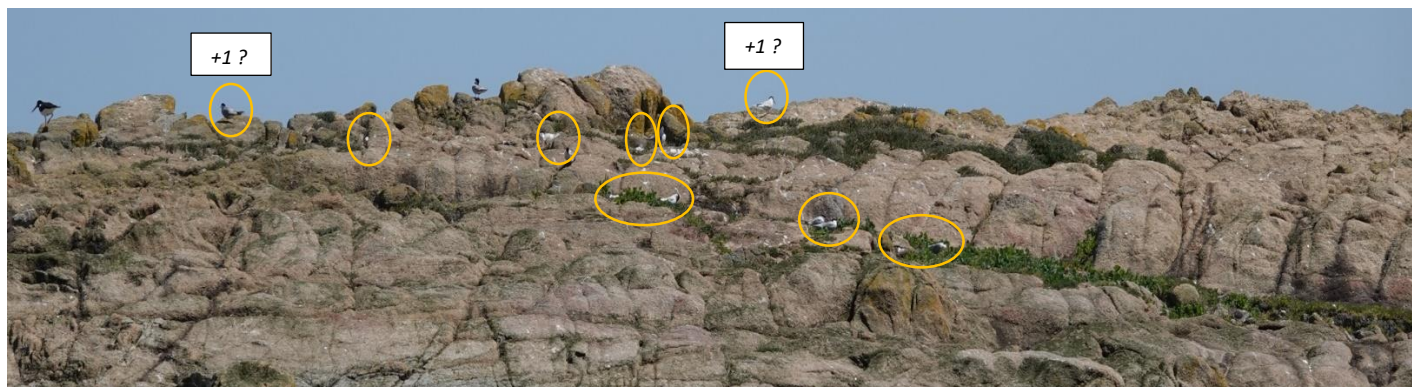


Photo 11 : Petite colonie de sternes pierregarin sur l'île de Sable, 11 juin 2024 (photo : Jacob Y., Bretagne Vivante)

Le Grand gravelot - *Charadrius hiaticula*

À l'échelle de la baie de Morlaix, le **site de l'île blanche de Callot est le dernier site de la baie** à accueillir encore régulièrement **un seul dernier couple nicheur** de l'espèce ; c'est aussi un site de nidification pour l'Huîtrier pie et plus ponctuellement de la Sterne pierregarin au-delà d'être un reposoir pour les limicoles en hiver. L'îlot est soumis à une fréquentation humaine à basse mer importante dès lors que le coefficient attention 70 et qui peut expliquer la disparition du grand gravelot nicheur. En 2024, **1 couple** de grand gravelot a été observé à plusieurs reprises entre mai et juin et a donc probablement niché sur **l'île blanche de Callot**. Deux couples d'Huîtriers pie ont eux aussi été aperçus en position couveurs courant mai.

La production est probablement de nouveau nulle cette année, au-delà du dérangement et de la présence avérée de rats surmulots et du Vison, le couple revient depuis 4 ans sur le même site de nidification.

Remarque : Les dérangements réguliers observés chaque saison au niveau du sillon de galets de l'île Blanche de Callot pourraient expliquer la disparition du grand gravelot nicheur sur le site Natura 2000. Pour contrer ce problème, un dispositif de signalétique et d'information régulant l'accès au site a été instauré le 24 juin 2024, grâce à la collaboration des bénévoles de l'association et des services techniques de la commune de Carantec. De plus, le département a mis à jour le panneau ENS situé à la pointe nord de Callot avec cette note informative.



Figure 14 : Panneaux signalétiques à usage de sensibilisation au dérangement (gauche : sur l'île Blanche, droite : panneau ENS sur Callot)

Année	Site(s) de nidification	Couples	Jeunes	Faits marquants
2011	île blanche de Callot	1		
2012	île blanche de Callot	1		
2013	île blanche de Callot	0-1		
2014	île blanche de Callot	?		
2015	île blanche de Callot	1		

2016	île blanche de Callot	0		
2017	île blanche de Callot	0-1		
2018	île blanche de Callot	1		
2019	île blanche de Callot	0		
2020	île blanche de Callot	0		
2021	île blanche de Callot	1		
2022	île blanche de Callot	1	1	1 poussins non volant observés fin mai, puis non observés suite au dérangement ayant eu lieu par des kayaks
2023	île blanche de Callot	1	2	2 poussins non volant observés fin mai, puis non observés suite au dérangement ayant eu lieu mai par des vacanciers allemand s'étant rendu sur site pour photographier les sternes pierregarin en vol
2024	île blanche de Callot	1	?	11 mai : Dérangement pas 2 touristes, ayant traversé l'île avec un chien non tenu en laisse 21 mai : observation du couple de gravelots et 2 couples d'Huîtrier pie en position couveurs. 30 mai : observation de 2 individus de gravelot sur le sillon et 2 individus d'Huîtrier pie en position couveurs. 6 juin : Dérangement pas 2 touristes, ayant traversé sur l'île 9 juin : 2 personnes à la pêche à pied sur la passe entre île Blanche et Callot (bigorneaux, crevettes) 11 juin ; observation d'un individu seul de gravelot sur le sillon et des 2 couples d'huîtrier pie non couveurs.





Photo 12 : Localisation des couples nicheurs sur l'île Blanche de Callot en 2024 (en bleu : nid du grand gravelot, rouge: nids d'huitrier pie) + observations des nicheurs (photo : Créau Y. et Créau C.)

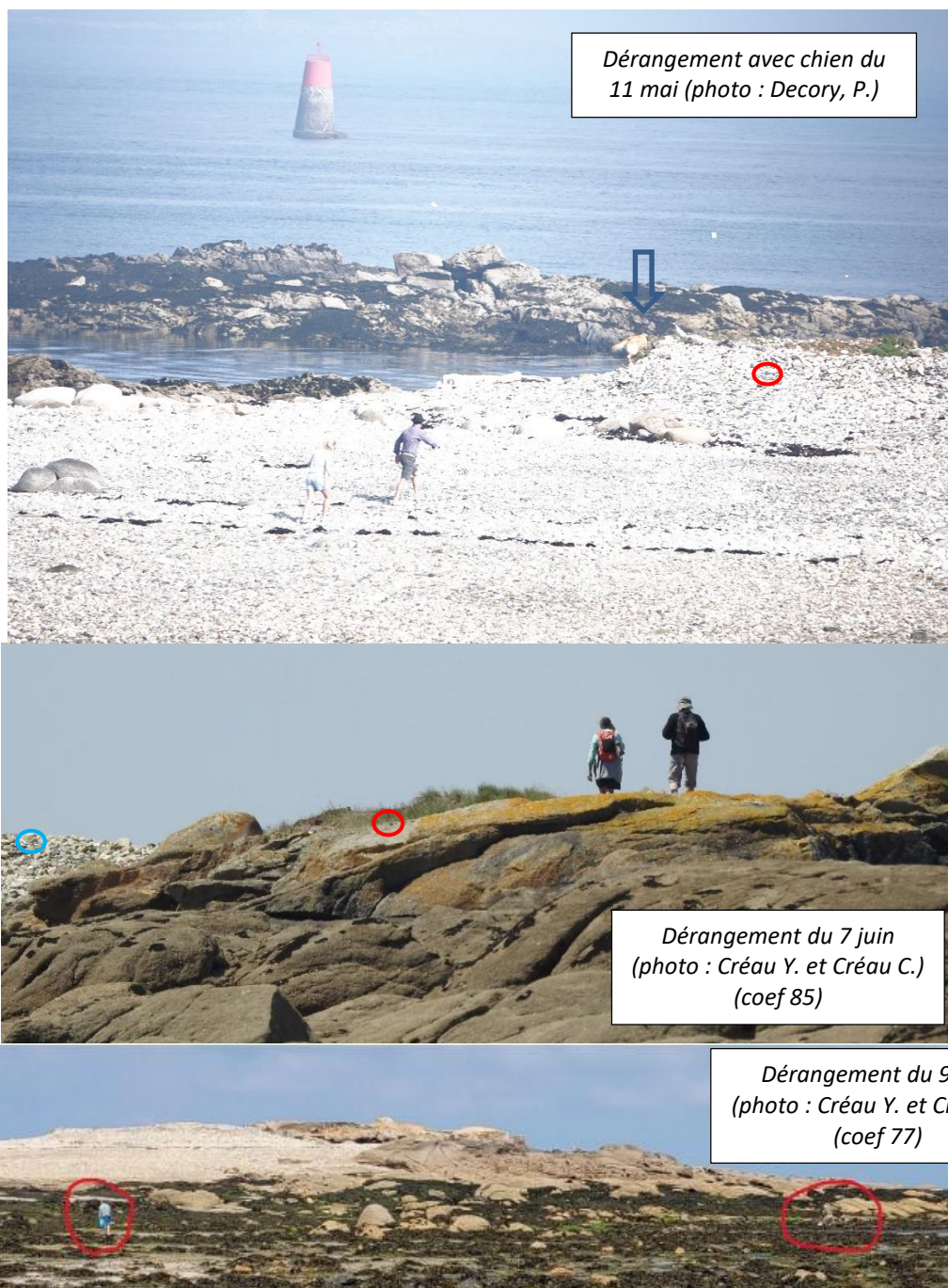


Photo 13 : Observations illustrant les dérangements au cours de la saison de nidification sur l'île Blanche de Callot en 2024 (en bleu : localisation du nid du grand gravelot, rouge: localisation des nids d'huitrier pie et pêcheurs à pieds)

Autres passereaux nicheurs

Les autres espèces nicheuses n'ont pas fait l'objet d'un suivi précis, mais l'observation des indices de nidification (nids, pontes) ou cris d'alarme d'adultes permettent néanmoins d'en établir la liste :

Nicheurs certains : Pipit maritime, Troglodyte mignon

Nicheurs probables : Corneille noire, Merle noir

V. Autres études et suivis sur le site Natura 2000

Les suivis effectués hors de la réserve s'intègrent aux objectifs de conservation du patrimoine naturel des actions de gestion du site Natura 2000 (Docob tome 2). Les données collectées sur les oiseaux marins et « Oiseaux d'eau hivernants » alimentent ainsi le volet « oiseaux marins », « Limicoles côtiers » de l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA), qui s'intègre dans l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), mis en place par la Région et l'État et porté par le GIP Bretagne-Environnement et l'observatoire Manche-Atlantique des oiseaux marins et côtiers de l'OFB.

1. Avifaune migratrice et hivernante

Recensement Wetlands

Le comptage simultané des limicoles et anatidés hivernants, réalisé dans le cadre de Wetlands International, s'est déroulé en la baie de Morlaix, entre le 8 et le 15 janvier 2024. Ce recensement est réalisé à l'échelle du site Natura 2000 par les bénévoles de l'antenne de Morlaix et se veut le plus exhaustif possible. Ce recensement combine les résultats du comptage mensuel des oiseaux d'eau de la ZPS qui est représentatif pour la majorité des espèces de limicoles et d'anatidés sur l'étendue du site Natura 2000 auquel **s'ajoute un protocole additionnel réfléchi et déployé depuis 2023**, visant à **inventorier des zones non couvertes lors du comptage mensuel** et ciblant préférentiellement des espèces comme les laridés, bécassines, grèbes-plongeurs, ardéidés, et des habitats humides (prairies, rivières, roselières etc.). Il s'agit donc ici comme dans tout protocole d'un compromis entre objectifs poursuivis et effort à fournir pour l'atteindre.

Lors des recensements Wetlands sur la ZPS Baie de Morlaix, toute la façade littorale et les zones humides intérieures sont recensées sur l'ensemble du territoire breton.

La baie de Morlaix et Penzé (2901) est le **troisième site régional pour l'accueil des oiseaux d'eau en janvier**, avec, en moyenne depuis 2013, 5% des effectifs régionaux et 18% des effectifs départementaux. En 2024, le protocole complémentaire, déjà expérimenté dans le passé, a été renouvelé cette année dans le but d'être plus exhaustif et représentatif de la réalité sur l'espace de la zone Natura 2000. **Les 38 sites complémentaires prospectés du côté de l'île de Batz concentrent 2 355 oiseaux.**

Le comptage mensuel des oiseaux d'eau sur la ZPS du site Natura 2000 a eu lieu le 8 janvier, mais le protocole de ce recensement mensuel normalement effectué en une seule journée ne permet pas de dénombrer toutes les espèces de façon optimale. Par exemple, certaines espèces, tels les plongeurs, réclament des conditions de marée et de météo qui étaient absentes du recensement mensuel, il a donc fallu organiser un travail spécifique pour ces oiseaux. Au total, **ce sont 27 279 oiseaux (16 056 individus en baie de Morlaix et 11 223 individus entre Roscoff et Plouescat) de 58 espèces qui ont été recensés en janvier 2024** sur les deux secteurs Wetlands dans lesquels s'inscrit la zone Natura 2000 (Fresneau N. & Gélinaud G., 2024).



Recensement mensuel des limicoles côtiers :

Ces suivis sont effectués dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (OPNL), animé par Réserves Naturelles de France (RNF), auquel l'équipe bénévole ornithologique de l'antenne de Morlaix participe depuis 2011 (données mensuelles depuis 2011 financés par l'OFB puis à partir de 2019-2020 par une participation de Morlaix communauté à hauteur de 50 %).

Les recensements sont réalisés aux alentours du 15 de chaque mois sur l'essentiel de la ZPS de manière coordonnée et simultanée en 6 équipes. Les **vasières de Trégondern, l'aber de Roscoff, Loquéol et la Grande Grève à Carantec** sont les **plus grands sites de regroupement et d'alimentation en hivernage et en migration** (42% des effectifs totaux), mais aussi les sites où l'on retrouve la **plus grande richesse spécifique de la ZPS** en raison de l'étendue des estrans découvrant à basse mer. Pour l'exercice 2023-2024, les données des recensements mensuels montrent une poursuite de la diminution nette des effectifs annuels du Harle huppé, Grand gravelot, Pluvier argenté, du Bécasseau Maubèche et du Bécasseau variable. En revanche, les effectifs des Chevaliers aboyeurs et gambettes, ainsi que du Bécasseau sanderling, sont en nette augmentation. Les comptages de Wetlands de janvier 2024 révèlent également une baisse des effectifs du Bécasseau variable, du Courlis cendré, Grand gravelot et du Pluvier argenté du côté des limicoles ainsi que du Tadorne de Belon et Harle huppé chez les anatidés. Cependant, les effectifs de la Bernache cravant se maintiennent.

Il est aussi important de rester vigilant, les effectifs d'oiseaux d'eau sont très fluctuants et étroitement liés à divers paramètres non maîtrisés : météorologie, importance de la ressource trophique saisonnière, changement climatique, dérangement, pollution, situation sur les sites de reproduction, etc.

En termes d'enjeux ornithologiques, la ZPS est, de nouveau un **site d'importance internationale et nationale** pour une seule espèce, la **Bernache cravant à ventre sombre**. C'est également avant tout un **site d'importance nationale pour 13 espèces de limicoles, Grèbe esclavon, Plongeon imbrin, Cormoran huppé et la Sptaulle blanche**. Ce constat confère à la ZPS de la baie de Morlaix une responsabilité internationale et nationale pour certaines espèces vis-à-vis de leurs conservations. Si les oiseaux d'eau ont fortement contribué au classement en zone Natura 2000, les richesses de la baie ne se limitent pas à ce compartiment, mais bien à l'ensemble de la biodiversité et aux fonctionnalités écologiques qu'elle abrite malgré des activités anthropiques diversifiées. Afin de maintenir cet équilibre et le bon état écologique du site et des populations d'oiseaux d'eau sur le long terme, il est crucial de continuer les suivis réguliers et d'améliorer les connaissances sur les facteurs influençant leurs effectifs, particulièrement sur l'abondance et la qualité de la ressource trophique.

Familles	Nb espèces	Effectifs cumulés 2023-2024 (Oct. à Mars)	% effectif total 2023-2024	Effectifs cumulés 2022-2023 (Oct. à Mars)	Effectifs cumulés 2021-2022 (Oct. à Mars)	Effectifs cumulés 2020-2021 (Oct. à Mars)	Effectifs cumulés 2019-2020 (Oct. à Mars)	Effectifs cumulés 2018-2019 (Oct. à Mars)	Effectifs cumulés 2017-2018 (Juillet à Juin)	Effectifs cumulés 2016-2017 (Juillet à Juin)
limicoles	21	50 649	59,90 %	49 908	52 268	57 352	56 366	56 123	68 724	56 199
Laridae (Sterne, Goéland, Mouette)	12	17 045	20,31 %	12 280	17 798	7 711	10 921	15 226	2 774	96
Anatidae (Canard, Bernache, Tadorne, etc.)	12	14 407	17,13 %	17 189	16 839	13 314	14 133	16 617	17 368	17 568
Ardeidae (Aigrette, Héron)	4	908	1,08 %	724	866	491	556	640	1 552	1 508
Phalacrocoracidae (Cormoran)	2	701	0,82 %	539	634	378	427	470	76	
Podicipedidae (Grèbe)	4	386	0,46 %	312	358	294	301	393	475	527
Ballidae (Foulque, Râle d'eau, Poule d'eau, etc.)	2	17	< 0,1 %	29	74	11	24	25	8	31
Threskiornithidae (Spatule, Ibis)	1	137	0,18 %	143	162	80	124	108	102	175
Gaviidae (Plongeon)	2	46	< 0,1 %	23	31	21	21	15	88	21
Alcidae (Pingouin, Guillemot)	2	15	< 0,1 %	3	9	5	3	1	38	96
Total	61	84 311	100%	81 153	92 039	79 657	82 876	89 618	91 205	76 221

Tableau 5 : Effectifs cumulés par famille d'oiseaux d'eau hivernant sur la ZPS et par période de suivis 2023-2024

ROCHAS Q., 2024 - OISEAUX D'EAU EN BAIE DE MORLAIX – SUIVI 2023-2024. BRETAGNE VIVANTE-SEPNB. 88 PAGES.

2. Avifaune nicheuse hors réserve

Dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins et côtiers mis en place par l'Office français de la biodiversité à l'échelle de la façade Manche-Atlantique, l'équipe de la réserve ornithologique réalise le suivi de la reproduction de la Sterne pierregarin (effectif nicheur et production en jeunes) et la principale colonie de reproduction de Cormoran huppé du site Natura 2000.

Les recensements de cette année ont été réalisés sur l'ensemble des îlots de la réserve et de la baie de Morlaix (hors cadre d'observatoire) sur la journée du 21 mai. Les effectifs de couples nicheurs de Cormoran huppé de l'île de Ti Saozon sont les chiffres issus des suivis annuels de la colonie qui s'étend d'avril à début août à raison d'un passage tous les quinze jours puis un passage tous les dix jours à partir de juin afin de ne pas manquer les envols et pour estimer la production en jeunes à l'envol.

Tableau 6 : bilan des effectifs nicheurs hors réserve en 2024, (gris = espèces inscrites à l'annexe V de la directive oiseaux, jaune = en baisse par rapport à 2023, vert = en hausse par rapport à 2023))

Especies	Hors réserve associative								Total 2024
	CHÂTEAU DU TAUREAU	ILE LOUET	ILE NOIRE	LE COLOMBIER	TY-SAOZON	ILE BLANCHE	CERF	PIERRE JAUNE	
<i>Aigrette garzette</i>									
<i>Canard colvert</i>									
<i>Cormoran huppé</i>				2	91			1	94
<i>Faucon pèlerin</i>	1				1				2
<i>Goéland argenté</i>	6	91	1	5	6			7	116
<i>Goéland brun</i>		2							2
<i>Goéland marin</i>		1			38				39
<i>Goéland sp.</i>									
<i>Grand cormoran</i>									
<i>Grand gravelot</i>						1			1
<i>Huitrier pie</i>					4	2	1		7
<i>Pipit maritime</i>					2				2
<i>Sterne pierregarin</i>									
<i>Tadorne de Belon</i>					2				2
<i>Corneille noire</i>					1				1
Nb espèces	2	3	1	2	8	2	1	2	10
Nb mini de couples	7	94	1	7	145	3	1	8	266

Suivi des effectifs nicheurs sur les îlots du Natura 2000 (hors réserve)

Les graphiques ci-dessous présentent les nombres de couples nicheurs hors réserve en **considèrent huit espèces** : le Cormoran huppé, le Goéland argenté, le Goéland marin, le Grand gravelot, la Sterne pierregarin, le Canard colvert, l'Huîtrier pie et le Tadorne de Belon.

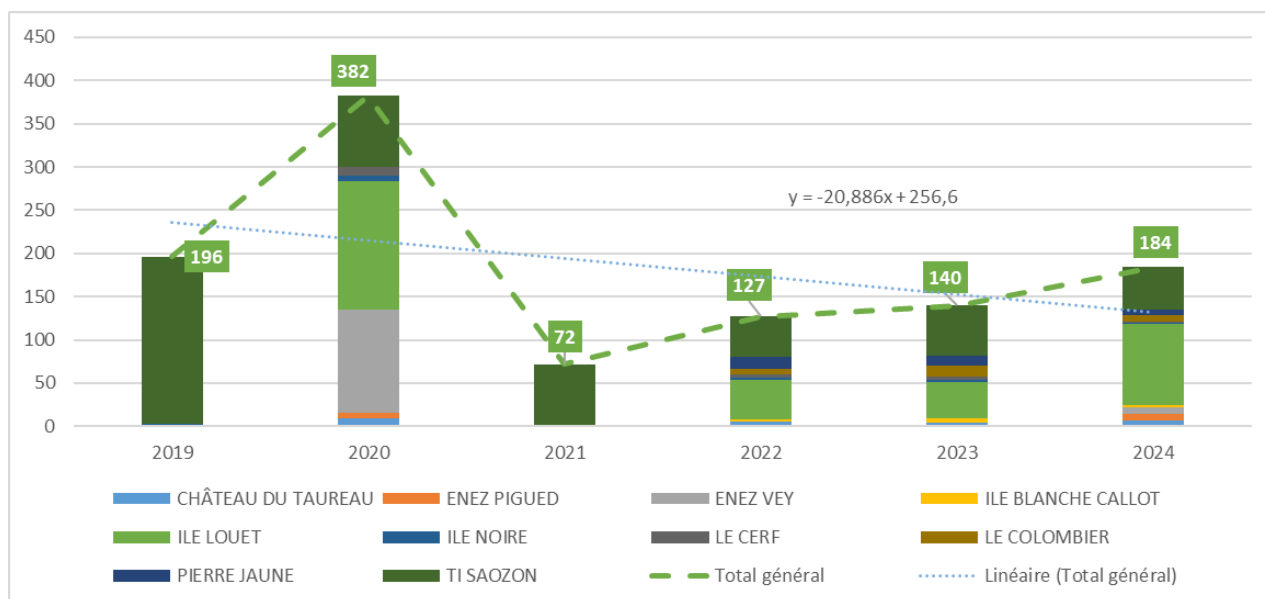


Figure 12 : Évolution des effectifs totaux de couples de nicheurs minimum sur les îlots de la ZPS

Les effectifs de **couples nicheurs hors réserve sont en baisse depuis 2019, autour de 150 couples** on observe des effectifs nicheurs supérieur en 2020, cette année correspond au comptage décennal concerté des oiseaux marins nicheurs à l'échelle régionale et se veut le plus exhaustif possible. Lors de ce comptage, les îlots de l'île de Batz et du secteur Roscoff/Santec ont fait l'objet d'un recensement, d'où l'exhaustivité des couples supplémentaires cette année-ci. À l'échelle de la ZPS **les îlots à enjeux** et qui **concentrent le plus de nicheurs** sont **Ti Saozon** avec plus d'une centaine de couples reproducteurs de Cormorans huppés et une quarantaine de couples de goélands, suivi par l'**île Louët** qui concentre cette année 91 couples de Goélands argentés, 2 couples de Goélands bruns et 1 couple de Goélands marins.

En 2024, la majorité des îlots est concernée par la présence importante de Goélands argentés. **L'île Louët** (91 couples), **Ti Saozon** (5 couples) ainsi que le **Colombier et Pierre jaune** (12 couples) située à proximité des îlots Ar C'hlaaz de la réserve ornithologique. Notons que l'île Ti Saozon est un site propice pour la nidification de la **plus grande colonie de Goélands marins** sur sa partie sud-est qui présente une pelouse aérohaline rase tout en étant abritée du vent du nord-ouest. Cette saison, **38 couples reproducteurs** ont été recensés lors du passage de la mi-mai sur l'îlot.

Le Faucon pèlerin - *Falco peregrinus*

Le Faucon pèlerin, comme toutes les espèces de rapaces, est protégé en France, selon la loi du 10 juillet 1976 (arrêté d'application du 17 avril 1981) relative à la protection de la nature.

De plus, il figure en annexe I de la Directive « Oiseaux » (n° 79/409 du 6 avril 1979). Cette directive européenne s'applique à tous les Etats membres de la Communauté, depuis le 6 avril 1981. Elle vise à assurer la protection de toutes les espèces d'oiseaux désignées en annexe I de ladite Directive et permet la désignation de Zones de protection spéciales

(ZPS) destinées à renforcer le réseau Natura 2000.

Un couple de faucon pèlerin niche depuis 2013 de façon certaine en baie de Morlaix.

Année	Localisation de l'aire	Faits marquants
2013	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la muraille Est	3 jeunes à l'envol le 25 juin
2014	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la muraille Est	Echec en cours d'incubation. Dérangement par des kayakistes ayant débarqué
2015	Beg Lemm, vire terreuse, versant ouest	Echec en cours d'incubation (3 ou 4 œufs) suite à un épisode pluvieux de sud-ouest
2016	Île Rikard, anfractuosités de roche dans l'est de l'île	1 jeune à l'envol
2017	Château du Taureau, corniche du redan Est	3 jeunes à l'envol constaté fin mai
2018	Tentative de nidification sur Rikard : couple observé mais échec	Travaux de rénovation du château à compter de septembre 2017 (durée 18 mois) toujours en cours.
2019	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la fortification Centre Est (aire de 2013) (ci-dessous)	2 jeunes à l'envol constaté au 17 juin
2020	Île Noire	Abandon et échec de la nidification
2021	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la fortification Centre Est (aire de 2013)	3 jeunes à l'envol le 26 et 27 mai 2021
2022	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la fortification Centre Est (aire de 2013)	2 poussins de 25 jours le 12 mai, encore non volants le 19 mai et volants le 30 mai. 2 jeunes à l'envol.
2023	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la fortification Centre Est (aire de 2013)	2 jeunes à l'envol
	Ti-Saozon, rochers au sud de l'île	2 œufs découvert le 5 avril, 2 jeunes à l'envol
2024	Château du Taureau, sur le rocher naturel au pied de la fortification Centre Est (aire de 2013)	Echec en cours d'installation. Cause probable due à la météo
	Ti-Saozon, rochers au sud de l'île	Echec en cours d'installation. Cause probable météo + dérangement humain par débarquement sur l'île 15 juillet observation par un ornithologue de 3 jeunes volants dans le secteur à l'ouest de Perarihy sur les roches de Santec (probablement le même couple)

Cette année, **deux couples de faucons pèlerins ont été repérés sur le site Natura 2000 pendant la période de nidification**. Le néo-couple de Ti Saozon a été observé le 12 avril sur la même aire que l'année précédente, **mais il semble qu'ils n'aient pas réussi à s'y installer pour nicher cette année**.

Un autre individu a été observé sur le Château du Taureau au niveau de l'aire habituelle dès le 20 mars, **mais aucun couple ne semble avoir réussi à mener à bien sa nidification**.

Des faucons pèlerins ont été observés de manière sporadique en baie de Morlaix, sur l'île Noire, l'îlot Rikard, et à Roscoff entre avril et mai. Cependant, aucune trace de nid n'a été trouvée sur ces sites. **Les mauvaises conditions météorologiques des mois de mars et avril sont probablement responsables des difficultés** rencontrées par les couples pour s'installer sur leurs aires habituelles.



Photo 14 : Faucon pèlerin adulte observé le 20 mars sur le Château du taureau (gauche) et le 21 mai sur l'îlot Rikard (droite) (photo : Jacob Y. et Créau Y.)

Suivi du déroulement de la reproduction chez les cormorans huppés de Ti Saozon (Mairie de l'île de Batz)

Le suivi de la **biologie de reproduction du cormoran huppé** est réalisé sur l'îlot Ti Saozon, depuis 2014, **entre les mois d'avril et la fin juillet**. Cette îlot appartient à la commune de l'île de Batz, à ce jour **aucune convention de gestion n'est signée entre l'association et la mairie**. Les avantages du suivi de cette colonie témoin, **la plus importante du site Natura 2000**, sont l'accessibilité de la majorité des sites par inspection visuelle (petite escalade) et la possibilité de passer en revue l'ensemble des nids en quelques heures ainsi que l'absence d'espèce nicheuse trop sensible pour supporter des visites trop fréquentes, comme sur les îlots de la réserve ornithologique.

En 2024, les **premières pontes** de Ti Saozon ont eu lieu tout comme la saison dernière pendant la **deuxième décennie de mars** et la **majorité des pontes à la première décennie d'avril, date tardive en Bretagne** où les premiers œufs sont normalement pondus dès février, les derniers vers la mi-juin, exceptionnellement en juillet (Cadiou et al., 2023 ; Cadiou & Leicher, 2024). **La phénologie de cette année est similaire à celle du Cap Fréhel** (Cadiou & Quéré, 2024) **de nouveau plus tardive en Bretagne par rapport aux sites suivis du sud Bretagne**. Les pontes les plus tardives sur Ti Saozon ont eu lieu autour de la mi-mai. Les envols des poussins les plus précoces se sont produits à la 1^{ère} décennie de juin et les plus tardifs début juillet. Classiquement, dans le cadre du protocole de suivi de la colonie, la récolte d'une trentaine de pelotes de régurgitation a lieu à chaque sortie. **Cette année, tout comme plusieurs saisons, il a été difficile de trouver des restes alimentaires à partir du 31 mai**, ce qui est **particulièrement étrange et pourrait indiquer des ressources alimentaires moins disponibles (densité, biomasse) ou de moins bonne qualité du fait du changement climatique** (Jacques Nisser, 2016).

Le bilan pour la saison est de 103 nids apparemment occupés (NAO) dont **84 nids** avec ponte, et 208 œufs répertoriés, et un taux d'éclosion de 65 %, légèrement plus faible qu'en 2023. La production **moyenne en jeunes à l'envol est de seulement 0,39 jeune par couple, considérée comme mauvaise et inférieure aux bilans des années passées** (0,64 en 2023 et 2022, 0,94 en 2021 et 0,88 en 2020) soit une **baisse de la production moyenne de - 70% en 6 ans**.

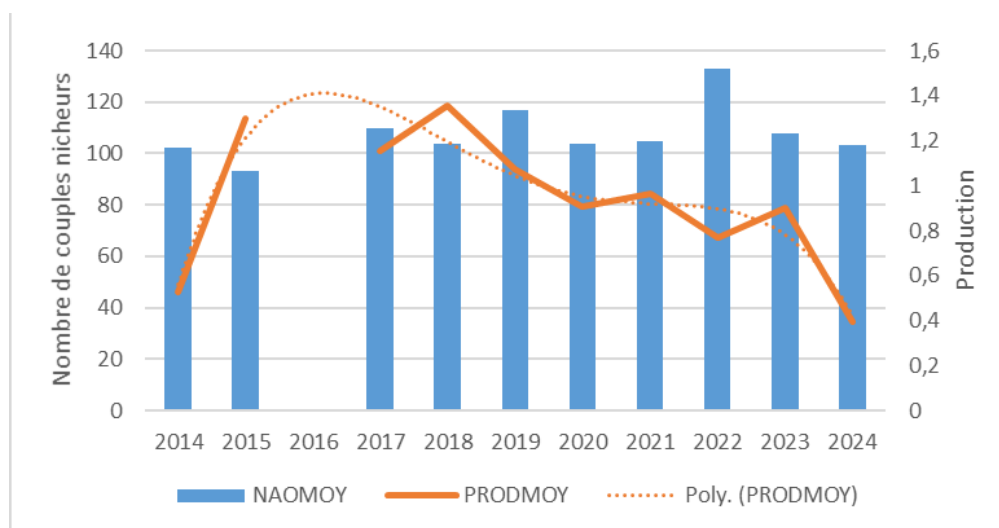


Figure 15 : Evolution des effectifs et de la production en jeunes pour la colonie de cormoran huppé de Ti Saozon

Les **faibles performances de reproduction sont probablement majoritairement attribuables à la prédation**, qui affecte 43 % des œufs et des jeunes poussins (âgés de moins de 2 semaines), causée principalement par les goélands et les rats, très présents sur l'île. Cette année, la nidification du Faucon pèlerin sur l'îlot n'a pas eu lieu. En revanche, un couple de Corneilles a niché au début de la saison sur le premier rocher, pondant huit œufs. Trois poussins ont éclos, mais aucun n'a survécu jusqu'à l'envol, le nid ayant été retourné par les vents forts du mois de mai et pillé par les goélands.



Photo 15 : Cadavres de poussins de cormoran huppé âgés de 4-5 semaines retrouvés sur Ty Saozon 10 juillet 2024 (photo : Rochas Q., Bretagne Vivante)

Les **facteurs susceptibles d'avoir un impact sur le succès de la reproduction** sont les caractéristiques physiques des sites de reproduction, les conditions météorologiques, notamment les fortes pluies qui détrempent les poussins en duvet (âgés de 2-3 semaines) qui finissent par mourir, les conditions océanographiques (qui peuvent avoir des répercussions sur l'accessibilité et l'abondance des ressources alimentaires (Howells et al., 2018), proches pour les parents durant l'incubation ou l'élevage des poussins) et la prédation (élimination d'un, voire des deux parents pendant l'incubation, l'élevage ou des juvéniles tué), ou encore l'expérience des couples reproducteurs. De telles **conditions environnementales défavorables peuvent engendrer la non-reproduction d'une partie des adultes et des échecs de la reproduction plus nombreux** (Aebischer & Wanless 1992, Fortin et al. 2013). Les anomalies positives de température des eaux de surface, enregistrées dès le mois de février, influent fortement sur l'absence des poissons fourrage et donc sur la disponibilité des ressources alimentaires nécessaires à la reproduction.

Tableau 2 : Bilan minimum de la mortalité chez les cormorans huppés (pourcentage des individus morts par rapport au nombre total d'œufs dénombrés)

Mortalité avérée	Nombre	Taux
Mortalité juvéniles (4-7 semaines)	14	7 %
Disparition de poussins (1-3 semaines)	26	13 %
Disparition d'œufs et de poussins de quelques jours	90	43 %

Cette saison, **deux cas suspects de mortalité chez des adultes reproducteurs ont été signalés**, probablement en lien avec l'épidémie d'influenza aviaire qui touche les oiseaux marins en Europe depuis le printemps 2022. Ces individus, observés chancelants avec des signes pathologiques de **contamination virale** le 11 juin, ont été retrouvés morts le 20 juin. Il est à noter que les carcasses n'ont pas été consommées par les Goélands marins.

Par ailleurs, des **Rats surmulots et des ragondins ont été repérés en journée au sein de la colonie et entre les blocs rocheux et sur l'estran de l'île**. Les nids de cormorans, situés sur le haut de l'estran ou entre les blocs rocheux en contrebas des rochers sont facilement accessibles et présentent un **taux d'éclosion réduit à 10 % pour les 23 nids recensés dans ces zones, ce qui représente 22 % des nids totaux de la colonie de Ti-Saozon**.

Les couples d'Huîtriers pies, de Tadornes de Belon et de Goélands marins ont également subi des pertes, avec plusieurs nids ou cuvettes trouvés vides entre deux passages sur l'îlot. Aucune ponte chez les tadornes et les huîtriers ne semble avoir abouti à l'éclosion des poussins, tandis que, parmi les 38 couples de goélands marins, seuls 18 poussins volants lors de 3 recensements à pleine mer depuis le bateau de la réserve.

La **pression exercée par les prédateurs introduits, tels que les Rats surmulots, a un impact significatif sur la production en jeunes dans ces colonies et à terme le maintien d'une population reproductrice d'oiseaux marins.** Il est donc crucial de mener rapidement des opérations de dératisation dans le cadre du programme Life Espèces Marines Mobiles ou par quelque autres moyens de financements.

Récolte de pelotes de réjection

Étant résidant à l'année, avec un rayon de prospection alimentaire inférieur à 20 km, le cormoran huppé peut être considéré comme une espèce sentinelle de l'écosystème marin côtier (Grémillet et al. 2020). L'approche simultanée de suivi de l'évolution numérique des colonies et de l'analyse du régime alimentaire de l'espèce tout au long de l'année, et pas seulement en période de reproduction, peut contribuer à identifier des changements importants des écosystèmes marins côtiers (Bustnes et al. 2013, Howells et al., 2018). L'impact du réchauffement des eaux marines sur les proies de l'espèce peut la contraindre à diversifier son régime alimentaire (Howells et al. 2017). Ce suivi offre une vision globale de l'état de l'écosystème côtier, permettant d'identifier des tendances écologiques majeures (Bogdanova et al., 2014, Howells et al., 2018). **La diminution de la production de jeunes cormorans huppés, en particulier, pourrait être liée à la raréfaction des proies**, notamment celle appartenant au Gadidés est exacerbée par des facteurs comme la surpêche, la récolte de varech et les changements climatiques (Barret, 1991; Frederiksen et al., 2007).

L'analyse des pelotes de réjection des Cormorans huppés récolté lors des différentes sorties de suivi de la colonie de Ti- Saozon depuis 10 ans (1253 échantillons) dans la baie de Morlaix constitue un outil clé pour évaluer la santé des écosystèmes côtiers à partir des restes de proies (otholites, dents, vertèbres). Cette méthode permet d'étudier les **variations du régime alimentaire des cormorans, en fournissant des informations sur la disponibilité et le type des proies consommées pendant la période de reproduction**, dans un rayon de 3 à 5 km autour de la colonie, voire plus. En tant que consommateur opportuniste, le Cormoran huppé reflète l'état des ressources alimentaires marines démersales et benthiques et constitue un indicateur précieux des changements environnementaux (Fortin et al., 2012, Grémillet et al., 2020).

Bien que l'Université de Bretagne Sud (UBS) à Vannes a pu collaborer avec Bretagne Vivante pour analyser les pelotes, il serait pertinent d'élargir ce partenariat pour valoriser davantage les échantillons collectés. Depuis 2014, seules les données du Mor Braz dans le Morbihan sont exploitées dans le cadre d'un stage de master (Clairambault, 2020).

Une collaboration renforcée ou un **nouveau partenariat avec la Station marine du MNHN de Dinard ou Concarneau** permettrait de mieux exploiter ces données et de les intégrer dans une démarche de recherche plus large. L'association prévoit de réaliser des séminaires afin d'accompagner le montage d'un projet d'étude.

Le suivi des cormorans huppés et de leurs proies, ainsi que l'étude des impacts environnementaux sur ces populations, devraient faire l'objet d'une attention accrue. La diminution de la production de jeunes, causée par des facteurs environnementaux comme les changements climatiques et la modification des habitats marins, **appelle à des recherches approfondies et à des actions de gestion** ciblées pour préserver les ressources marines et protéger la biodiversité locale (Alvarez et al., 2011 ; Lorensten, 2010b).



Dans l'attente d'un projet et de leurs analyses, les pelotes sont collectées en sachet individuel et stockées au congélateur pour la saison puis étuvées gracieusement à 40°C durant 24 heures en fin de saison à la station biologique de Roscoff puis stockées dans un carton.



Photo 16 : Séance d'étuvage des pelotes de Cormoran huppé à la station biologique de Roscoff (Bretagne Vivante, 2023)

1. Observations occasionnelles remarquables

Voici une petite liste d'observations non exhaustives proviennent des rapports d'activité mensuels (Annexe V) et des **chroniques ornithologiques d'Yvon Créau**, envoyées chaque mois aux partenaires et adhérents de l'antenne de Morlaix. Ces documents relatent les observations réalisées, notamment sur les espèces d'oiseaux, leur comportement et leur répartition, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de l'évolution des populations locales et alimentant les bases de données utilisées pour les suivis écologiques en baie de Morlaix.

Espèces	Date	Localisation	Photos
Groupe de 8 dauphins communs	20 mars	rectangle entre « Barre du Cerf, Les Platines de Callot, Basse Plate et Le Goémonier »	
Pingouin torda	20 mars	Men an Turk (Saint-Pol-de-Léon),	
Guillemot de Troïl	12 avril	La Fourche (Carantec)	
Fulmar Boréal	31 mai et 6 juin	Ty Saozon et plateau de la Méloine	
Macreuse noire	9 mai	Chenal de l'île de batz	

Puffin des Anglais	7 juin	Large de Plougasnou	
--------------------	--------	---------------------	---

1. Mammifères marins

Suivis des phoques gris à l'échelle de la baie de Morlaix et du plateau de la Méloine

Les Phoques gris *Halichoerus grypus* du site Natura 2000 « Baie de Morlaix » font l'objet d'un suivi mensuel depuis le début de l'année 2010. **Depuis 2012, le partenariat développé entre Bretagne Vivante-SEPNB et l'OFB a permis d'assurer le suivi de la population de phoques gris du secteur Natura 2000 de la Baie de Morlaix**, notamment grâce à l'aide précieuse des bénévoles de l'antenne de Morlaix. Ce suivi a permis d'établir des données solides sur les effectifs et les comportements, ainsi que d'identifier les principaux reposoirs fréquentés.

Depuis, ces suivis sont menés de manière partenariale avec l'OFB. Les comptages sont réalisés avec les moyens nautiques de la réserve, typiquement sur une période de 3 heures autour de la basse mer de vives eaux (coefficients supérieurs à 80), lorsque les phoques sont, en grande majorité, sur les reposoirs. Ces suivis ont été accompagnés de la prise de vues la plus systématique possible des individus recensés en vue de réaliser un suivi par **photo-identification jusqu'en 2023 et non reconduit cette année**.

Pour la saison 2024, les données indiquent une **population toujours en légère croissance**, avec **289 observations** réalisées sur l'ensemble de la période après la légère stagnation sur le site Natura 2000 (Hémery et al. 2021, Blanc et al., 2022, Rochas et al., 2023). Il faudra probablement attendre le rapport national 2022-2023 du réseau phoque à l'échelle de la façade Manche-Mer du Nord, pour confirmer le constat. Le **sex-ratio continue de montrer un déséquilibre en faveur des femelles, notamment en baie de Morlaix (88 %)** par rapport au plateau de la **Méloine, où le ratio est plus équilibré**, avec une légère dominance des femelles (76 %). Concernant l'âge, les effectifs d'adultes ont atteint 250 individus cette année, tandis que **la part des jeunes reste stable par rapport aux années précédentes**, autour de 36 individus. Cette répartition suggère une population de phoques gris majoritairement adulte, avec une présence plus modeste de jeunes en baie de Morlaix et sur le plateau de la Méloine.

Le recrutement de nouveaux individus sur le plateau de la Méloine semble **depuis 2023 être moins concerné par la présence de jeunes (sub-adultes) femelles et mâles en dispersion**, tandis que la baie de Morlaix reste principalement concernée par des individus femelles adultes.

L'utilisation du site par les Phoques gris est hétérogène. Des **reposoirs préférentiels ressortent clairement d'une année à l'autre**, notamment Ar Vezou, Les Bizeyer, le Paradis et les Duons qui rassemblent de forts effectifs. **L'île Ty Saozon, près de l'île de Batz est** un nouveau reposoir identifié depuis 2022 et semble s'affirmer en terme d'effectif cette saison 2024, bien que des sites potentiels existent et que des individus sont régulièrement observés sur d'autres îlots bien qu'en des proportions moindres. Notons que **l'utilisation de reposoirs satellites nouvellement utilisés sont préférés aux reposoirs historiques** des suivis. C'est pourquoi, il faut rester vigilant aux évolutions interannuelles qui peuvent ressortir sur le moyen et long terme et témoigner d'un changement des conditions abiotiques et biotiques du secteur.

Les effets synergiques de la fréquentation plus marquée des activités de plaisance et de pêche amateur sur le secteur de Ar Vezou et des îles vertes par rapport au plateau de la Méloine expliqueraient les comportements observés sur les pinnipèdes pouvant être associé au dérangement. La concentration d'usagers et d'activités autour des principaux reposoirs génère une **fréquence d'interactions plus importante** sur la population en baie qui deviendrait plus accoutumée à la présence de l'homme, contrairement à celle du plateau de la Méloine, plus craintive du fait de sa situation géographique plus au large et qui se traduit par une distance de fuite plus grande (80 m vs 30 m).



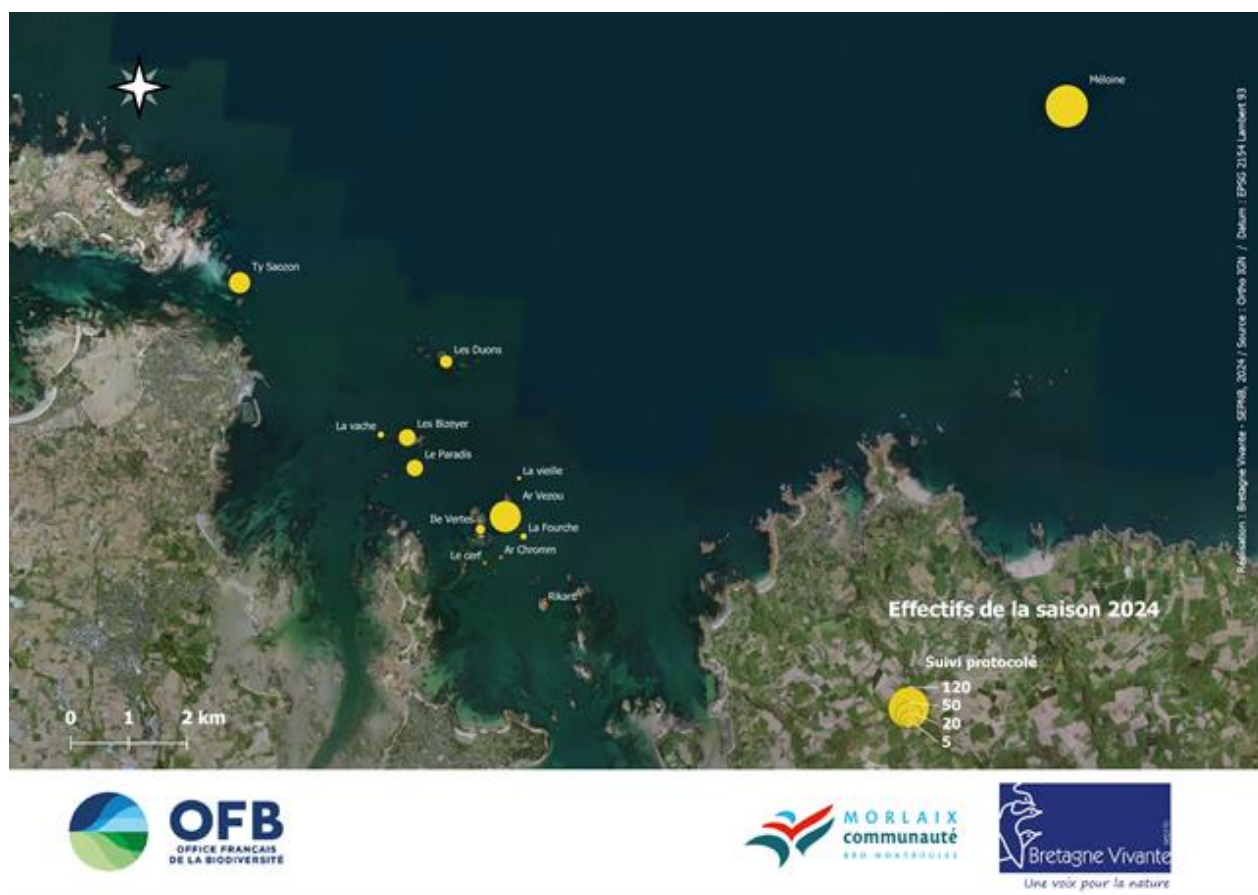


Figure 16 : Effectifs cumulés des observations de phoques gris sur la ZPS baie de Morlaix en 2024

ROCHAS Q., 2024. *SUIVI DES REPOSOIRS DE PHOQUES GRIS, BAIE DE MORLAIX & PLATEAU DE LA MELOINE, ANNEE 2024*, 35 PAGES.

Sensibilisation des usagers au dérangement des phoques gris en reposoirs

L'opération de sensibilisation au dérangement des phoques gris en reposoir menée entre le mois de juillet et d'août sur le plateau de la Méloine, sur le site N2000 baie de Morlaix, mené en partenariat avec l'OFB a révélé une fréquentation modérée du site par des usagers locaux, tels que pêcheurs plaisanciers à la canne et chasseurs sous-marins, dont les approches involontaires perturbent ces mammifères marins. Malgré une **méconnaissance générale de leur biologie et de leur comportement, les usagers se montrent réceptifs à des actions éducatives**. La sensibilisation par des maraudes en mer, des interventions dans les ports et des supports de communication semble être les **méthodes adaptées et essentielles pour limiter les dérangements et favoriser une meilleure cohabitation**, tout en protégeant cet habitat essentiel dans le cadre du site Natura 2000.

ROCHAS Q., 2024. *SENSIBILISATION DES USAGERS AU DERANGEMENT DES PHOQUES GRIS EN REPOSOIR DANS LA ZONE NATURA 2000 BAIE DE MORLAIX, ANNEE 2024*, 36 pages.

2. Inventaires des habitats rocheux intertidaux

L'habitat « Champs de blocs médiolittoraux » du fait de l'importante diversité de micro-habitats et d'espèces, présente un fort intérêt écologique et fonctionnel sur le site N2000. La pratique de la pêche à pied de loisir, ciblant notamment certaines espèces comme le tourteau, l'ormeau et d'autres encore, peut impacter les communautés *via* le remaniement des blocs lors des grandes marées ou le manque de respect de la réglementation en vigueur sur le respect des quotas et des tailles de prises.

Ainsi, dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire Breton des Changements de l'Estran (OBCE)³ dont Bretagne Vivante-SEPNB est à l'initiative depuis 2018, **les estrans de l'île aux Dames et des îles vertes (Ar C'hlaz Koz et Ar C'hlaz) ont fait l'objet pour la première fois d'un inventaire complet permettant d'évaluer leur richesse spécifique (faune et flore) le 1^{er} et le 2 septembre 2023**. Au total, c'était **plus de 300 espèces faunistiques qui ont été identifiées à l'échelle des deux sites**, la répartition du nombre d'espèces est considérée comme similaire entre les deux sites (262 vs 221). À cette occasion, des **mesures réalisées** sur les juvéniles de tourteaux, les ormeaux et les étrilles, montrent en premier lieu que leurs **abondances semblent plus importante sur les sites des îles Vertes comparées aux données de l'estran de l'île aux Dames**. Cela **laisse supposer que le site assure le rôle de site de reproduction et de nurserie**. Depuis 2024, le **suivi de la taille** des **espèces cibles à l'occasion** des grandes marées est mis en place par le chargé de mission, cela permettra d'**identifier un éventuel décalage dans les cohortes** des espèces afin de **détecter une éventuelle mauvaise gestion** de la ressource ou des **pratiques peu conventionnelles à l'échelle du site N2000**.

Cette première approche et les **compétences des groupes estrans de Bretagne-Vivante -SEPNB** dans ce domaine pourrait être un moyen d'engager de futures actions partenariales de suivi et d'évaluation des ressources et de la biodiversité des estrans du site Natura 2000 couplés à des suivis de fréquentation de la pêche à pied déjà engagé par le CPIE du Pays de Morlaix.

6. Suivis des macrodéchets sur la plage du Cosmeur à Carantec

Dans le cadre d'un **partenariat avec le CEDRE** pour le déploiement du Réseau National de Surveillance des MacroDéchets sur le Littoral, l'équipe de gestion locale de la réserve réalise un suivi trimestriel des déchets depuis 2019 sur la **plage témoin du Cosmeur à Carantec**. La convention en vigueur (2019-2024) a récemment été renouvelée pour inclure également un suivi des déchets méso et macro sur ce site.

Les données sur les **macrodéchets**, concernant leur tri et leur abondance, sont envoyées à la plateforme du CEDRE via un formulaire de suivi. Les prélèvements de déchets méso et micro sont, quant à eux, conditionnés et expédiés directement au laboratoire du CEDRE à Brest, où ils sont triés et analysés. Ce suivi s'inscrit dans le cadre des politiques publiques telles que le DCSMMM, OSPAR et MEDPPOL, et distingue trois catégories : les macrodéchets, les fragments de plastique et de polystyrène moussé de taille inférieure à 2,5 cm, ainsi que les polluants chimiques. Les déchets méso et micro sont également analysés dans cette optique.

La synthèse du CEDRE pour l'année 2024 n'étant pas encore disponibles en raison du dernier suivi de la saison, réalisé en octobre, seuls les résultats de 2023 sont pour l'instant portés à notre connaissance.

³ <https://www.estran-bretagne-vivante.org/>



ID FR027

DCSMM : Sous-région marine Mers Celtiques

OSPAR : Région III. Mers Celtiques



Suivi réalisé depuis 2019 par l'association Bretagne

Vivante

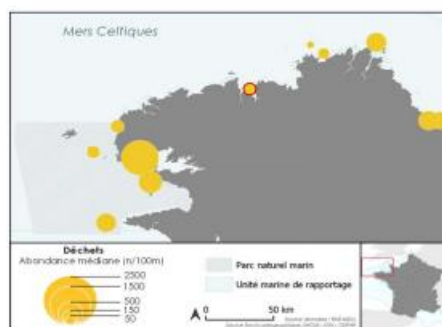
(fréquence trimestrielle)

Plage de sable au pied d'une falaise, en fond de baie à la sortie de la rivière de Morlaix. Site en zone semi-urbanisée, classé ZNIEFF (types I et II).



Abondance médiane : 83 déchets/100 m

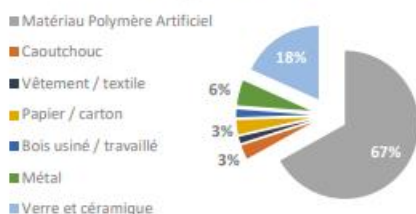
Abondance moyenne : 73 déchets/100 m



TYPOLOGIE DES DÉCHETS hors fragments < 2,5 cm et polluants chimiques

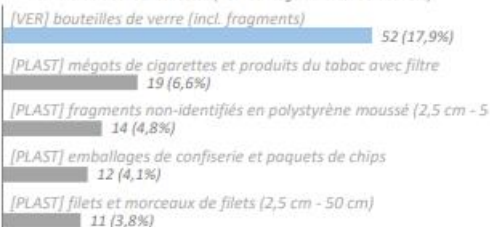
Composition des déchets (Le Cosmeur, 2023)

Pourcentage du total de déchets



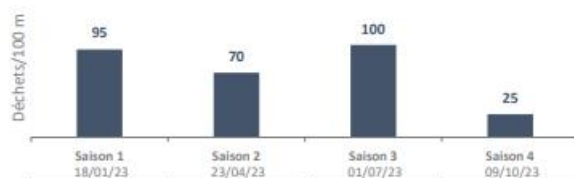
Top 5 des déchets les plus abondants (Le Cosmeur, 2023)

Nombre de déchets collectés (Pourcentage du total de déchets)



ABONDANCE TOTALE PAR SAISON hors fragments < 2,5 cm et polluants chimiques

Abondances totales par suivi (Le Cosmeur, 2023)



Saison 1 : Pas de commentaire.

Saison 2 : Pas de commentaire.

Saison 3 : Pas de commentaire.

Saison 4 : Pas de commentaire.

FRAGMENTS EN PLASTIQUE < 2,5 CM

Total de fragments < 2,5 cm collectés et analysés : 28 fragments

Abondance médiane : 6 fragments/100 m

Abondance moyenne : 7 fragments/100 m



POLLUANTS CHIMIQUES

Total de polluants collectés et analysés : 3 boulettes

Abondance médiane : 0,01 boulette/m

Abondance moyenne : 0,01 boulette/m

Répartition sur l'année



Figure 16 : Résultat produit par le CEDRE à partir des données remontées par Bretagne Vivante sur la plage du Cosmeur en 2023

VI. Communication et sensibilisation

1. Élaboration de documents d'information et de sensibilisation

Deux supports de communication et de sensibilisation sont diffusés par la réserve :

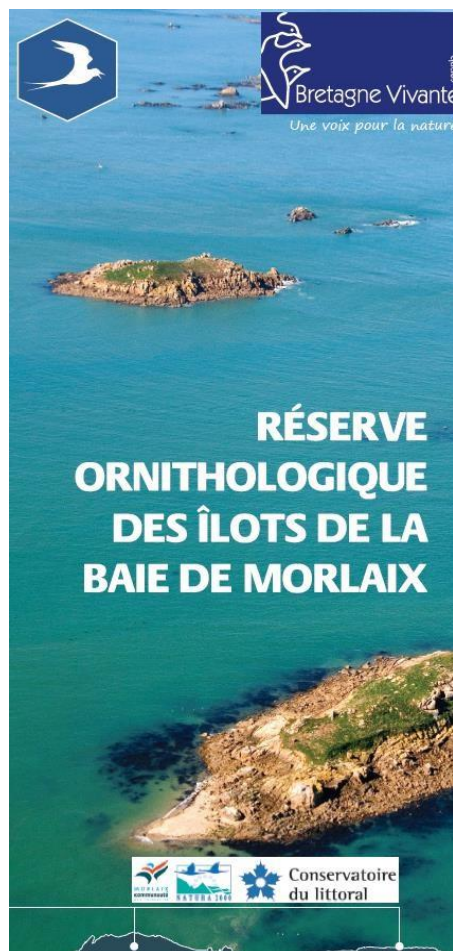
- une **plaquette réserve**, pliable présentant la réglementation, les espèces à destination des professionnels et des plaisanciers
- une **lettre d'information mensuelle** et une **chronique ornithologique**, rédigées par le conservateur bénévole et diffusées aux adhérents de l'antenne Bretagne Vivante de Morlaix ainsi qu'aux partenaires de la réserve depuis 2022 (voir en annexe III).

La demande d'information sur la réserve et ses oiseaux, de la part des usagers du littoral, locaux ou visiteurs, est importante. Une **réédition du dépliant a été faite en début d'année 2020**, réalisé avec les bénévoles de la réserve et de l'antenne Bretagne Vivante de Morlaix. Elle présente la réglementation de la réserve, les espèces nicheuses et les informations pratiques pour contacter l'équipe de la réserve et consulter le site internet de Bretagne Vivante. **Volontairement, la plaquette ne présente pas d'informations périssables trop rapidement** (effectifs d'oiseaux nicheurs par exemple), afin de pouvoir être rééditée facilement. Une réédition ou une nouvelle réimpression d'exemplaire sera à prévoir en raison de la diminution du stock en 2025.

Cette plaquette est plus largement distribuée auprès de différentes structures :

- les capitaineries, magasins spécialisés et chantiers navals ;
- les associations de plaisanciers ;
- les partenaires du site Natura 200 ;
- les mairies et offices de tourisme du secteur.

Plaquette 3 volets
10 x 21 cm fermé
A4 ouvert
1 000 exemplaires diffusés dans les communes riveraines de la baie de Morlaix.



Courant novembre 2023, une **réflexion supplémentaire a été lancée par l'équipe de gestion locale** face au constat depuis maintenant 3 ans d'un **besoin de document support pour accompagner et faciliter la sensibilisation menée sur l'eau** auprès des usagers kayakistes, plaisanciers ou plongeurs et qui n'est aujourd'hui pas encore disponible. Il s'agit d'une plaquette à 8 volets facilement transportable à bord d'une embarcation et résistante à l'eau permettant de reconnaître les oiseaux et les mammifères observés sur l'eau et qui rappelle aussi les bons gestes à adopter pour les préserver. Pour l'instant, la maquette est encore en discussion au sein de l'équipe de gestion qui reste ouverte aux échanges extérieurs. L'outil serait autofinancé par l'antenne de Bretagne Vivante-SEPNB de Morlaix *via* un mécénat d'une entreprise locale de Morlaix.

Cet outil se veut aussi être avant tout complémentaire à la communication régionale et nationale menée par l'OFB concernant le dérangement de la faune sauvage marine et littorale comme pour la campagne « C mon Spot », « Eco geste » porté par l'URCPIE, ou bien même le relais d'application mobiles participatives telle que « Obs en mer » ou « Nav & Co », et des différents supports proposés par l'association Al Lark.

2. Presse et Conférence

Les professionnels du tourisme des communes situées sur le site Natura 2000 ont été conviés à une seconde réunion d'information, qui s'est tenue le 23 avril dans les locaux du Club Nautique de Carantec. Lors de cette rencontre, les participants **ont été informés des outils d'information disponibles et des enjeux liés aux dérangements de la faune, à la réserve ornithologique, sur le site Natura 2000**, ainsi qu'à la campagne « Eco geste ». Parmi les 15 personnes présentes, les représentants du « Château du Taureau », des « Vagabonds de la Baie », de « Rêve de Mer » et du « Club Nautique de Carantec » **ont exprimé leur accord pour être les principaux relais d'informations** concernant ces thématiques dans le cadre de leurs activités.



Aussi, le 6 décembre, le binôme de gestion a organisé une **conférence grand public sur les « oiseaux migrateurs et hivernants de la baie de Morlaix »**. Cette conférence a attiré plus de 74 participants, qui ont assisté aux échanges dans la salle du Club Nautique de Carantec démontrant leur intérêt pour cette thématique.

Tableau 7 : Liste des différents communiqués dans la presse locale

Périodique	Date	Thématique abordée
Ouest France	05/02/2024	<i>Campagne de sensibilisation oiseaux hivernants en baie de Morlaix</i> https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/dans-la-baie-de-morlaix-une-campagne-de-sensibilisation-pour-la-tranquillite-des-oiseaux-71119232-c1a7-11ee-8c69-893fe8266e7b
Ouest France	03/10/2024	<i>Une opération de chasse aux rats sur les îlots de la baie de Morlaix</i> https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/sur-ces-ilots-bretons-une-grande-operation-de-chasse-aux-rats-pour-protéger-les-oiseaux-menaces-c244a9fa-80c4-11ef-9672-b5992577815b
Télégramme	02/10/2024	<i>Campagne de dératisation sur les îlots de la baie de Morlaix</i> https://www.letelegramme.fr/finistere/carantec-29660/sur-les-ilots-de-la-baie-de-morlaix-on-chasse-les-rats-pour-sauver-les-oiseaux-marins-6674350.php
TV Tébéo	10/10/2024	<i>Chasse aux rat pour sauver les oiseaux marins nicheurs</i> https://www.tebeo.bzh/video/la-chasse-aux-rats-pour-sauver-les-oiseaux/

3. Site internet et réseaux sociaux

La **publication sur les réseaux sociaux des actions menées sur la réserve** permet de valoriser le travail réalisé et de sensibiliser un large public local. Elle renforce la visibilité de la réserve et favorise l'engagement des habitants et acteurs locaux, qui peuvent s'identifier aux initiatives partagées. Ces publications **encouragent les interactions (commentaires, partages) qui témoignent d'un intérêt et d'un soutien territorial**. Elles contribuent aussi à établir un dialogue entre la réserve et la communauté, créant un sentiment d'appartenance. Enfin, elles servent de preuve tangible des liens tissés avec le territoire. Depuis mars 2024, le salarié a commencé l'animation de la vie de la réserve et des actions menées par l'association sur le site N2000 par 6 post sur le compte Facebook de l'antenne Bretagne Vivante Morlaix. Ces posts sont des relais d'articles et interviews portant sur les thématiques et les actions menées par l'association sur le territoire.

Tableau 8 : Résumé des post Facebook sur le site de l'antenne de Morlaix

Date	Sujet abordé	Nombre de Like	Nombre de partage	Nombre de commentaires
13/05/2024	Etat de la population de goélands en Bretagne	4	1	3
16/05/2024	Suivis des phoques gris en baie de Morlaix	25	9	1
20/06/2024	Signalétique autour de la réserve	4	4	
25/06/2024	Mise en place panneau de protection sur le gravelot	18	19	
19/09/2024	Opération de dératisation sur la réserve	14	8	2
09/11/2024	Conférence « Oiseaux d'eau hivernants de la baie de Morlaix »	17	10	

Voilà maintenant une saison que la **webcam a été installée sur l'île aux Dames**. Ce projet financé dans le cadre du programme européen Interreg France (Manche) Angleterre vise à encourager le développement économique entre le sud du Royaume-Uni et le nord de la France. Dans ce cadre, Morlaix Communauté s'est engagée sur le projet EXPERIENCE pour une période de 4 ans, afin de promouvoir le tourisme hors saison, en mettant en place de nouvelles « expériences » touristiques entre octobre et mars, afin d'accroître le nombre de visiteurs et les séjours d'une nuit durant la basse saison.

Au-delà de l'aspect touristique, cet **outil offre de véritables potentiels de valorisation de la faune sauvage du site N2000 auprès des publics**, mais aussi dans son utilisation quotidienne afin d'assurer en direct le suivi de la phénologie des oiseaux présents sur l'île via leurs comportements et le respect de la réglementation par les usagers nautiques. L'association a pu rapidement tester le potentiel cet outil en ligne à portée de main dès 2024 qui ne demande qu'à être valorisé (Figure 17).



Lever de soleil le 17 février



Tempête du 26 février, 7h30 (112 km/h en rafale à l'île de Batz)



Noter les parties nues. La poche gulaire jaune en hiver est devenue noire avec une tache rouge orange entre l'œil et la commissure.



Position d'appel du partenaire, queue relevée, bec pointé en l'air et balancement des ailes (wing waving) pour montrer la tâche blanche du bas des flancs.



Wing Waving. L'oiseau ouvre les ailes en faisant apparaître la tache blanche des flancs. C'est une imitation de la position copulatoire de la femelle. 11 février 14h30



Comportement mimétique. Les oiseaux paraden en même temps. 20 février 15h.



Accouplement le 2 février à 11h



Couple au nid le 2 février à 11h. Position de couvaison.

Figure 17 : Comportements observables chez le grand cormoran à partir de la caméra de l'île aux dames en 2024 (source : Chronique ornithologique, Créau Y.)

Lien vers la caméra :

<https://www.skaping.com/morlaix/ile-aux-dames>

<https://www.skaping.com/morlaix/ile-aux-dames/video>



Photo 11 : Entretien des panneaux solaires de la camera. (Mars, 2024, Bretagne Vivante)

Depuis l'installation du système de caméra sur l'îlot principal de la réserve, **le nettoyage des panneaux solaires de la caméra est désormais une des opérations de gestion** lors des débarquements sur l'île aux Dames par l'équipe de gestion.

4. Animation grand public et développement partenarial

Les **animations de terrain** sont l'occasion de présenter les oiseaux d'eau hivernants, mais aussi les oiseaux nicheurs de la réserve en faisant le lien entre les cycles de vie de ces espèces. Les oiseaux nicheurs de la réserve sont pour l'essentiel des espèces sédentaires. Ces animations sont aussi des **moments privilégiés pour sensibiliser les publics aux dérangements tant sur les vasières qu'autour et sur les îlots, et de pouvoir partager la vision de l'évolution des paysages**, de la biodiversité de façon intergénérationnelle.

Les **initiatives de sensibilisation à la biodiversité locale** sont déjà bien avancées pour 2025, suite à une rencontre en bilatérale en novembre 2024. En **collaboration avec « Les Vagabonds de la Baie », la CCI de Morlaix et le Syndicat Ostréicole de la Région de Morlaix (SORM)**, le binôme de gestion (conservateur bénévole et salarié) a prévu la réalisation de **cinq sorties en baie de Morlaix et deux animations au Château du Taureau à destination du grand public**. Ces actions visent à renforcer la visibilité de la réserve tout en impliquant les acteurs économiques du territoire. Elles sont le fruit d'une co-construction en bilatérale avec « Les Vagabonds de la Baie », qui ont également exploré la possibilité d'organiser des sorties grand public sur l'eau autour de la réserve. Par ailleurs, un partenariat est envisagé avec le président du SORM pour représenter la réserve lors de **la Fête de l'Huître 2025**, offrant ainsi une nouvelle opportunité pour engager le public.

Lien vers les agendas :

<https://www.infolocale.fr/associations/organisme-antenne-bretagne-vivante-morlaix-412434>

Tableau 3 : Animation de sensibilisation auprès du grand public autour de la baie de Morlaix sur l'année 2024

Date	Thématique	Lieu	Nombre de participants
04/02/2024	Observation des oiseaux hivernants	Cosmeur/Cloüet	38 personnes
18/02/2024	Observation des oiseaux hivernants	Sainte-Anne, La Groue, Grève du Man	20 personnes
12/04/2024	Découverte des Algues	Annulée	
28/04/2024	Observation plantes, oiseaux insectes	Penzé	32 personnes
08/06/2024	Découverte de la faune de l'Estran	St-Samson	29 personnes
22/10/2024	Observation des oiseaux hivernants	Loquénoles	26 personnes
12/11/2024	Observation des oiseaux hivernants	Trégondern	15 personnes
26/11/2024	Découverte de la faune de l'Estran	Roscoff	8 personnes
10/12/2024	Observation des dorts de mouette	Carantec	20 personnes

VII. Moyens et coût de la gestion conservatoire en baie de Morlaix

Rappel : Les opérations d'acquisition d'un nouveau bateau ont été réalisées à la fin de l'année 2021 par le lancement d'une campagne de financement participatif qui a permis de recueillir une somme suffisante pour envisager l'achat d'un nouveau bateau « Caugek » destiné à des missions de service public de gestion d'une réserve ornithologique. Un mécénat d'entreprise avec la société Phare d'Eckmühl a permis de compléter le financement, le solde étant assuré sur les fonds propres de l'association. L'acquisition a été faite auprès de la société Applimar de Carantec qui a en outre procédé à quelques modifications pour les besoins propres de l'association notamment pour les opérations d'embarquement et de débarquement des personnes et du chargement et déchargement de l'annexe à bord. Ces modifications se sont révélées très utiles à l'usage sur les 2 saisons qui ont suivi.

Aujourd'hui, la **majorité du coup de la gestion et de l'entretien annuel du bateau, des mouillages et de l'annexe sollicitent l'enveloppe financière attribuée à la gestion de la réserve par Morlaix Communauté**. Annuellement, c'est environ (5 000 euros) d'assurance bateau 5 mètres/50 CV ; Hivernage annuel (750 euros) + matériel et consommables (400 euros) + Mouillage (Penzé et Kelenn) (1 600 euros).

Cette année, le **bateau de la réserve ornithologique associative est sorti sur l'eau 79 fois** (320 h), principalement pour assurer les suivis naturalistes, la dératisation des îlots de la réserve et la veille et sensibilisation nautique sur le site N2000.

1. Équipe permanente composée de salariés et de bénévoles

Afin d'assurer la gestion conservatoire de la réserve associative et les différentes actions de suivi sur le terrain sur l'ensemble du site Natura 2000, une équipe salarié Bretagne Vivante-SEPNB intervient tout au long de la saison. (Cf. : Section I)

Quentin Rochas, salarié sur Morlaix, assure depuis 2022 le fonctionnement et la gestion courante de la réserve ornithologique, la coordination des bénévoles, ainsi que les relations avec les partenaires. Régulièrement sur le terrain, il contribue aux montages et aux suivis des projets en assurant la réalisation des actions de gestion et la réalisation des suivis naturalistes, la rédaction des rapports de synthèses et la plupart des trajets en bateau sur l'ensemble du site Natura 2000.

Karine Viseur, salariée éducatrice à l'environnement sur Morlaix, assure depuis 2021 les animations sur le territoire de Morlaix Communauté auprès des scolaires et du grand public. Elle participe aux actions de sensibilisation des publics autour des questions de dérangements, oiseaux hivernants et sur la diversité des estrans sur le site Natura 2000.

Yann Jacob, coordinateur régional du volet sternes de l'observatoire régional de l'avifaune et de l'observatoire des oiseaux marins et côtier Manche-Atlantique. Ornithologue et ancien salarié de la réserve des îlots de la baie de Morlaix, il participe à certaines actions de gestion et suivis scientifique. Il appuie également les gestionnaires dans la coordination et la formation des services civiques et assure le lien au niveau régional sur le réseau des réserves associatives.

Anne Delmaire, directrice Finistère et coordinatrice des équipes salariées de l'association apporte un appui réel dans les relations partenariales à l'échelle régionale, mais aussi dans les montages et les renouvellements annuel des projets, contrats déployés à l'échelle du site Natura 2000.

Le **personnel administratif de l'association** (comptables, secrétaire, chargée de communication, responsable administratif et financier) apporte également un appui au bon fonctionnement administratif et technique de la réserve associative depuis sa création.

En 2024, une trentaine d'adhérents de l'association Bretagne Vivante-SEPNB antenne de Morlaix ont accompagné les actions sur l'ensemble du Natura 2000. Certains élus de la commune de Carantec ont eux aussi participés à certains suivis et nous les remercions pour leurs présences à nos côtés.

2. Bilan des actions 2024 et répartition des moyens humain

Sur l'année 2024, **209 jours** ont été consacrés à la gestion, suivis et au fonctionnement du site Natura 2000 baie de Morlaix réalisé par l'association Bretagne Vivante-SEPNB présente sur le territoire. **Le salarié**, a lui consacré cette année, **163 jours à la gestion de la réserve ornithologique et aux actions sur le site Natura 2000** sans tenir compte de l'appui des salariés du siège de l'association (cf. : bilan financier) **soit un 0,8 ETP**. Les **bénévoles**, quant à eux ont participé à différentes actions sur le site Natura 2000 (comptage olc, Wetlands, suivis phoques et oiseaux marins nicheurs, animations, sorties, etc...).

Tableau 4 : Actions menées en 2024 sur le site Natura 2000 et nombre de jours réels passés sur chaque actions (en vert actions financées par les partenaires)

Operations de gestion	Nombre de jours réels	Partenaires financiers
Assurer le recensement des effectifs d'oiseaux marins nicheurs (OMN), ainsi que le suivi de la production de jeunes chez les sternes sur le site Natura 2000	6 sorties dans la saison + 1 jours débarquement	DREAL/OFB
Développer l'usage du drone pour les recensement des nicheurs sur les 7 îlots	2 jours	Associatif
Assurer le suivi de la colonie de Cormoran huppé de Ti Saozon (suivi, cartographie, numérotation, etc.)	8 jours	DREAL/OFB
Étudier la colonie de Grand cormorans de l'île aux Dames à partir de la caméra installée sur l'îlot	20 j (analyse vidéo + images)	Associatif
Assurer le renforcement de la quiétude des oiseaux nicheurs sur l'île blanche de Callot et mettre en place de l'information auprès du public et/ou de la réglementation en lien avec N2000, DDTM et la Mairie de Carantec	3 j (conception panneau + coordination + réunion)	Associatif + Carantec
Assurer le suivi des deux couples de Faucon pèlerin à l'échelle du Natura 2000	Mutualisé avec 6 sorties OMN	Neutre
Assurer une veille et les opérations de dératization concernant les prédateurs introduits sur le site Natura 2000	28 j (terrain)	AELB/DREAL
Assurer le recensement des effectifs nicheurs côtiers d'Huîtriers pie, Tadorne de belon, Canard colvert à l'échelle du site Natura 2000	Mutualisé avec 6 sorties OMN	Neutre

Actualiser les données sur les autres espèces nicheuses d'oiseaux terrestres (Hirondelle de rivage, Pipit maritime etc.) sur la réserve et l'île Callot	5 jours	Associatif
Assurer le comptage coordonné des oiseaux hivernants à l'échelle du site Natura 2000 baie de Morlaix, dans le cadre de Wetlands International	6 j terrain + 10 j synthèse	Associatif
Assurer le recensement mensuel des oiseaux d'eau hivernants à l'échelle du N2000 et limicoles sur la ZPS	29 j	MoCo (14 jours) et associatif
Assurer le suivi des effectifs de Phoque gris sur le Natura 2000 baie de Morlaix	17 j	OFB
Sensibiliser les usagers aux dérangement des phoques en reposoir (Méloine)	4 j	OFB
Mettre en place la signalétique de la réserve (Bouées et panneaux)	1 j (terrain)	N2000
Assurer la surveillance des îlots de la réserve, sensibiliser les usagers au dérangement, infractions, etc.	Mutualisé avec 6 sorties OMN + 0,5 j	Neutre
Mise en place et assurer le suivi du projet tutoré (Lycée Succinio) proposé dans le cadre du « suivi de la fréquentation littorale et interactions avec les compartiment biologiques à enjeux »	5 jours	Associatif
Assurer le suivi des déchets (macro + méso + micro) sur le site du Cosmeur	8 j	CEDRE
Gestion et évacuation des déchets collectés en haut de grève, sur les pelouses littorales des îlots du site Natura 2000	1 j Mutualisé avec débarquement OMN	Associatif/Neutre
Réaliser la sensibilisation aux déplacements des oiseaux migrateurs et hivernants + bilan de la campagne 2024	7,5 j	MoCo (5.5 j)
Elaborer et rédiger le plan de gestion des îlots de la Baie de Morlaix avec les partenaires	Non réalisé	Associatif
Réaliser une cartographie des habitats présents sur les îlots de la réserve	Non réalisé	Associatif
Gestion des moyens à la mer (hivernage, matériel, dossiers, etc.)	3 j	MoCo
Nettoyage de la Webcam de l'IAD	Mutualisé avec le débarquement OMN	Neutre
Rédiger le rapport d'activité mensuel et annuel de la réserve	12 jours	Associatif
Renouvellement des conventions et avenant financiers (oiseaux d'eau , etc.)	3 jours	Associatif
Renouvellement contrat Bouées APPB marins (dépôt fond vert 2024-2027)	2 jours	Associatif
Communiquer sur le site internet de BV, les réseaux sociaux et dans la presse, etc.	5 jours	Associatif
Rédaction de la chronique ornithologique mensuel du site N2000 (Yvon Créau)	12 jours	Associatif
Développer des supports de sensibilisation : vidéos, exposition ambulante, conférence, stand, plaquette	3 jours	Associatif
Alimenter les différents réseaux (régionaux, nationaux) avec les données collectées sur la réserve dans le cadre de protocoles standardisés et observatoires.	3 jours	Associatif
Faire valider les études, programme et participation à des groupes de travail avec les partenaires de gestion et ELG.	6 jours	Associatif
Ancrage partenariale et rencontre sur le territoire	4 jours	Associatif
Suivi des dossiers, RH, gestion administrative siège	Hors cadre (cf. : bilan financier)	Hors cadre (cf. : bilan financier)
Total 2024	209 jours	Part associative 2024 (126 jours)



Programme d'actions envisagées en 2025

Dans la continuité de la gestion et depuis la création de la réserve associative par la SEPNB, Bretagne Vivante et dans l'attente de la rédaction du plan de gestion des îlots de la Baie de Morlaix, le programme d'actions suivant est proposé. Il intègre en particulier les enjeux relatifs aux Oiseaux marins nicheurs de la réserve et concernent les suivis réalisés dans le site Natura 2000 (mammifères marins, oiseaux d'eau hivernants).

Tableau 5 : Actions souhaitables pour 2025 (en vert actions financées par les partenaires)

Operations de gestion	Périodicité											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Assurer le recensement des effectifs d'oiseaux marins nicheurs (OMN), ainsi que le suivi de la production de jeunes chez les sternes sur le site Natura 2000												
Développer l'usage du drone pour le recensement des nicheurs sur les îlots												
Assurer le suivi de la colonie de Cormoran huppé de Ti Sazon												
Assurer une veille sur les prédateurs introduit sur les îlots de la réserve ayant bénéficié d'une dératisation (biosécurité)												
Étudier la colonie de Grand cormorans de l'île aux Dames à partir de la Caméra installée sur l'îlot												
Assurer le suivi du succès reproducteur du couple de Grand Gravelot sur l'île blanche de Callot												
Assurer le suivi des deux couples de Faucon pèlerin à l'échelle du Natura 2000												
Assurer une veille de biosécurité sur les prédateurs introduits sur le site Natura 2000 et la réserve												
Assurer le recensement des effectifs nicheurs côtiers d'Huîtriers pie, Tadorne de belon, Canard colvert à l'échelle du site Natura 2000												
Actualiser les données sur les autres espèces nicheuses d'oiseaux terrestres (Hirondelle de rivage, Pipit maritime etc.) sur la réserve et l'île Callot												
Assurer le comptage coordonné des oiseaux hivernants à l'échelle du site Natura 2000 baie de Morlaix, dans le cadre de Wetlands International												
Assurer le recensement mensuel des oiseaux d'eau et limicoles sur la ZPS												
Assurer le suivi des effectifs de Phoques gris sur le Natura 2000 baie de Morlaix et plateau de la Méloine												
Mettre en place la signalétique de la réserve (Bouées et panneaux) et renouveler les bouées en accord avec la DDTM												
Assurer la surveillance des îlots de la réserve, sensibiliser les usagers												
Assurer le suivi des macrodéchets sur le site du Cosmeur												
Gérer et évacuer les déchets collectés en haut de grève, sur les pelouses littorales des îlots de la réserve												
Réaliser la sensibilisation aux dérangements des oiseaux migrateurs et hivernants												
Elaborer et rédiger le plan de gestion des îlots de la Baie de Morlaix avec les partenaires												
Gérer les moyens à la mer (hivernage, matériel, dossiers, etc.)												
Réaliser une MAJ de la cartographie des habitats présents sur les îlots de la réserve et du suivi de l'érosion du trait de côte												
Rédiger le rapport d'activité de la réserve et autres documents de synthèses de suivis												
Communiquer sur le site internet de BV, les réseaux sociaux et dans la Presse, etc.												

Développer des supports de sensibilisation et animations : vidéos, exposition ambulante, conférence, stand, plaquette												
Alimenter les différents réseaux avec les données collectées sur la réserve dans le cadre de protocoles standardisés et observatoires.												
Faire valider les études et programmes et se concerter régulièrement avec les partenaires de gestion												
Montage de projet régulation du Vison d'Amérique et rats sur le long terme (APP OFB « Mission Nature »)												
Mise en place et assurer le suivi du projet tutoré (Lycée Succinio) proposé dans le cadre du « Suivi de la macrofaune benthique en zone d'alimentation oiseaux d'eau hivernants »												

Bibliographie

- Aebischer N.J. & Wanless S. 1992 – Relationships between colony size, adult non-breeding and environmental conditions for Shags *Phalacrocorax aristotelis* on the Isle of May, Scotland. *Bird Study* 39, 43-52
- Alvarez, A., H. et al. (2011). "Effects of climate change on marine ecosystems: Implications for coastal bird populations". *Marine Ecology Progress Series*, 431: 119-131.
- Barrett R. T, S.-H. Lorentsen and T. Anker-Nilssen. 2006a. The status of breeding seabirds in mainland Norway. *Atlantic Seabirds* 8: 97-126
- Bustnes J.O., Anker-Nilssen T., Erikstad K.E., Lorentsen S.H. & Systad G.H. 2013. Changes in the Norwegian breeding population of European shag correlate with forage fish and climate. *Marine Ecology Progress Series* 489, 235-244
- Bogdanova, M.I, Wanless, S., P. Harris, M., Lindström, J., et al., 2014 – Biological Conservation Among-year and within-population variation in foraging distribution of European shags *Phalacrocorax aristotelis* over two decades: Implications for marine spatial planning, Volume 170, 2014, Pages 292-299, ISSN 0006-3207. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2013.12.025>.
- Cadiou, B., 1997 - La reproduction des goélands en milieu urbain : Historique et situation actuelle en France. 65. 209-227.
- Cadiou B., 2010 – Développement d'indicateurs de l'état de santé des populations d'oiseaux marins nicheurs en Bretagne, Rapport de l'OROM, 20 p.
- Cadiou B., Yésou P., Fortin M., Mahéo H., Derian G., Provost P. & Quéré P. 2019 – Îles ou villes : quel est le meilleur habitat pour la reproduction des goélands en Bretagne ? *Ornithos* 26, 120-129.
- Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F. & Février Y., 2022 – Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2021. Rapport de l'Observatoire régional de l'avifaune de Bretagne, Brest, 38 p.
- Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F. & Février Y., 2023 – Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2022. Rapport de l'Observatoire régional de l'avifaune de Bretagne, Brest, 47 p
- Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F. & Février Y. 2024 – Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2023. Rapport de l'Observatoire régional de l'avifaune de Bretagne, Brest, 40 p.
- Cadiou B. & Leicher M. 2024 – Bilan de l'enquête 2023 sur des colonies témoins de cormorans huppés des sous-régions marines Manche – mer du Nord, mers Celtiques et golfe de Gascogne. Rapport Bretagne Vivante, OFB, ORA, Brest, 15 p
- Cadiou B. & Quéré P. 2024. Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins au cap Fréhel en 2023. Rapport Bretagne Vivante, Syndicat des Caps, Conseil régional de Bretagne, 15 p.
- Clairambault, Mathilde. (2020). Le cormoran huppé, un indicateur de la qualité des écosystèmes côtiers ?.
- Debout G., 1988 – La biologie de reproduction du grand cormoran en Normandie. *L'Oiseau et R.F.O.*, 58 : 1-17



Enstipp, M.R., et al. (2007). "Foraging behaviour and diet of cormorants: Adaptation to ecological variability". *Aquatic Biology*, 1: 127-137.

Fresneau Nolwenn et Gélinaud Guillaume (2024) Oiseaux d'eau hivernant en Bretagne : bilan des comptages en janvier 2024. Observatoire régional de l'avifaune, Bretagne Vivante, GEOCA, 31p.

Frederiksen, M., et al. (2007). "Climate change, fishing, and the decline of marine predators: Insights from the cormorant populations". *Marine Ecology Progress Series*, 342: 97-107.

Fortin M, 2011. Programme CORMOR – rapport d'activité annuel 2011. Rapport technique pour l'Agence des Aires Marines Protégées, 70 pp.

Fortin M, Bost C.A., Leicher M., Maes P., 2012. Programme CORMOR, année 2012 rapport d'activité. Rapport technique pour l'Agence des Aires Marines Protégées. 55 pp.

Fortin M., Bost C.A., Maes P. & Barbraud C. 2013 – The demography and ecology of the European - 36 - shag *Phalacrocorax aristotelis* in Mor Braz, France. *Aquatic Living Resources* 26, 179-185.

Grémillet D., Argentin G., Schulte B. & Culik B.M. (1998). Flexible foraging techniques in breeding cormorants *Phalacrocorax carbo* and shags *Phalacrocorax aristotelis*: benthic or pelagic feeding? *Ibis*, 140, 113–119.

Grémillet, D., Gallien, F., El Ksabi, N. *et al.*, 2020 - Sentinels of coastal ecosystems: the spatial ecology of European shags breeding in Normandy. *Mar Biol* 167, 43 (2020). <https://doi.org/10.1007/s00227-020-3655-5>

GISOM, 2023 – Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine (ROMN). Enquête 2020-2022. Résultats des suivis, 61 p.

HELP Sarl (2024) d – Éradication du rat surmulot (*Rattus norvegicus*) sur les îles et îlots de la baie de Morlaix (Carantec, Finistère). Compte-rendu de mission, Bretagne Vivante, novembre 2024, 59 p.

Howells, Richard & Burthe, Sarah & Green, Jonathan & Harris, Michael & Newell, Mark & Butler, Adam & Wanless, Sarah & Daunt, Francis. (2018). Pronounced long-term trends in year-round diet composition of the European shag *Phalacrocorax aristotelis*. *Marine Biology*. 165. 165-188. 10.1007/s00227-018-3433-9.

Howells R.J., Burthe S.J., Green J.A., Harris M.P., Newell M.A., Butler A., Johns D.G., Carnell E.J., Wanless S. & Daunt F. 2017. From days to decades: short-and long-term variation in environmental conditions affect offsp

Harris M.P & Forbes R., 1987 – The effect of the date on counts of nests of shags *Phalacrocorax aristotelis*. *Bird Study*, 34 : 187-190

Jacob Y. (Coord.), 2023 - Sternes nicheuses 2022 du littoral Manche-Atlantique. Rapport de l'observatoire oiseaux marins et côtiers de l'office français de la biodiversité et de l'observatoire régional de l'avifaune en Bretagne. Bretagne Vivante, Brest. 58 p.

Marion L. 2022 – Recensement national des grands cormorans nicheurs en France en 2021. Rapport SESLGuersité Rennes I-CNRS-MNHN, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, 27 p

Michelot, T., et al. (2017). "Ecological changes and their effects on the reproductive success of cormorants". *PLOS ONE*, 12(5): e0177963.



Loretsen S-H, Nilssen T-A, Erikstad K, et Rov N. 2015. Forage fish abundance is a predictor of timing of breeding and hatching brood size in a coastal seabird. *Marine Ecology Progress Series*. 519 Janvier: 209-20.

Windhoffer, E. D., & Pierce, A. R. (2021). Video monitoring of waterbird colonies reveals novel predator. *Waterbirds*, 44(1), 30-37.

Annexes

Annexe 1 : Arrêté de protection de biotope marin

Annexe : Arrêté de protection de biotope n° MERP9100010A du 23 janvier 1991

MER

Arrêté du 23 janvier 1991 relatif à la protection de biotope du domaine public maritime des îlots « aux Dames », « Beglem » et « Rikard » en baie de Morlaix au large du territoire de la commune de Carantec, département du Finistère, arrondissement de Morlaix

NOR : MERP9100010A

Le ministre délégué à la mer,

Vu le code rural, et notamment ses articles L. 211-1, L. 211-2 et R. 211-12 ;

Vu le décret n° 78-272 du 9 mars 1978 relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer ;

Vu l'arrêté du 17 avril 1981 modifié fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire ;

Vu l'avis de la commission des sites, perspectives et paysages siégeant en formation de protection de la nature, en date du 4 novembre 1988 ;

Considérant qu'il convient, par la protection du biotope des îlots « aux Dames », « Beglem » et « Rikard », situés dans la baie de Morlaix, de préserver les sites de nidification favorable à certaines des plus importantes colonies françaises d'oiseaux protégés, tels que les cormorans (*Phalacrocorax* sp.), les sternes (*Sternae* sp.) et le macareux moine (*Fratricula arctica*),

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est institué une zone de protection des biotopes sur le domaine public maritime au large du territoire de la commune de Carantec (département du Finistère) :

a. Sur la partie émergée des îlots :

« Aux Dames » (48° 41' 17" N ; 003° 51' 57" W) ;

« Beglem » (48° 41' 44" N ; 003° 51' 57" W) ;

« Rikard » (48° 41' 35" N ; 003° 52' 29" W) ;

b. ainsi que sur une zone de 80 mètres, comptés à partir de la laisse de haute mer de coefficient de marée 120, autour de ceux-ci.

Art. 2. – Dans les zones définies à l'article 1^{er}, il est interdit, entre le 1^{er} mars et le 31 août :

a. De débarquer sur les îlots ;

b. De circuler et de stationner.

De même, il est interdit, en toutes périodes, de porter atteinte à l'intégrité du milieu naturel, notamment en y déposant des ordures et des déchets.

Art. 3. – Les dispositions visées à l'article 2 ne concernent pas les activités nécessaires au suivi biologique et à la gestion du milieu dans le cadre de cet arrêté. Celles-ci devront être soumises à l'approbation du préfet du Finistère, après avis du délégué régional à l'architecture et à l'environnement de Bretagne et du chef du quartier des affaires maritimes de Morlaix.

Art. 4. – Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront punies des peines prévues à l'article R. 38 du code pénal.

Art. 5. – Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur en même temps que les mesures prises par le préfet du Finistère pour la partie terrestre de ce biotope.

Art. 6. – Le directeur des pêches maritimes et des cultures marines, le préfet maritime de la deuxième région maritime et le préfet du département du Finistère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1991.

JACQUES MELICK

Annexe 2 : Compte rendu réunion du Comité de Gestion

 	Comité de gestion « Réserve ornithologique » de la Baie de Morlaix	
Pôle Aménagement Rédactrice : Gwladys DAUDIN Chargée de mission Natura 2000 Baie de Morlaix	27/05/24	gwladys.daudin@agglo.morlaix.fr 02 98 15 29 24

Présents :

- Sébastien Marie – Conseiller délégué à la Biodiversité à Morlaix
- Pierre Legendre – Chef du service Mer & Littoral - Morlaix Communauté
- Gwladys Daudin – Chargée de mission Natura 2000 - Morlaix Communauté
- Isabelle gay – Conservatoire du Littoral
- Jean-Noël Ballot – Ornithologue et élu membre du CA de Bretagne Vivante
- Yvon Créau – Conservateur bénévole de la réserve ornithologique - Bretagne Vivante
- Quentin Rochas – Chargé de mission Pays de Morlaix - Bretagne Vivante
- Marie Le Baron – Chargée de mission Natura 2000 Finistère Nord

Sujets	Retours synthétiques des échanges
Plan de gestion	→ Concernant le projet de plan de gestion, Isabelle Gay indique que le marché est prêt à être notifié. Elle est en attente de financements, elle n'a pas de garantie pour le fond vert en 2024 mais a des attentes côté Région sur un programme financier liant le CDL à la Région → Quentin Rochas rappelle qu'il a proposé que l'association BV dépose un fond vert. Ce scénario n'a pas été retenu par le CDL. Il rappelle que la convention de partenariat (art 5 du PDG) doit être rédigé avant 2025. → Isabelle Gay maintien que le CDL s'engage sur ce plan de gestion, si jamais la piste avec la Région n'est pas possible, le dossier sera dans tous les cas prioritaire avec des fonds propres CDL en 2025. → Sébastien Marie demande si il y a des conséquences sur un délais supplémentaire. Quentin rappelle les délais indiqués dans la convention. Pierre Legendre précise qu'il n'y aura pas de conséquences juridiques particulières. Cela n'empêche en rien la poursuite des actions, et la continuité du partenariat existant même si collectivement le souhait sur le PDG est d'avancer. ○ Jean-Noël Ballot informe qu'une démarche est actuellement en cours auprès de l'association pour devenir conservatoire d'espaces naturels (CEN), comme ailleurs en France. Ce nouveau statut de CEN permettrait d'accéder plus facilement aux financements et de renforcer les partenariats avec collectivités.

Bilan 2023	Voir diaporama : lien de téléchargement → Quentin Rochas présente les actions et indique que le rapport d'activité est envoyé à Morlaix Communauté, au CDL et à l'OFB. → Yvon Créau précise que ses chroniques ornithologiques sont libres de droit et utilisables par tous. Gwladys Daudin salut ce travail et indique l'intérêt à valoriser les
------------	--

	résultats. → La mairie de Carantec prête local du Comptoir de la mer pour stockage de matériel Concernant les suivis : ● différence de nidification selon les îlots serait liée à différence de protection – 7 infractions à l'APPB et 26 observations de débarquements sur autres îlots ● macrodéchets > absence majoritaire ● Oiseaux hivernants > 23 espèces dépassent le seuil d'importance national, 10 sont dans top 10 national > site important pour hivernage oiseaux d'eau ; 2ème place du Finistère > En Bretagne, suivis mensuels réalisés uniquement sur Mx et Goulven. Fort pouvoir d'observation grâce notamment aux financements Morlaix Communauté et HLC > Arrivées simultanées dès fin juillet, progression lente jusqu'à novembre > Suivis wetlands harmonisés partout > Financements de Morlaix Communauté 8470€/an - maintenu / 1 Comptage réalisé chaque mois par le salarié les bénévoles – Rapport bilan restreint à 6 mois depuis le retrait des financements OFB. ● Oiseaux nicheurs : Diminution des effectifs de grands cormorans, idem dans le Trévors ● Phoques > De nouveaux reposoirs notamment Ti Saozon, peut-être évolutions des comportements? / dérangement? Effectifs? > Pas assez de temps de sensibilisation ; souhait évolution marché OFB et MxCO
--	---

Perspectives 2024	Marché phoques 2024 - OFB → Les conventions annuelles (subventions) seront remplacées par un marché OFB en lien technique avec MxCo (2024 à 2026). L'OFB et Morlaix Co souhaitent axer davantage vers une sensibilisation des bonnes pratiques des usagers. Le marché prévoit 5 comptages / an sur la baie, 5 comptages/an sur la Méloine avec en plus en 2024, 6 sorties spécifiques à la sensibilisation en juillet/août. → Seule la candidature de Bretagne Vivante a été reçue par l'OFB d'un montant de 39 903€ TTC) → Gwladys Daudin souligne le souhait partagé avec l'OFB de mettre des moyens humains sur la sensibilisation en allant au contact direct de l'utilisateur sur l'eau pour le sensibiliser davantage. Ils permettront également d'apporter une meilleure connaissance des usages. Financements
-------------------	---

	Financements convention MxCo-Associations (animations scolaires, grand public, gestion des réserves, randonnée de Morlaix Communauté) → BV demande une régularisation à Morlaix Communauté pour obtenir 2000€ supplémentaire soit 4000€ de subvention de fonctionnement, montant obtenu par le CPIE et Au fil du Queffleuth et de la Penzé. Pierre Legendre indique qu'un accord avait été donné, un rendez-vous sera proposé ultérieurement pour avancer sur les questions liées aux financements de cette convention.
--	--

Comité Technique de la Réserve Ornithologique

Baie de Morlaix

29 novembre 2024

Présents : Gwladys Daudin, Isabelle Gay, Yann Jacob, Quentin Rochas, Yvon Créau

Excusée : Julie Peinado

Rédaction du compte-rendu : Bretagne vivante

1 – Projet tutoré Suscinio

Dates possible de la restitution « scolaire » : 16 et 17 décembre.

Une présentation pourra être faite auprès des acteurs/Usagers/pro lors du point annuel proposé par Gwladys en début de saison 2025 au centre nautique de Carantec. Le format proposé par Morlaix Communauté pour sensibiliser les clubs nautiques sur 1 demi-journée est déjà très court avec de nombreuses interventions ciblées (MxCO, OFB, CPIE et BV), le contenu non connu à ce jour sera dans tous les cas à valider en amont.

2 – Plan de gestion

Conservatoire du littoral. Budget 2025. Pas encore le retour du Conseil d'Administration. Et pas d'idée de la date de la décision, espérée avant la fin de l'année. Dossier prioritaire pour Cdl Bretagne et BV. Aide de la Région acquise pour le Cdl sur le dossier.

Si le financement n'est pas possible par le Conservatoire, BV envisage de déposer un fonds vert mi-2025 après validation en Comité de gestion (1er trimestre 2025).

Il n'y aura pas de nouvelle consultation, il suffirait que BV confirme sa proposition de l'an dernier en accord avec le CCTP initial.

3 – Signalétique

Dispositif (Le 1^{er} contrat Natura 2000 marin de 2016 ?) comprenant des pupitres à terre aux principaux points d'embarquement, des panneaux sur les îlots et des bouées autour des 3 îlots de l'APPB. Charte graphique validée par Cdl. AOT DDTM pour les bouées. Financement de la pose et de la dépose annuelle des bouées par des contrats natura 2000 marins successifs en année chevauchante ; besoin d'un renouvellement routine du contrat prévu pour permettre la dépose des bouées en fin de saison 2024, à la demande de la DREAL (Michel Ledard) en avril, dépôt fonds vert en lieu et place du contrat natura 2000 marin en 2024

3.1 – Bouées

Bouées actuelles ne conviennent pas, trop basses, trop légères et peu visibles. Proposition de rachat de bouées. Estimatif de coût fait par Quentin (6 000 euros)

<https://www.simafrance.com/fr/balisages/580-bouee-de-signalisation-.html>

Autocollants avec indications à renouveler tous les ans. S'assurer que le prestataire le fait bien avant la pose des bouées en début de saison.

Le contrat actuel avec le prestataire Bretagne Plongée dure jusqu'à 2027 (année complète de cycle pose et dépose).

Questionnement de la DDTM (Myriam Gueguen) pour savoir si le type de bouée ci-dessous est possible ?

Voir la possibilité d'un Avenant au Fond vert déposé en avril 2024 qui est validé pour permettre l'achat de 15 nouvelles bouées « Marque spéciale » si accord avec la DDTM.

A titre indicatif, il existe un contrat d'entretien des bouées des mouillages pour les plongeurs entre MoCo et Bretagne Plongée : 190 € / an / mouillage.

3.2 – Panneaux

Gwladys indique qu'un mail de Michel Ledard courant juillet donnait la possibilité de proposer des candidatures sur les besoins en site Natura 2000 (pris en charge à 100% pour une asso) en répondant avant mi-septembre. Dans la foulée, un mail avait été envoyé à Quentin et Isabelle, avec le calendrier serré de tous, il n'y a pas eu de remontée mi-septembre. Après contact avec Michel Ledard, il est toujours possible de déposer une demande si le montant n'est pas trop élevé. La proposition d'un temps d'échange technique sur la signalétique entre le CDL, BV et MxCO a initié cette réunion. La veille, en réunion sur un tout autre sujet avec les services de l'Etat, Gwladys a appris qu'un dossier sur la signalétique et notamment terrestre a déjà été déposé par BV et s'interroge sur les actions déjà présentées. La pose, dépose, entretien et hivernage des bouées étant une prestation. Quentin indique que cela correspond au retrait des panneaux sur les îlots pour l'hiver et à la création d'un nouveau panneau identique sur l'Île de Sable.

	Heures			Frais		combien ça coûte et quand ?				TOTAL 2024-2027
	Berdelou Y	Delmaire A	Rochas Q	unité	coût unitaire TTC	fin 2024	2025	2026	2027	
ACTION : Pose et dépose des bouées et hivernage										
Temps de travail salarié (heures)										
Pose et dépose de la signalétique terrestre			7			550,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	3 850,00 €
Suivi technique			42			3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	13 200,00 €
Suivi administratif	14	7	14			2 750,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 750,00 €	9 900,00 €
sous TOTAL Temps de travail salarié						6 600,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	7 150,00 €	26 950,00 €
Frais professionnels										
déplacement bateau - A/R Carantec, réserve baie morlaix			7	75,00 €	75,00 €		150,00 €	150,00 €	150,00 €	525,00 €
déplacement voiture - A/R Morlaix-Carantec			7	20,80 €	20,80 €		41,21 €	41,21 €	41,21 €	144,22 €
sous TOTAL Frais professionnels						95,80 €	191,21 €	191,21 €	191,21 €	669,22 €
Outils (set de clés plates + douilles) + scellement chimique pour goujons/roche										
sous TOTAL Frais dépense sur devis						355,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	355,15 €
Frais dépense sur devis / pose et dépose bouées AP n°2017090-0001										
Dépose et hivernage automne 2024			1	1 200,00 €	1 200,00 €					1 200,00 €
Remplacement chaîne des moullage (200m) en automne 2025 (durée 3 ans)			1	2 000,00 €		2 000,00 €				2 000,00 €
Pose printemps et dépose/hivernage automne 2025, 2026, 2027			3	2 500,00 €		2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		7 500,00 €
Remplacement annuel des manilles (36 pcs/an)			144	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	720,00 €
Imprevus fonctionnement/chtg de matériel (bouées, croix st-André, bout, etc.)			1	1 000,00 €			1 000,00 €			1 000,00 €
sous TOTAL Frais dépense sur devis HT						3 380,00 €	4 680,00 €	3 680,00 €	2 680,00 €	12 420,00 €
sous TOTAL Frais dépense sur devis TTC						3 835,15 €	5 616,00 €	4 416,00 €	3 216,00 €	14 904,00 €
Frais dépense sur devis panneaux APPB n°91.1957										
Forfait Structure prévue + BAT (poteaux, rails, brides, etc., boulonnerie)			1	773,00 €	773,00 €					773,00 €
Ré-impression signalétique "île de sable" 1000 mm x 1500 mm alu composite 5 mm			1	252,00 €	252,00 €					252,00 €
sous TOTAL Frais dépense sur devis HT						1 025,00 €				1 025,00 €
sous TOTAL Frais dépense sur devis TTC						1 230,00 €				1 230,00 €
Frais de fonctionnement (15%)										
						1 004,34 €	1 018,68 €	1 018,68 €	1 018,68 €	4 142,88 €
TOTAL ACTION						10 941,89 €	13 425,89 €	12 225,89 €	11 616,89 €	48 251,26 €

Chacun convient que ces panneaux ne sont pas lisibles à distance, mais il ne serait pas raisonnable de revenir à des très grands panneaux. Par ailleurs la problématique de débarquement est moins cruciale qu'autrefois.

En conséquence, décision de maintenir les panneaux en l'état et de privilégier une signalétique plus visible directement sur les bouées.

Il subsiste le problème du panneau de l'île de Sable qui n'a pas résisté aux vents forts de 2024 en dehors de la période hivernale (où il est remis à terre). Il convient de le changer ainsi que les scellements qui supportent les poteaux (Budget réimpression du panneau sur devis, déposé lors du fonds vert « Contrat marin bouées » après accord oral avec Michel LEDARD.

4 - Convention de gestion tripartite CDL-MOCO-BV

28 Mars 2019, date de la signature. En conséquence, la convention sera caduque après mars 2025 (elle est toutefois reconductible une fois ~~tacitement~~ « de façon expresse par courrier du Cdl »). Il est proposé de la remettre à jour dans le cadre de ce renouvellement. Les participants doivent regarder cette convention pour signaler les points d'amélioration, notamment dans le tableau de répartition (qui fait quoi ?). Lorsque nous aurons un consensus entre nous, nous demanderons la validation par les élus.

Sur la question de la répartition des compétences entre An Dour et Morlaix Communauté. Il y aura une clarification dans une convention sur les réserves Monts d'Arrée et Baie de Morlaix. An Dour et Morlaix Communauté seront signataires.

5 – Dératisation

Rats éradiqués à l'issue de la campagne de dératisation menée par HELP.

Biosécurité assurée jusqu'à fin 2025 par Quentin (sur financement fonds vert/AELB déposé en juin 2023). Boîtes à appât réalimentées. Natura 2000 n'autorise pas le financement de la dératisation chimique, donc pas de contrat N2000 possible par la suite pour pérenniser le dispositif de biosécurité. En interne, Quentin passera la Formation Certification biocide et Piégeage prévue en 2025.

Life Espèces Marines Mobiles. OFB marché général pour mesurer l'efficacité de la dératisation. En Baie de Morlaix, c'est fait avec le recensement général des OMN sauf pour l'Huîtrier pie. En attente d'un retour sur la procédure et l'organisation à suivre par la coordinatrice Sidonie Girard (OFB) et le rôle de BV localement.

6 – Vison

La problématique est complexe, elle concerne l'ensemble du site N2000 au-delà des îlots de la réserve (enjeux fort conservation OMN) Difficulté de capture. « Réservoir terrestre » immense.

Différentes pistes d'action sont évoquées :

- Pièges Photos soit à terre (Callot, Pointes), soit sur les îles dans des lieux déjà repérés.
- Pièges avec Piège-Photo connecté pour s'assurer si le piège physique a fonctionné ou pas, permettant d'optimiser les coûts de déplacement bateau et les moyens RH,
- Questionnement des usagers, promeneurs, arpenteurs de grèves, pêcheurs, plaisanciers en demandant de rapporter des informations circonstanciées permettant d'établir un diagnostic et évaluer un foyer local
- Benchmark avec les sites qui ont la même problématique et qui mènent actuellement une opération (Tomé ? Ailleurs ?)

Deux périodes favorables pour le piégeage et l'éventuelle recolonisation :

7 – Gouvernance générale

Ne pas hésiter à solliciter la tenue de comités techniques autant que de besoin, pour débattre des questions en suspens et proposer des solutions.

Comité de gestion (1 fois/ an) : à programmer dans chaque premier trimestre, le prochain en 2025.

Ordre du jour à établir et valider par les membres du cotech au préalable

Désigner un secrétaire de séance chargé de proposer un CR des réunions

Gwladys indique qu'un courrier a été adressé à Bretagne Vivante au sujet du point presse « dératisation » en raison du manque de prévenance officielle de Morlaix communauté par Bretagne Vivante.

Deux périodes favorables pour le piégeage et l'éventuelle recolonisation :

- Le rut (février-mars), les mâles sont mobiles à la recherche de femelles
- L'émancipation des jeunes inexpérimentés (fin août-début septembre), chassés par les femelles après sevrage

Gestion Vison d'Amérique N2000 Baie de Morlaix

- Actions C1.1.d du DOCOB
- Cf. article [Lorvellec et al. 2024](#)
- Faire une réunion pour amorcer des solutions avec Cdl (Isabelle, Stéphane Rialin), Morlaix co (Gwladys Daudin), BV (Equipe locale de gestion réserve), Inrae (Olivier Lorvellec), Sept-Îles (Pascal Provost), LTC (Maïwenn Le Borgne, Stéphane Gueguen), Life EMM (Sidonie Girard,

Sécolène Fabre), mairie de Carantec (Alban Le Roux, Philippe Hamon ?), fédé chasse 29 (Pascal Bihannic), asso piègeur ? (liste à valider)

- Dans un premier temps Gwladys contacte Sidonie Girard (Coordinatrice Façade Atlantique LIFE Espèces Marines Mobiles, OFB) pour voir l'implication possible de ce programme pour la limitation du vison et pour faire suite à la demande d'organisation de GT avec les animateurs N2000, l'OFB-LIFE EMM et les associations indiquées par mail de Sidonie Girard et Bertrand Augé le 4 octobre dernier.

7 – Gouvernance générale

Ne pas hésiter à solliciter la tenue de comités techniques autant que de besoin, pour débattre des questions en suspens et proposer des solutions.

Comité de gestion (1 fois/an) : à programmer dans chaque premier trimestre, le prochain en 2025.

Ordre du jour à établir et valider par les membres du cotech au préalable

Désigner un secrétaire de séance chargé de proposer un CR des réunions

Gwladys indique qu'un courrier a été adressé à Bretagne Vivante au sujet du point presse

« dératisation » en raison du manque de prévenance officielle de Morlaix communauté par Bretagne Vivante.

Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Janvier 2024

Bateau

15 janvier : problème d'arrivée d'essence sur le moteur, réparation dans l'heure par le chantier Applimar.

16 janvier : mise en place du matériel de la réserve au local de stockage de la coopérative maritime

12 janvier : Prévion de la sortie du Bateau au pont de la Corde pour hivernage entretien (retour à l'eau semaine du 26 février).

Réunions internes

31 janvier : réunion de l'Équipe Locale de Gestion (ELG) avec présence de Gwladys Daudin (chargée de mission N2000) : programme 2024.

Relations partenaires, ancrage territorial

24 janvier : rencontre du salarié avec Benjamin Toupin salarié "mer et littoral" au CPIE de Lanmeur pour échanger sur des projets de sensibilisation et de suivis sur le site N2000 et envisager une meilleure coordination et un travail mutualisé notamment « ECOGESTE » pour la saison 2024,

12 janvier : Groupe de travail pour lancement de la campagne de sensibilisation aux dérangements des oiseaux hivernants porté par Morlaix Communauté (présence de l'OFB, BV, CPIE, AFQP, LPO, MoCo et St-Pol).

10 janvier : Demande de rencontre envoyé par le salarié avec Alban le Roux de la Mairie de Carantec pour anticiper la saison de nidification des oiseaux sur l'île blanche de Callot (pose de signalétique, mesures, etc...), date réunion 1^{er} février après-midi.

Relation presse

4 janvier : Réponse d'Ouest France à la suite de notre réaction vis-à-vis d'un article sur 2 personnes ayant débarqué sur Ty Saozon en fin de période de nidification. OK pour nous accompagner sur Ty Saozon. A relancer.

16 janvier : Point téléphonique du salarié avec étudiante de L'IFCAM pour la réalisation d'un projet d'étude (film/documentaire) sur les Interactions humain et phoques gris (demande de planning de sorties, conseil, recommandations etc.) pour la saison 2024 en baie de Morlaix, A suivre

Sorties bateau, travail scientifique

5 janvier : réponse de Victoire Robineau, chargée d'étude scientifique - Limicoles côtiers et zones d'alimentation à RNF) après sollicitation du salarié le 13 décembre 2023 après la Rencontre d'ornithologie bretonne du 2 et 3 décembre à Dol-de-Bretagne (35).

Projet RNF (Fond Vert 2024) suivi des zones d'alimentation intertidales des limicoles côtiers et activités humaines de l'estran porté par l'OPNL, réflexion avec quelques sites N2000 du littoral du nord de la Bretagne : ZPS Anse de Goulven et dunes de Keremma, ZPS Côte de Granit Rose - Sept-Iles et enfin ZPS Baie de Morlaix. A suivre pour déploiement du protocole RNF par l'ELG et transmission du rapport oiseaux d'eau Baie de Morlaix 2022-2023

15 janvier

Équipage : Quentin Rochas, Yvon Créau, Thierry Quillivic, Patrick Decory, Max Douchement

Mission : Wetland cours de la Penzé et réserve, activité intense sur la colonie de Grands Cormorans.

Principales observations :

387 oiseaux observés dont 176 Cormorans huppés, 58 Grands Cormorans (activité intense sur la colonie), 115 Bernaches cravants
5 phoques gris répartis : 2 Ar Vezou sud, 1 Paradis et 2 Bizeyer

17 janvier : Rapport Phoques 2023. Edition par Quentin Rochas, relecture par Pierre-Henri Jézéquel.

18 janvier : Information de Gwladys Daudin, avancées substantielles obtenues pour le chantier de soudage des fourreaux de câble électrique devant alimenter le projet Celtic Interconnector, sur le site de La Groue à Saint-Pol-de-Léon. Ce projet est susceptible de déranger les reposoirs de limicoles de part et d'autre du chantier. La mise en place d'un mur anti-bruit devrait limiter l'impact visuel et sonore.

19 janvier : sollicitation avec Clément Jourdan puis échange avec le salarié, Muséum National d'Histoire Naturelle (station de Concarneau), pour définir les zones fonctionnelles des oiseaux marins et côtiers tant en hivernage qu'en reproduction maille 1km. En lien avec la DCSMM (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin). RV à caler en mars, avril.

30 janvier :

- mise en place du suivi de l'Île aux Dames à partir de la webcam avec Andréa Couratier (bénévole)
- envoi courriel du Rapport Phoques 2023 et du Rapport d'activité de la Réserve 2022 à MoCo et l'OFB

Divers

8 janvier : comptage mensuel des oiseaux d'eau sur la ZPS du site Natura 2000. 19 040 oiseaux comptés de 47 espèces. 21 participants.

10 janvier : comptage concerté des laridés hivernants. Soirée goélands : 2 208 goélands comptés en route vers les dortoirs. 10 participants

11 janvier : comptage concerté des laridés hivernants. Soirée mouettes : 7 087 mouettes comptées. 11 participants

12 janvier : comptage des laridés hivernants. Ty Saozon : 925 goélands comptés. 2 participants.

16 janvier : récupération des archives ornithologiques d'Ewen de Kergariou

19 janvier : comptage concerté Wetland, Ile de Batz, 7 participants

21 janvier : sortie animation vers le public, comptage des oiseaux du jardin. 38 participants avec les animateurs.

22 janvier : ramassage et analyse des déchets pour le Réseau National de Surveillance des Macrodéchets sur le Littoral.



Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Février 2024

Bateau

11 février : examen du corps-mort du Kelenn. Amarre et chaîne à changer. Thierry Quillivic a pris contact avec le Chantier Naval de Carantec. Commande faite. Changement possible à la grande marée d'avril (8 au 10 avril avec coefficient >100). Du coup le bateau restera au pont de la Corde jusqu'à cette date.

19 février : Sortie du Bateau au pont de la Corde pour hivernage entretien (retour à l'eau prévu la semaine du 11 mars). Rq : à sec, après démontage pour révision du moteur, le chantier nous remonte l'information que l'axe de l'hélice du bas moteur a un défaut de vrillage => changement nécessaires des pièces relatives + hélice (devis de 2 600 euros) => prise de contact avec assurance MAIF, en attente d'un retour.

Réunions internes

Prochaine réunion de l'équipe local de gestion prévu en le 27 mars matin à L'ADESS avec présence de la Chargée de Mission N2000.

Relations partenaires, ancrage territorial

01 février : Point presse de lancement de la campagne de sensibilisation au dérangement des oiseaux hivernants porté par Morlaix Communauté en présence des élus des communes concernées et de Sébastien Marie + Gwladys Daudin et des salariés des associations associées qui réaliseront l'opération sur 2 mois (Mistoufles, BV, AFQP, CPIE, LPO Bretagne).

01 février : Rencontre en mairie de Carantec d'Alban le Roux à l'initiative et sur l'invitation du 10 janvier. Discussion de la saison de nidification du Gravelot et autres nicheurs de Callot. Présentation des enjeux, contraintes et proposition de la pose de signalétique provisoire et de notes informatives dans les bulletins municipaux. Chargée de mission N2000 excusée. Lancement d'un travail sur la proposition d'une maquette par les bénévoles et le salarié et mesures réglementaires adaptées avec le service juridique de l'association et sur les retours d'expériences régionales

09 février : Eléna LEMERCIER, enseignante du Lycée Succinio prend contact avec le salarié pour le solliciter sur un projet tutoré sur la thématique de l'estran et portant sur la fréquentation humaine sur le site Natura 2000 et/ou autour de la réserve ornithologique. Intégration dans la boucle des échanges de la chargée de mission N2000 pour réflexion sur un projet avant présentation de celui-ci aux élèves le 15 mars matin au Lycée Succinio.

14 février : Sollicitation de Benjamin Urien (Service An Dour) pour le renouvellement de la Convention de coordination de gestion des espaces naturels sensibles propriétés du Conservatoire du littoral et du Conseil Départemental du Finistère,

Cela pour ouvrir les échanges sur les modalités de renouvellement de la convention notamment sur le calendrier de son instruction et pour évoquer la possibilité de l'organisation d'un comité de gestion territorial (qui pourrait inclure les ENS de la RNR Cragou/Vergam et des îlots de la baie de Morlaix, gérés par Bretagne Vivante) à l'horizon de l'automne prochain ou à une autre période concordante/cohérente avec le projet de renouvellement de ladite convention. Cette occasion permettrait de réunir les représentants des nouvelles communes concernées par les acquisitions du Conservatoire du Littoral notamment. En attente de proposition de dates !

21 février : Rencontre des services techniques de la commune de Carantec pour discussion sur la pose panneau et signalétique. Mr Morvan nous informe que le service du département des ENS envisage de changer les panneaux d'information existants et qu'ils ne seront pas opposé à intégrer dans le nouveaux des informations concernant le site de nidification de l'île Blanche.



En réalité, l'opération est plus complexe que prévue et nécessite un délai de mise en œuvre plus important, sollicitation de Bretagne vivante auprès du gestionnaire du site Natura 2000 pour coordonner ce travail et réfléchir à diligenter directement la procédure adéquate (déclaration à ABF, DDTM, APPB) afin de réaliser toutes les procédures administratives car l'île blanche de Callot est en partie sur le territoire communal et en partie sur le DPM donc à l'Etat => prochaine réunion le 19 mars en présence de Morlaix Communauté, du Département, de l'OFB, du CDL et de la DDTM + municipalité de Carantec.

26 février : Prise de contact avec Bretagne Plongée pour la mise en place des bouées APPBm autour des îlots réglementés, intervention prévue la semaine du 4 mars, selon conditions météo. Mutualisation éventuelle avec l'entreprise pour la pose des signalétiques panneaux sur l'île de Sable et Ar C'hlaiz koz par le salarié puisque le bateau de la réserve est non opérationnel car en hivernage.

26 février : Prise de contact avec Isabelle Gay du Conservatoire du littoral pour la question de la faisabilité du plan de Gestion des îlots en 2024. Réponse négative, liée au budget insuffisant attribué à la délégation pour l'année. Proposition faite d'un financement Fond Vert avec un dépôt de projet porté par l'association en 2024. Validé oralement par Isabelle et en attente de validation du Comité de Gestion.

27 février : Sollicitation de Bretagne Vivante auprès du gestionnaire du site N2000 pour une demande de réalisation d'un 1^{er} Comité de gestion de la réserve 2024 à partir du 11 mars (après les congés) pour faire le bilan de la saison 2023 et discuter perspectives 2024 et valider la proposition alternative pour le financement du Plan de gestion de manière commune. En attente de date !

Relation presse

1^{er} février : point presse pour action sur les chiens sur les plages. Article Le Télégramme, article Ouest-France
<https://www.letelegramme.fr/finistere/carantec-29660/morlaix-communaute-sensibilise-les-promeneurs-de-chiens-sur-les-plages-accueillant-des-oiseaux-hivernants-6517994.php>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/dans-la-baie-de-morlaix-une-campagne-de-sensibilisation-pour-la-tranquillite-des-oiseaux-71119232-c1a7-11ee-8c69-893fe8266e7b>

Sorties bateau, travail scientifique

12 février : Retour de Clément Jourdan « Chargé de mission » au MNHN de Dinard, dans le cadre d'un projet de cartographie nationale des **zones fonctionnelles littorales** des oiseaux marins et côtiers. Le projet s'ancre dans le cadre de l'évaluation d'indicateurs d'Objectifs Environnementaux pour le prochain cycle de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSM) en vue d'identifier les zones à plus fort enjeux pour la définition de Zones de Protection Forte. Proposition d'une rencontre autour d'un atelier « Groupe expert » le 10 avril dans les locaux de l'ADESS à Morlaix.

Entre le **1^{er} et le 20 février** : Montage dossier de renouvellement de la subvention suivi phoques baie de Morlaix pour 2024 et du CERFA avec Morlaix Communauté pour les suivis oiseaux d'eau en 2024. Attente d'un retour de Marie le Baron, sur un positionnement de l'OFB sur le type de fonctionnement financier pour 2024 (Budget, marché pluriannuel, convention de subvention ou autre).

14 février : Envoi du Rapport d'activité de la Réserve et du site Natura 2000 baie de Morlaix 2023 à MoCo, Cdl, OFB, Pierre Legendre, Benjamin Urien, etc.

17 février : Prise de contact par Yannig Coulomb, chargé d'étude télémétrique au MNHN dans le cadre du programme <https://migratlane-telemetry.fr/> souhaiterait équiper des Faucons pèlerins du Château du Taureau et de Ti Saozon avec des balises cette saison 2024. Feu vert du côté de l'association pour une coordination bateau et une mutualisation de l'opération sur les suivis naturalistes sur le site N2000.

17 et 18 février : Sensibilisation (salarié uniquement) sur la plage de la Grande Grève de Carantec pour sensibiliser les



usagers aux dérangement des hivernants. 8 personnes sensibilisées par sortie et publique très attentif aux informations apportées.

19 février : Comptage mensuel des oiseaux d'eau migrants et hivernants de la Baie de Morlaix. Cf : Chronique ornithologique Baie de Morlaix d'Yvon Créau.

Animations et sensibilisation :

4 février : animation, réserve, oiseaux d'eau hivernants, Pointe du Cosmeur, Plage du Clouët, 38 participants.

4 février : sortie du Groupe Ornithologique de BV Brest, Saint-Pol-de-Léon, 12 participants.

18 février : animation Saint-Pol-de-Léon, Sainte-Anne, La Groue, Grève du Man, 20 participants.



Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Mars 2024

Bateau

12 mars : Bateau de la réserve remis à l'eau par le Chantier Applimar sur son corps mort au pont de la Corde après passage de l'expert pour les dégâts sur le bas moteur. Prise en charge par l'assureur.

Réunions internes

Réunion de l'équipe local de gestion prévu en le 27 mars matin à l'ADESS avec présence de la Chargée de Mission N2000.

Relations partenaires, ancrage territorial

14 mars : Sollicitation pour une rencontre et échange par Marion BREST (Chargé de Projet Contrat d'Objectif Territorial) et Virginie VIAL (Stagiaire Adaptation Changement climatique) du Pays Centre Ouest Bretagne dans le cadre d'un projet visant à élaborer une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique.

Souhait de contacter des « experts » du territoire dans le but :

- D'échanger sur les impacts observés et prévus du changement climatique sur la biodiversité locale
- De recueillir des études de cas ou des projets déjà menés par Bretagne Vivante qui pourraient avoir des implications pour la gestion du changement climatique dans notre région.
- De recueillir de l'info qualitative et localisée, notamment sur la sensibilité des usages et des milieux au changement climatique
- De Réaliser un bilan de connaissance vis-à-vis des enjeux et conséquences potentiels du changement climatique sur nos milieux naturels, nos activités socio-économiques et sur le bien être des habitants.

15 mars : Présentation du projet porté par Bretagne-Vivante Morlaix « Suivi de la fréquentation humaine sur les estrans et le littoral » auprès de la classe de 1^{ère} année GPN à Succinio de 9h00 à 12H00 suite à la sollicitation d'Elena le Mercier le 9 février et en accord avec les missions associées de l'association sur la convention de partenariat MoCo. Le sujet à majoritairement emballé l'ensemble des étudiants et des enseignants encadrants, groupe de 5 élèves sur le projet.

Rappel : Projet transmis et partagé à la Chargée de mission N2000 sur Drive et le CPIE avec envoi du courriel le 20 février.

19 mars : Réunion sur invitation de la Chargée de Mission N2000 en présence de la DDTM, Mairie Carantec, Services techniques, MoCO et BV suite au lancement de la démarche fin janvier par Bretagne Vivante et la Mairie de Carantec en accord avec le CR de réunion comité de gestion réserve du 9 juin 2023.

Objectif : mise en place anticipée et informations de sensibilisation autour de Callot et l'île blanche sur les enjeux de conservation et de protection des oiseaux nicheurs. Mutualisation de l'information sur panneau ENS du Département + panneau local sur site (support par la commune de Carantec et panneau sur site + déclaration à l'ABF). Bretagne vivante à réaliser les maquettes des panneaux et coordonner les rdv initiaux avant prise de relais par MoCO le 15 février.

19 mars : sollicitation du chargé de mission Bretagne vivante auprès des autres associations participantes au projet de maraude de sensibilisation porté par MoCo pour un temps de coordination et d'échange inter-asso afin de préparer la restitution de l'opération auprès du commanditaire, date prévu le 4 avril. Suite à cela, invitation de la Chargée de Mission N2000 pour une réunion de présentation autour du 16 au 18 avril (cf : mail du 21/03).

20 mars : sollicitation auprès du salarié de Bretagne Vivante par Tiphaine Guilbault du Lycée Succinio et son collègue, dans le cadre d'un TD IPA le mardi 2 avril matin avec des étudiants de 1^{ère} année de BTS GPN (31 étudiants). Les profs



souhaitent une intervention pour accompagner les points d'écoute les étudiants et participer à leurs formations à la reconnaissance des chants avec l'intérêt de leur présenter l'intérêt de ces méthodes d'inventaire et leurs utilisations par Bretagne Vivante.

21 mars : Suite à la sollicitation courriel du 12 mars de Myriam Launay du SAGE Léon-Trégor auprès de l'Antenne de Morlaix pour le journée « O'Fêtes » le 7 juin prochain (courriel du 12 mars),
Thématique axé « Qualité des eaux littoral », le salarié Chargé d'étude est identifié comme personne compétence dans le domaine maritime et en lien avec les thématiques des missions sur le territoire, il sera donc le coordinateur de l'organisation de cette journée.
Réunion à la CCI de Morlaix pour proposer atelier, stand présence de Bretagne Vivante (Atelier + Forum) 2 à 3 personnes.

22 mars : réception de la consultation OFB marché sur 3 ans pour le suivi phoques N2000 baie de Morlaix + sensibilisation 2024 après échanges avec Bretagne Vivante et la chargée de mission N2000 délais de réponse attendue par l'OFB d'une réponse le 5 avril.

22 mars : conférence « Oiseaux migrateurs et hivernants de la Baie de Goulven » en relation avec le chargé de mission N2000. 103 participants

Relation presse

Sorties bateau, travail scientifique

8-9 et 10 mars : Sensibilisation (salarié uniquement) sur la plage de la Abers de Roscoff et Trégondern sur St-Pol de Léon pour sensibiliser les usagers aux dérangement des hivernants. Publique très attentif aux informations apportées. Plus de vacanciers liées au grande

18 mars : Comptage mensuel des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants de la Baie de Morlaix. Cf : Chronique ornithologique Baie de Morlaix d'Yvon Créau.

20 mars : Sortie bateau sur la réserve et le Natura N2000 pour l'installation des panneaux réserve sur l'île de Sable et Ar C'hlaiz Koz et suivi de la Colonie de Grand Cormoran de l'IAD

Insertion CR complémentaire d'Yvon sur le 20 mars

Animations et sensibilisation :



Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Avril 2024

Bateau + Signalétique réserve

9 avril : mise en place de la nouvelle chaîne et des amarres sur le corps mort du Kelenn par Yvon C. et Thierry Q. par gros coefficient.

12 avril : Transfert du Bateau de la réserve de son corps mort du pont de la Corde au corps mort du Kelenn pour la saison après sortie bateau.

Panneau de l'île de Sable plié en 3 suite au passage de la tempête Pierrick, demande de réimpression envisagée lors du renouvellement du contrat N2000marin pour les bouées.

30 avril : renouvellement du contrat bouée : montage et dépôt du dossier de demande de financement en Font vert suite à l'échange téléphonique avec Michel Ledard pour le renouvellement N2000 bouée. Contrat fin 2024 à fin 2027. On essaie de faire passer la réimpression du panneau île de sable en accord avec Michel Ledard et Isabelle Gay.

Réunions internes

8 avril : réunion du comité de Gestion de la réserve + N2000 en présence de Sébastien M., Pierre LG, Gwladys D., Isabelle G., Marie le B., Yvon C., Jean-Noël B. et Quentin R. (cf : CR N2000 du //2024)

Relations partenaires, ancrage territorial

5 avril : Courriel de M le Baron concernant la mise à l'eau du bateau SD29 OFB en baie de Morlaix la 2^e quinzaine de Mai pour pouvoir faire des contrôles autour de l'arrêté de protection de biotope et possiblement du cantonnement de la Méloine. Date de rencontre proposé avec les équipes le 13 mai

10 avril : Rencontre autour d'Atelier dire d'experts avec Clément Jourdan (MNHN) à L'ADESS suite à sa sollicitation en lien avec son travail « Cartographie des zones fonctionnelles littorales des oiseaux marins et côtiers ».

11 avril :

- Retour de Kevin Toullec du réseau « Suivi macro déchet » du CEDRE sur une volonté de mettre en place un suivi Méso + micro déchet sur la Plage du Cosmeur. Toujours de manière partenariale avec l'association. Visio de présentation proposé par lui-même ce jour.
- Retour de Succinio pour signature de la convention de partenariat dans le cadre du projet Tutoré portant sur le suivi de la fréquentation nautique sur le littoral et interactions avec les compartiments biologiques.

12 avril :

- Retour et appel téléphonique de Myriam L. du SAGE Léon Trégor sur l'organisation, le déroulé et diffusion de la maquette du programme de la journée « O'Fête du bord de mer » + sollicitation à une nouvelle rencontre des exposants, Forum et animateurs pour finalisation des détails.
- Rencontre de la brigade Nautique de Roscoff avec le salarié, pour faciliter la prise de contact avec l'adjoint au Maire de l'île de Batz. Discussion supplémentaire dans le cadre de leurs opérations de contrôles de la saison sur le rappel de la réglementation : pêche du lieu jaune, débarquement sur les îlots, herbiers, etc. En perspective d'actions partenariales (convention ti Saozon, dératisation, gestion de déchets, quiétude oiseaux marin, sensibilisation, etc.)



13 avril : invitation et relaie du courriel du CPIE de Morlaix dans le cadre de l'Observatoire Herpétologique de Bretagne animé par Bretagne Vivante et Vivarmor porteur de l'OHB, en participant au dispositif La Nuit des Dragons.

16 avril : Lancement AMI "Projets de recherche sur les activités humaines en aires protégées" par l'OFB. Dans le cadre du SNAP et du réseau national de Sites INnovants pour des Activités en aires Protégées Compatibles avec les enjeux Ecologiques ([Sinapce](https://www.ofb.gouv.fr/actualites/ami-sinapce)). Toutes les infos sont disponibles ici : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/ami-sinapce>

17 avril : Invitation des gestionnaires d'AMP au **Colloque National Pêche à Pied de Loisir** qui se déroulera **les 23 et 24 mai 2024** au Château d'Oléron.

18 avril : Présentation et restitution des résultats de l'opération de maraude de sensibilisation menée en groupement associatif suite à la commande de MoCo. Coordination de l'invitation ODJ, etc. par la chargée de mission N2000.

23 avril : Présentation aux clubs nautique sur Carantec, les enjeux, la biodiversité avifaunistique de la réserve ornithologique ainsi que les missions de l'association (suivi phoques gris, etc.), présence de l'OFB, MoCo, CPIE.

Relation presse

24 avril : point presse avec Ouest-France et le Télégramme concernant la pose de panneau sur l'île blanche de Callot de manière partenariale (Département, DDTM, MoCo, Mairie de Carantec et Bretagne Vivante) pour assurer la protection du couple de Gravelot etc.

Mutualisation presse pour la présentation aux acteurs nautique du N2000 des enjeux et de la biodiversité en baie de Morlaix + messages et bonnes pratiques.

Sorties bateau, travail scientifique

12 avril : Sortie bateau sur le N2000 pour suivi du cantonnement des nicheurs + Couple de F. pèlerin (Ti Saozon = installé sur l'île ? , Taureau = non visible) + suivi fréquentation nautique (25 obs.) et dérangement faune (3 observations), couplage à une sortie suivie phoques gris Baie de Morlaix (12 phoques) + Ti Saozon (8 phoques)

17 avril : Comptage mensuel des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants de la baie de Morlaix. Cf : Chronique ornithologique Baie de Morlaix d'Yvon Créau.

24 avril : Sortie bateau sur la réserve et le Natura N2000 pour suivi phoques Baie de Morlaix, Plateau de la Méloine et Ti-Saozon (Phoques Méloine : 14 ind., Phoques Baie de Morlaix : 10 ind., Phoque Ty-Saozon : 8 ind.). + suivi fréquentation nautique (3 obs.)

Rq : Beaucoup de passage de F. bassan et pêcheries

Insertion CR complémentaire d'Yvon sur le 12 avril



Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Mai 2024

Bateau + Signalétique réserve

Changement des bouts d'amarrage cassés suite à la tempête, dès la réception des nouvelles par le chantier Naval, Thierry Q. s'occupe de mettre des gaines de protection sur l'écubier.

30 avril : renouvellement du contrat bouée montage et dépôt du dossier de demande de financement en Font vert du 13 mai suite à l'échange téléphonique avec Michel Ledard pour le renouvellement N2000 bouée. Contrat fin 2024 à fin 2027. Passage en commission le 28/05/2024. *En attente d'un retour*

Réunions internes

29 mai : Réunion Equipe de gestion local en présence de Gwladys D. (cf : ODJ envoyé par mail le 24/05/2024 et CR en court),

*Attente de la validation par MoCo du CR de Gwladys D. pour le **Comité de gestion de la réserve** et N2000 du 8 avril dernier. Dans l'attente d'un retour !*

Relations partenaires, ancrage territorial

13 mai : Rencontre visioconférence avec G. Daudin, M. le Baron, Romain Hubert et Camille Vie du SD29 de l'OFB **concernant des opérations de contrôle nautique** sur l'espace N2000 baie de Morlaix. 3 sorties bateau de prévue entre le lundi 20 mai et le 3 juin 2024 + une opération de contrôle de pêche à pied le 12 septembre. *Secteurs prioritairement concernés sont « les mouillages de moindre impact + Plateau de la Méloine + îlot de la Réserve + Callot.*

17 mai : Rencontre de Q. Rochas et K. Viseur, suite à la **sollicitation de Diane Poupon** (stagiaire au service mer & Littoral) sur l'étude de faisabilité d'une mise en place d'un cycle/programme pédagogique d'animation nautique à destination des scolaires (CM1, CM2) autour des enjeux biodiversité et bonne pratique sur le N2000 baie de Morlaix. *Rencontre de l'ensemble des acteurs associatif pour sondage et étude de possibilités avant présentation et validation du projet par les élus de Morlaix Communauté. Dans l'attente d'un retour !*

24 mai : *Sollicitation de Sidonie GIRARD, Coordinatrice Façade Atlantique LIFE Espèces Marines Mobiles de la Direction régionale Pays de la Loire - Délégation de façade Atlantique qui vient d'arriver (mai 2024). Afin d'avoir un temps d'échange en visio pour se rencontrer et aborder les actions du LIFE EMM qui concernent vos sites, notamment les actions de lutte contre la prédation de l'Archipel des Ebihens et de la Baie de Morlaix. Il faudra faire le avec elle pour voir les actions de dératisation + lutte Vision prévues au LIFE et leur mise en œuvre (calendrier) lors de notre visioconférence du 13 juin prochain.*

Elle nous demande aussi un modèle de CCTP pour un marché public de dératisation ! « *Sidérant comme demande de la part d'une coordinatrice LIFE EMM DREAL* »

26 mai : Événement de la « **Fête de la nature** » à la pointe de Primel organisé par les élus de la commune de Plougasnou, animation proposé sur la thématique de « l'Estran et Laisse de Mer » par Q. Rochas et un « Rallye Nature » par K. Viseur + tenu de stand et balade « botanique et entomologique » proposé par les bénévoles de l'antenne de Morlaix.

28 mai : Marché OFB phoques : Réunion/groupe de travail avec M. le Baron, G. Daudin + Quentin R. + V. Antoine et Claire-Marie de l'association concernant la mise en place d'une opération de sensibilisation des usagers nautique autour de la question du dérangement des phoques gris en reposoir, 4 sorties sont prévues entre Juillet et Août. *(Réflexion sur questionnaire, discours, contenu du message) + Envoie accès au questionnaire Google Drive + réflexion par courriel le*



28 mai 18h31. Dans l'attente d'un retour !

30 mai : Sollicitation de Noëlie Debray, chargée de mission Analyses Risque Pêche (ARP) pour la Délégation de Façade Atlantique de l'OFB. Rencontre prévue pour faire un point sur les données de suivis d'espèces marines des territoires et en profiter pour présenter les travaux en cours et à venir pour les ARP espèces. Echange possible sur l'implication du COFIL et des acteurs des sites sur le sujet.

Relation presse/ communication d'antenne

Facebook antenne de Morlaix :

- **19 avril** : relais rencontre annuelle Vigipol « réseau d'observateurs des pollutions maritimes sur le littoral !
- **23 avril** : relais post Pays de Morlaix « Au fête du bord de mer Pays de Morlaix »,
- **23 avril** : relais post Bretagne Vivante-SEPNB « bonne pratique du printemps sur le bord des plages et oiseaux côtiers nicheurs »
- **2 mai** : post sur la « sensibilisation oiseaux tombé du nid au printemps »,
- **2 mai** : post sur le « programme d'animation printemps » autour de la baie de Morlaix,
- **16 mai** : post sur le « suivis phoques gris en baie de Morlaix et bon comportements »,

Sorties bateau, travail scientifique

7 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour le **suivi N°1 de la colonie de Cormoran huppé** de Ty-Saozon (38 + veille réserve + suivi fréquentation nautique et dérangement faune Qfield).

G. marin (38 couples), Corneille (1 couple), C. huppé (86 couples, stade A/B en majorité), T.belon (2 couples), 5 phoques gris (3 femelles et 2 mâles), île callot (1 adulte de Grand Gravelot + H. pie (2 couples)

F. pèlerin : RAS Ti-Saozon (pas d'obs ni de nids), RAS Taureau (pas d'obs, ni d'adulte) 5 couples de G.argenté dont 1 couple installé sur l'aire du pèlerin.

Rq : prévoir ramassage déchet au sud-est de l'île...

21 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour le **recensement drone + à pieds des oiseaux marins nicheurs** de la réserve + veille Réserve + suivi fréquentation nautique et dérangement faune Qfield.

Equipage : Y.Jacob, P. Decory, H. Cruchant, B Degonne et Q.Rochas

775 couples nicheurs en 2023 vs 724 couples nicheurs minimum en 2024 sur la Réserve.

Survol intégral de la réserve par B. Degone entre 8h00 et 10h30, présence de rats + un vision (Ar C'Hlaz Koz , Beg Lemm) / F. pèlerin : RAS Ti-Saozon (pas d'obs ni de nids), RAS Taureau (pas d'obs, ni d'adulte), mais observé sur Rikard, 5 couples de G.argenté dont 1 couple installé sur l'aire, cf : bilan nidif réserve en court

Figure 18 : Bilan provisoire 2024 du recensement des oiseaux marins nicheurs du N2000 (analyse photo drone pas traitées), jaune (baisse par rapport à 2023), vert (hausse par rapport à 2023)

Espèce	AR CHLAZ	AR CHLAZ COZ	AR VEDOU	AR BEG LEMM	ILE AUX DAINES	ILE DE SABLE	RIKARD	Total Réserve 2024	Especies	CHÂTEAU DU TAURAU	ILE LOUÏT	ILE NOIRE	LE COLOMBIER	TY-SAOZON	ILE BLANCHE	CERF	PIERRE JAUNE	Total 2024
Aigrette garzette					25			25	Aigrette garzette									
Canard colvert	1							1	Canard colvert									
Cormoran huppé	19	1	31	21	16		97	185	Cormoran huppé				2	91			1	93
Faucon pèlerin									Faucon pèlerin	1				1				2
Goéland argenté	40	6	37	107	67	4	74	335	Goéland argenté	6	91	1	5	4		2	7	116
Goéland brun				2	12		4	18	Goéland brun		2							2
Goéland marin	24	5	2	2	2	1	29	65	Goéland marin		1			38				39
Goéland sp.									Goéland sp.									
Grand cormoran					60		8	68	Grand cormoran									
Grand gravelot									Grand gravelot						1			1
Huitrier pie	2	1		4	3	1	3	12	Huitrier pie					3	2			5
Pipit maritime		1		1	2	1	1	6	Pipit maritime					2				1
Sterne pierregarin					7			7	Sterne pierregarin									
Tadome de Belon				1			1	2	Tadome de Belon					2				2
Corneille noire									Corneille noire					1				1
Nombre d'espèces nicheuses par îlot	5	4	3	5	8	4	6		Nombre d'espèces nicheuses par îlot	2	3	1	2	8	2	1	2	
Nb mini de couples nicheurs espèces confondues	85	13	70	136	194	7	215	724	Nb mini de couples nicheurs espèces confondues	7	94	1	7	138	3	2	8	260
Drone - en attente	drone	drone	drone	drone	photo bateau + drone		drone											

22 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour le **suivi N°2 de la colonie de Cormoran huppé** de Ty-Saozon + veille Réserve + suivi fréquentation nautique et dérangement faune Qfield.

Equipage : Y.Jacob et Q.Rochas

Couple de Corneille (1 œufs + 1pp vs 5 œufs), 86 couples Cormoran huppé (stade C/D en majorité), 2 couples de T.belon, 2 phoques gris (1 femelles et 1 mâle au nord), île callot (2 adultes de Grand Gravelot + 2 couples d'H.pie), 15 sternes pierregarin en installation sur la carrière de l'IAD / F. pèlerin : RAS Ti-Saozon (pas d'obs ni de nids), RAS Taureau (pas d'obs, ni d'adulte)

31 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour **suivi N°3 de la colonie de Cormoran huppé** de Ty-Saozon + veille Réserve + suivi fréquentation nautique et dérangement faune Qfield.

Equipage : P. Decory, M Quintard et Q.Rochas

Couple de Corneille (nid en vrac, production nulle), 91 couples Cormoran huppé (stade D-E en majorité, 1^{er} envols), pas mal de ponte de remplacement, 2 couples de T.belon, 1 Fulmar boréal, 6 phoques gris (5 femelles et 1 mâle au sud), île callot (pas d'obs du Grand gravelot + 2 couples d'H.pie), 15 sternes pierregarin, apport alimentaire sur la carrière de l'IAD, pas d'obs des F. pèlerin.

1^{er} recensement depuis le bateau du nombre de jeunes G. Cormoran à l'envol : 45 jeunes volants + 13 jeunes stade F-G encore aux nids, mais qui vont être menés à l'envol + des nids avec des poussins stade (D-E) à suivre.

16 mai : **Comptage mensuel des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants** de la baie de Morlaix. Cf : Chronique ornithologique Baie de Morlaix mai 2024 d'Yvon Créau.

Mai-Juin : Organisation du terrain pour la fin de saison et coordination équipes pour la campagne de dératisation.

Début : semaine du 1^{er} Septembre et durant 3 semaines, passage tous les 2 jours. Louis DUTOUQUET (HELP Sarl). Pas plus, il est pris ailleurs sur un autre chantier. Prendre contact pour confirmer l'organisation auprès de M. Gueguen et M. Ledard du début de l'opération.

Montage et dépôt de dossier pour opération de gestion :

En raison de la découverte d'indices de la présence du Vison par l'équipe de gestion sur les îles (Ar C'hlaiz koz et Beg Lemm) lors du recensement du 21 mai 2024, un piège photo a été placé à proximité du crottier à l'entrée d'un terrier d'Ar C'hlaiz Koz pour confirmer sa présence et vérifier l'espèce en question. Il sera contrôlé à la mi-juin par l'équipe de gestion locale. Par ailleurs, une recherche sur Faune-Bretagne relate une observation datant du 24 mai (avec photo) à l'île Callot qui atteste de la présence actuelle de vison d'Amérique dans le secteur https://www.faune-bretagne.org/index.php?m_id=54&mid=311064

Sur les recommandations du coordinateur du réseau des Réserves de Bretagne Vivante (Y. Jacob) et de son expérience dans la gestion du vison en baie de Morlaix durant le « Life Dougall ». Ainsi, l'élaboration d'une stratégie raisonnée, telle que TGV, en baie de Morlaix serait la réponse la plus pertinente à la prise en compte de cette pression ([Lorvellec 2024](#)). Afin d'optimiser les coûts, il conviendrait d'envisager de combiner la lutte contre le Vison d'Amérique (veille et opération de limitation) avec celle contre le rat surmulot (dératisation et biosécurité) à long terme.

Le salarié actuel a donc pris contact auprès des personnes-ressources telles que Pascal Provost de la RNN 7 îles, Louis du Touquet (Help SARL) pour avoir des retours méthodologiques + expérience sur la gestion du Vison en Bretagne.

Suite à cela, il faudra probablement envisager plusieurs sources potentielles de financement ou de mutualisation d'opération sur le long terme, tel que les possibilités suivantes :

- Fonds vert, la dead line pour déposer le dossier 06/08/2024 pour commission N°3 fin aout.
- LIFE EMM (réunion le 13 juin avec Sidonie GIRARD)
- Agence de L'eau (AMI) ou autre,

Insertion CR complémentaire d'Yvon



Rapport sur les activités relatives à la réserve des îlots de la Baie de Morlaix

Juin 2024

Bateau + Signalétique réserve

30 avril : renouvellement du contrat bouée montage et dépôt du dossier de demande de financement en Font vert du 13 mai suite à l'échange téléphonique avec Michel Ledard pour le renouvellement N2000 bouée. Contrat fin 2024 à fin 2027. Passage en commission le 28/05/2024. *En attente d'un retour*

Réunions internes

24 juin : Réception et Retour de validation du CR de Gwladys D. pour le **Comité de gestion de la réserve** et N2000 du 8 avril dernier.

Relations partenaires, ancrage territorial

7 juin : Présence du salarié la journée « Eau fête du bord de mer » organisé par les SAGE Léon Trégor, sur invitation de Myriam Launay de la CCI Morlaix. Tenu de stand sur la thématique de la qualité de l'eau (Life Mulette Perlière, PA Phragmite aquatique, Oiseaux marins nicheurs, habitats marins à enjeux) + animation de deux ateliers auprès des scolaires du collège de Carantec.

12 juin : Suite à la *sollicitation de Sidonie GIRARD*, Coordinatrice Façade Atlantique LIFE Espèces Marines Mobiles de la Direction régionale Pays de la Loire - Délégation de façade Atlantique *qui vient d'arriver (mai 2024)*. Afin d'avoir un temps d'échange en visio pour aborder les actions du LIFE EMM qui concernent le site de la Baie de Morlaix sites, notamment les actions de lutte contre la prédation des rats et vison pour ne pas recouper les actions avec le Fond vert déposé par l'association sur les îlots de la réserve.

13 juin : Le salarié ainsi que la Chargée de mission N2000 ont assisté à la présentation de la phase de lancement et de travail sur les ARP faune présenté par Noëlie Debray, chargée de mission Analyses Risque Pêche (ARP) pour la Délégation de Façade Atlantique de l'OFB. Rencontre prévue pour faire un point sur les données de suivis d'espèces marines des territoires et en profiter pour présenter les travaux en cours et à venir pour les ARP espèces. Echange possible sur l'implication du COPIL et des acteurs des sites sur le sujet.

Quelques points d'interrogation du côté de la mobilisation des données, attente et timing dans les travaux et résultat lancé en 2022 et 2023 par rapport à des enjeux non identifiés en Finistère Nord.

20 juin : Rencontre du salarié avec Pierre Legendre et Gwladys Daudin suite à une demande de rencontre adressé le 17 mai dans le cadre du transfert d'une partie de la convention de partenariat au service *Mer et Littoral* de Morlaix Communauté et concernant l'éclaircissement de certains points, organisation de cette convention, mise en route d'une démarche d'échanges réguliers afin de faciliter les relations et la circulation d'informations sur le territoire.

Bretagne vivante reste dans l'attente de l'avenant de modification de l'avenant financier 2023 et 2024 au sujet d'une revalorisation des montants de subvention en accord avec les Cerfa déposés en 2023 et 2024 concernant la vie associative et les suivis des oiseaux d'eau. Signature de l'annexe financière par le salarié.

Relation presse/ communication d'antenne

Facebook antenne de Morlaix :

- **19 juin :** poste sur le rôle de la signalétique autour de la réserve
- **28 Juin :** poste sur la mise en place de la signalétique sur l'île blanche de Callot par l'équipe bénévole en lien avec les ST de la ville de Carantec.



Sorties bateau, travail scientifique

6 et 7 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour le **suivi phoque gris baie de Morlaix et la Méloine**

Nb phoque observé :

14 mai : **Comptage mensuel des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants** de la baie de Morlaix. Cf : Chronique ornithologique Baie de Morlaix juin2024 d'Yvon Créau.

11 et 20 mai : Sortie bateau sur le N2000 pour le **suivi N°4 et 5 de la colonie de cormoran huppé de Ty Saozon**

Couple de Corneille (nid en vrac, production nulle), Au dernier passage, 80 % des jeunes cormorans h. se sont envolés au stade F-G, encore des poussins en stade B-C au nid à suivre. Production des G. marin très faible (6 jeunes observés pour 38 couples) lié à la prédation des rats ou autre.

Cas suspecté de grippe aviaire sur des individus adultes de cormorans huppé, désinfection au Virkon des vêtements

Juin : Organisation du terrain pour la fin de saison et coordination équipes pour la campagne de dératisation.

Besoin de la constitution d'un groupe de travail sous la coordination du N2000 et OFB concernant la gestion du vison d'Amérique à l'échelle de la baie de Morlaix/site N2000.

En raison de la découverte d'indices de la présence du Vison par l'équipe de gestion sur les îles (Ar C'hlaz koz et Beg Lemm) lors du recensement du 21 mai 2024, un piège photo a été placé à proximité du crottier à l'entrée d'un terrier d'Ar C'hlaz Koz pour confirmer sa présence et vérifier l'espèce en question. Il sera contrôlé à la mi-juin par l'équipe de gestion locale. Par ailleurs, une recherche sur Faune-Bretagne relate une observation datant du 24 mai (avec photo) à l'île Callot qui atteste de la présence actuelle de vison d'Amérique dans le secteur https://www.faune-bretagne.org/index.php?m_id=54&mid=311064

Sur les recommandations du coordinateur du réseau des Réserves de Bretagne Vivante (Y. Jacob) et de son expérience dans la gestion du vison en baie de Morlaix durant le « Life Dougall ». Ainsi, l'élaboration d'une stratégie raisonnée, telle que TGV, en baie de Morlaix serait la réponse la plus pertinente à la prise en compte de cette pression ([Lorvellec 2024](#)). Afin d'optimiser les coûts, il conviendrait d'envisager de combiner la lutte contre le Vison d'Amérique (veille et opération de limitation) avec celle contre le rat surmulot (dératisation et biosécurité) à long terme.





Siège régional :

✍ Bretagne Vivante - SEPNB 19 rue de Gouesnou 29200 Brest

☎ 02 98 49 07 18

✉ contact@bretagne-vivante.org

www.bretagne-vivante.org

 Bretagne Vivante - SEPNB & RNN.Glénan  @Bretagne Vivante